CELTES

PAR

GUSTAVE LAGNEAU

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE (MÉDAILLE D'ARGENT, CONCOURS CIVRIEUX), 1859

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, 1869

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE, 1872



PRESENTED BY

M. Giraldès

Extrait du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.*

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1875

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DES SCIENCES MÉDICALES

CELTES

PAR

GUSTAVE LAGNEAU

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE (MÉDAILLE D'ARGENT CONCOURS CIRVIEUX), 1859

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, 1869

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE, 1872

CELTES, ancien peuple de l'Europe occidentale, particulièrement de la Gaule.

Selon quelques ethnologistes, entre autres MM. Amédée Thierry, Henri Martin, le nom de Celtes aurait signifié tribus ou habitants des forêts; il serait dérivé de Coelte, Coillte, Koilte, forêt, vraisemblablement synonyme de Koet ou Koat, actuellement usité dans divers dialectes celtiques (Am. Thierry, *Hist. des Gaulois*, liv. I, chap. I, p. 119, édit. 1862; Henri Martin, *Hist. de France*, t. I, p. 16, édit. 1833; p. 11, édit. 1838; p. 4, édit. 1855. *Voy.* Legonidec et Hersart de la Villemarqué, *Dictionnaire breton-français*, 1850).

Sous le nom de famille celtique, des historiens, des ethnographes, des linguistes ont réuni les Celtes, Keltied, *Celtæ*, Κέλται, Κελτοί; les Celtiques, *Celtici*, Κελτικοί; les Ambrons, Ombres, Isombres, Insubres, Ambra, Amhra, *Ambrones*, *Umbri*, *Insubres*, Ἄμβροι, Ὄμβροι, Ὀμβρίοι, Ὀμβρικοί, Ἰσομβροι, Ἴσομβρες; les Gaulois, Galls, Gaels, Gaidheal, Gaodheal, Gallaoued, *Galli*, Γάλλοι; les Galates, *Galatæ*, Γαλάται; les Gallekes, Galliciens, Gallieros, *Gallaici*, Καλλαϊκοί; les Gallois, Welsh, Welches, Wallons; les Belges, *Belgæ*, Βέλγαι; les Calédoniens,

Caledoni, Καληδόνιοι; les Cimmériens, Cimbres, Kimri, *Kimmerii*, *Cimbri*, Κιμμέριοι, Κίμβροι, Cymry; les Énètes, Vénètes, *Veneti*, Ἐνετοί, Οὐένετοι; les Boïes, Boïens, *Boii*, Βοῖοι; les Volkes, *Volcæ*, Οὐολκαί; les Fir-Bolgs; les Bretons, Breized, etc., etc., nombreux peuples que les anthropologistes ne peuvent pas rapporter à une seule et unique famille ethnique; mais qu'ils ne peuvent espérer distinguer entre eux et différencier des peuples d'autres races avec lesquels ils se sont trouvés en contact, qu'en embrassant, dans une étude générale et comparative, l'ethnogénie primordiale de nos nations d'Occident. Cette étude, quoique longue et ardue, ne peut avoir la prétention de dissiper les épaisses ténèbres qui obscurciront vraisemblablement longtemps encore les origines si complexes et si multiples de ces nations. Mais, en recherchant les linéaments ethnologiques qui peuvent engager, soit à rapprocher, soit à distinguer les différents peuples, tour à tour confondus sous cette dénomination, si vague, de famille celtique; en rappelant quelques données linguistiques et archéologiques, relatives à ces peuples; enfin, en réunissant et comparant les faits anthropologiques rapportés par les auteurs anciens, recueillis, nombrés ou observés par les anatomistes, les statisticiens et les ethnographes actuels, cette étude pourra du moins mettre à même de connaître quelques-uns des principaux éléments ethniques des populations de notre Europe occidentale en général, de la France en particulier.

Dès les temps les plus reculés, l'histoire montre les Celtes habitant l'Europe centrale et occidentale.

Selon Homère et Éphore, cités par Strabon (l. I, ch. II, § 27 et 28), au delà des pays connus, vers l'occident, vers le couchant, habitent les Celtes, et les Ibères ou les Celtibères mêlés.

Hérodote nous dit que le Danube prend naissance dans le pays des Celtes, qui habitent au delà des colonnes d'Hercule, c'est-à-dire au delà du détroit de Gibraltar (détroit par lequel les navires phéniciens se rendaient dans le nord-ouest de l'Europe). Ἴστρος τε γὰρ ποταμὸς ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν... (Hérodote, l. II, c. XXXIII, texte et trad. lat. de Dindorf et Müller, éd. Didot, 1862; voy. aussi l. IV, c. XLIX).

Dion Cassius rappelle que, dans les temps les plus reculés, les habitants des deux côtés du Rhin portaient le nom de Celtes. Ἐπεὶ τό γε πάνυ ἀρχαῖον Κελτοὶ ἑκάτεροι οἱ ἐπὶ ἀμφότερα τοῦ ποταμοῦ οἰκοῦντες ὠνομάζοντο (Dion Cassius, *Histoire romaine*, l. XXXIX, ch. XLIX du t. III; texte et trad. de Gros, 1851).

Pline place dans la Celtique le cap Lytarmis, situé près du fleuve Carambucis, qui paraît être le Niémen (Pline, *Hist. nat.*, l. VI, cap. XIV, § 15; éd. Panckoucke).

On dit, remarque Plutarque, que la Celtique, contrée vaste et profonde, s'étend depuis la mer extérieure, sous les climats septentrionaux, vers l'Orient et la Méotide, jusqu'auprès de la Scythie pontique, actuellement la mer d'Azof et la Russie méridionale. Εἰσὶ δὲ οἳ καὶ τὴν Κελτικὴν διὰ βάθος χώρας καὶ μέγεθος ἀπὸ τῆς ἔξωθεν θαλάσσης καὶ τῶν ὑπαρκτίων κλιμάτων πρὸς ἥλιον ἀνίσχοντα καὶ τὴν Μαιῶτιν ἐπιστρέφουσαν ἅπτεσθαι τῆς Ποντικῆς Σκυθιάς λέγουσι (Plutarque, *Vie de Marius*, § XI, texte et trad. lat. de Dœhner, éd. Didot).

Les Celtes sembleraient donc avoir très-anciennement occupé une grande partie de l'Europe centrale et occidentale. Toutefois la partie la plus occidentale aurait antérieurement appartenu aux peuples de race ibérienne, entre autres aux Ligures, que Festus Avienus nous dit avoir été chassés par les Celtes, à la suite de fréquents combats, du voisinage des îles Œstrymniques, *ab insulis Œstrymnicis*, qui parais-

sent être, non pas les îles du golfe Œstrymnique actuellement, le golfe de Gascogne, mais bien les îles situées au nord de ce golfe, les îles Cassitérides, maintenant les îles Sorlingues au sud-ouest de l'Angleterre, où Denys le Périégète indique aussi la présence des Ibères (Denys le Périégète, vers 563 à 564, texte et trad. latine de Bertrand, Basilea.)

Namque Cellarum manu,
Crebrisque dudum prœliis vacuata sunt.
Liguresque pulsi.....
(Rufus Festus Avienus, *Oræ maritimæ*, vers 128 à 131.)

Les Celtes, anciens possesseurs d'une grande partie de l'Europe centrale, paraissent avoir longtemps maintenu leur autonomie nationale dans la région de notre pays comprise entre la Seine et la Garonne, entre la mer et les Al-es; vaste région à laquelle tous les anteurs anciens, Pline entre autres, donnent le nom de Celtique.

Ab eo (Sequana) ad Garumnam Celtica... (Pline, *Hist. nat.*, t. III, l. IV, cap. xxxi, p. 250, éd. Panckoucke).

Dans une région plus méridionale, Strabon nous dit que les habitants de la région située au-dessus de la puissante Narbonnaise portaient anciennement πρότερον le nom de Celtes (l. IV, cap. i, § 14, p. 157), et qu'auprès des Pyrénées, les Celtes étaient séparés des Aquitains par la chaîne des Cévennes. Ἀκυιτανοὺς μὲν οὖν καὶ Κέλτας ἔλεγον τοὺς πρὸς τῇ Πυρήνῃ, διωρισμένους τῷ Κεμμένῳ ὄρει (Strabon, l. IV, cap. i, § 1; voy. aussi l. II, cap. v, § 28).

Ce géographe nous montre également que les Ligures de la région ligustique, colonisée par les Marseillais, par suite de leur mélange avec les Celtes furent appelés Celto-Ligures. ... Λίγυας καὶ τὴν χώραν, ἣν ἔχουσιν οἱ Μασσαλιῶται, Λιγυστικήν, οἱ δ' ὕστερον Κελτολίγυας ὀνομάζουσι... (l. IV, cap. vi, § 3, p. 169).

Divers peuples celtiques habitaient aussi certaines régions de la péninsule hispanique, de l'Espagne et du Portugal actuels.

Strabon dit que les alentours du cap Νέριον, également appelé *Celticum*, actuellement cap Finisterre au nord-ouest de l'Espagne, étaient habités par les Celtiques de même origine que ceux des rives de l'Anas, actuellement la Guadiana (l. III, cap. iii, § 5). Pline parle aussi des Celtiques Nériens et des Celtiques Prœsamarques habitant non loin des premiers. *Celtici cognomine Neriæ... Celtici cognomine Prœsamarci* (*Hist. nat.*, l. IV, cap. xxxiv).

Pomponius Mela mentionne encore d'autres Celtiques dans la région située au sud du Douro. *Totam Celtici colunt, sed a Durio*... (*De situ orbis*, l. III, cap. i, *Hispaniæ ora exterior*).

Quant aux Celtiques des bords de la Guadiana, ils portaient également le nom de Celtes-Cletas, et habitaient au sud du Tage la plus grande partie de la région comprise entre ces deux fleuves. ... τὴν μεσοποταμίαν ἀφορίζων, ἣν Κελτικοὶ νέμονται τὸ πλέον (Strabon, l. III, cap. i, § 6, p. 115, coll. Didot).

Selon Polybe et Strabon, les Turdétans, qui habitaient au sud-est des Celtiques, étaient de même race. Ethnologiquement, peut-être doit-on aussi rapprocher des Turdétans des environs de *Gadès*, actuellement Cadix, les Turdules des environs de *Corduba*, Cordoue, car, distincts au temps de Polybe, ils ne formaient plus qu'un seul peuple à l'époque de Strabon. ... τοῖς Τουρδητανοῖς, καὶ τοῖς Κελτικοῖς δὲ διὰ τὴν γειτνίασιν (ἦ), ὡς εἴρησε Πολύβιος, διὰ την συγγένειαν (Strabon, l. III, cap. iii, § 15, p. 125; voyez aussi l. III, c. i, § 6, p. 115).

D'autres Turdules, selon Pline, auraient également habité au nord de la Lusitanie, au sud de l'embouchure du Douro (*Hist. nat.*, l. IV, cap. xxxv.)

Les Celtibères occupaient au sud des monts Idubèdes, actuellement Sierra d'Oca, la vaste région centrale d'où partent les sources du Tage et de la Guadiana. Ὑπερβαλλόντι δὲ τὴν Ἰδουβέδαν ἡ Κελτιβηρία παραχρῆμα πολλή... διά γάρ τούτων ὅτε Ἄνας φέρεται καὶ ὁ Τάγος καὶ οἱ ἐφεξῆς ποταμοί (Strabon, l. III, cap. IV, § 12, p. 134).

Leur nom, ainsi que le disent Strabon (l. I, cap. II, § 2), Martial (*Epig.*, l. IV, cap. LV), Lucain (*la Pharsale*, l. IV, v. 9), Appien (*Guerre d'Espagne*, § 2, p. 34 coll. Didot) et Diodore de Sicile, résulterait de la fusion des noms des Celtes et des Ibères,. qui, longtemps en guerre, seraient parvenus à s'entendre pour occuper ensemble le même pays, s'allier par mariages, et unir leurs noms. Οὗτοι γάρ το παλαιὸν περὶ τῆς χώρας ἀλλήλοις διαπολεμήσαντες, οἵ τε Ἴβηρες καὶ οἱ Κελτοί, καὶ μετὰ ταῦτα διαλυθέντες καὶ τὴν χώραν κοινῇ πατοικήσαντες, ἔτι δ'ἐπιγαμίας πρὸς ἀλλήλους συνθέμενοι, διὰ τὴν ἐπιμιξίαν ταύτης ἔτυχον τῆς προσηγορίας (Diodore de Sicile, l. V, cap. XXXIII, p. 274, coll. Didot).

Les Bérons, habitant au nord des Celtibères, auprès des Cantabres Conisques, selon Strabon, appartenaient également à la race celtique. Οἰκοῦσι δ'ἐκ μὲν τῶν πρὸς ἄρκτον μερῶν τοῖς Κελτιβήρσι βήρωνες, Καντάβροις ὅμοροι τοῖς Κονίσκοις, καὶ αὐτοὶ τοῦ Κελτικοῦ στόλου γεγονότες... (Strabon, l. III, cap. IV. § 12, p. 134).

Quant à l'origine celtique des Astures et des Cantabres du versant méridional des Pyrénées, mentionnée par Xiphilin, abréviateur de Dion Cassius, qui ne mentionne pas lui-même cette ethnogénie, elle semble complétement inadmissible (Xiphilin, *Epit. Rom. Hist. lib.*, l. III, p. 71, et Dion Cassius, l. III, p. 588, éd. in-fol., 1592, Henricus Stephanus).

Ce qui précède montre donc que les Celtes, qui auraient occupé anciennement l'Europe centrale et occidentale, en particulier la vaste région appelée Celtique, située entre la Seine, la Garonne, la mer et les Alpes, dans les îles du nord-ouest auraient trouvé des Ligures, et des Ibères ; de même, vers le midi dans la Narbonnaise et sur le littoral méditerranéen, ils se seraient mêlés aux Ligures ; et dans les régions occidentale, méridionale, et surtout centrale de la péninsule hispanique, ils se seraient unis aux Ibères.

M. Amédée Thierry, admettant un calcul chronologique de Fréret, croit pouvoir fixer approximativement au seizième ou dix-septième siècle avant J.-C la migration des Celtes au sud des Pyrénées (Améd. Thierry, *Hist. des Gaulois*, Introduction, p. 22-6, et liv. I, ch. I, p. 121, éd. 1862. — Fréret, *Œuvres complètes*, réd. par de Septchênes, t. IV, p. 200, 1796, an IV).

Ce calcul chronologique est en partie basé sur le passage de Festus Avienus, qui nous montre les Ligures chassés par les Celtes du voisinage des îles Œstrymniques (*Oræ mar.*, v. 129 à 136) ; sur un passage de Thucydide, qui témoigne que les Σικανοί, Sicanes, avant d'aller donner leur nom à l'île appelée *Sicania*, avaient été chassés par les Ligures des bords du *Sicanus*, actuellement la Sègre, affluent de l'Èbre (*Hist.*, t. III, l. IV, p. 165) ; enfin, sur les remarques de Philiste de Syracuse et d'Hellanicus de Lesbos, rapportées par Denys d'Halicarnasse, relativement à l'immigration des Sicules dans cette même île, depuis appelée *Siculia*, la Sicile ; dernière immigration qui aurait eu lieu quatre-vingts ans, ou trois générations avant le sac de Troie, c'est-à-dire entre 1264 et 1364 avant J.-C. suivant Fréret, et Bellenger (Denys d'Halic., l. I, ch. IV, § 2, p. 54, trad. de Bellenger, Paris, 1725).

L'insuffisance de corrélation et l'impossibilité d'apprécier le temps écoulé entre l'expulsion des Ligures par les Celtes du voisinage des îles Œstrymniques, l'expul-

sion des Sicanes par les Ligures des bords du Sicanus, leur immigration, et plus tard celle des Sicules en Sicile, semblent tout au plus autoriser à supposer que le passage des Celtes au sud des Pyrénées est antérieur au quinzième siècle avant J.-C., sans toutefois permettre de reconnaître à combien de siècles antérieurs remonte cette migration celtique transpyrénéenne.

Fréret (t. IV, p. 202) et M. Amédée Thierry (p. 125-130), ainsi que beaucoup d'historiens et d'ethnographes, regardent également les Ombres, AMBRA (les vaillants), *Umbri*, Ὄμβροι, Ὀμβρικοί, comme des Celtes ayant franchi les Alpes vers le quatorzième siècle av. J.-C. pour se rendre dans l'Italie, dont ils auraient occupé presque toute la partie septentrionale. Selon Polybe, les premiers Celtes, Κελτοί, ayant franchi les Alpes pour se fixer auprès des sources du Pô auraient été les Laens et les Lébéciens, voisins des Isombres, peuple beaucoup plus important.

Τὰ μὲν οὖν πρῶτα καὶ περὶ τὰς ἀνατολὰς τοῦ Πάδου κείμενα Λάοι καὶ Λεβέκιοι, μετὰ δὲ τούτους Ἴσομβρες κατῴκησαν, ὃ μέγιστον ἔθνος ἦν αὐτῶν (Polybe, l. II, cap. XVII, p. 80, coll. Didot).

Quant à ces Ombres, ils occupaient tout le pays, depuis les Alpes, jusqu'au Tibre, au *Nar* et au *Truentus*, actuellement la Nera et le Truento. Cette vaste région aurait alors été divisée par eux en trois provinces principales. L'Is-Ombrie, c'est-à-dire la Basse-Ombrie, *Insubria*, Ἰσομβρία, comprenait les plaines circumpadanes, ou voisines du Pô. Au nombre des principales villes des Insubres, Ἰνσούβρων, Ptolémée indique Νουαρία, *Novara*, Novare, Κῶμον, *Comum*, Côme, etc. L'Oll-Ombrie, ou Haute-Ombrie, *Olombria*, Ὀλομβρία, comprenait les deux versants de l'Apennin. Enfin la Vil-Ombrie, c'est-à-dire l'Ombrie maritime, de VIL ou BIL rivage, *Vilombria*, Οὐιλομβρία, correspondait au littoral situé entre l'Arno et le Tibre. Σπωλήτιον, *Spoletium*, Spolète était une des villes des Vilombres Οὐιλομβρῶν (Claud. Ptolémée, *Géograph.*, l. III, cap. I, p. 178 à 182, texte grec et trad. latine de Willberg, 1838, Essendiæ).

Sans contester l'origine celtique des Ombres, il faut toutefois remarquer que, selon Pline, les Ombres étaient considérés comme le plus ancien peuple de l'Italie, comme un peuple ayant survécu à des inondations diluviennes.

Cette puissante nation, qui, ainsi que le remarque le même auteur, avait chassé de leurs territoires les Sicules et les Liburnes, mais à son tour avait été vaincue au onzième siècle av. J.-C. par les Étrusques, paraît néanmoins s'être maintenue un certain temps, principalement sur la côte Adriatique, au nord des Samnites, dans la région que Scylax nous dit avoir Ancône pour capitale.

Umbri eos (Siculos et Liburnos) expulere, hos Etruria, hanc Galli. Umbrorum gens antiquissima Italiæ existimatur, ut quos Ombrios a Græcis putent dictos, quod inundatione terrarum imbribus superfuissent (Pline, *Hist. nat.*, l. III, cap. XIX, coll. Nisard, p. 175, éd. Dubochet).

Ὀμβρικοί. Μετὰ δὲ Σαυνίτας ἔθνος ἐστὶν Ὀμβρικοί, καὶ πόλις ἐν αὐτῇ Ἀγκών ἐστι (Scylax, *Périple*, § 16, p. 24).

De ces Ombres, dont le nom s'est longtemps conservé dans celui d'Ombrie comme dénomination d'une province italienne, et se retrouve encore dans celui d'un cours d'eau, l'Ombrone, quelques-uns, fuyant la domination étrusque, se seraient retirés dans quelques vallées des Alpes occupées par les Ligures, comme les Caturiges, que Pline dit être des Insubres exilés. ...*Caturiges Insubrum exules.* (Pline, l. III, cap. XXI, p. 175, texte et trad. de Littré du t. I, coll. Nisard, éd. Dubochet, 1848).

D'autres, franchissant ces montagnes, se seraient fixés soit auprès des Helvètes, dans la Suisse actuelle, soit auprès des Éduens, non loin de la Saône.

Telle paraîtrait être l'origine, suivant M. Am. Thierry, des *Umbranici*, peuplade des bords du Rhône, mentionnée par Pline (l. III, § 5, p. 160, texte et trad. de Littré), et des Insubres Éduens, dont, au sixième siècle av. J.-C., les conquérants sortis de notre pays pour envahir l'Italie furent étonnés, selon Tite-Live, de retrouver le nom dans l'endroit où ils fondèrent *Mediolanum*, actuellement Milan (Tite-Live, l. V, cap. xxxiv; *voy.* aussi Pline, l. III, cap. xxi. p. 175).

Pareillement, dans la grande bataille livrée par Marius en l'an 102 av. J.-C., auprès d'*Aquæ Sextiæ*, actuellement Aix en Provence, d'une part les Ambrons, Ἄμβρωνες, alliés des Teutons, auraient été les descendants des Ombres réfugiés auprès des Helvètes, et, d'autre part, les Ligures, auxiliaires des Romains, que Plutarque nous dit marcher au combat en criant leur nom ethnique d'Ambrons, auraient été également les descendants plus ou moins mêlés des Ombres réfugiés parmi les tribus ligures des Alpes. Σφᾶς γὰρ αὐτοὺς οὕτως (Ἄμβρωνες) ὀνομάζουσι κατὰ γένος Λίγυες (Plutarque, *Marius*, XXI, texte et trad. lat. de Dœhner, p. 496).

En rapprochant ainsi les Ombres des peuples de race celtique, on est amené à reconnaître que les Celtes occupèrent très-anciennement une grande partie de l'Europe, des mers du Nord et des îles Britanniques au Tibre et à la Guadiana.

Les noms de Gaëls, Galls, *Galli*, Γαλάται, paraissent très-anciennement avoir appartenu, ou avoir été donnés, à un autre peuple distinct des Celtes.

« Il faut, dit Diodore de Sicile, faire une distinction que beaucoup de personnes n'ont pas faite. Le nom de Celtes appartient aux peuples qui habitent au-dessus de Marseille dans l'intérieur des terres, et qui vivent en deçà des monts Pyrénées jusqu'aux Alpes; celui de Gaulois (ou mieux de Gaëls) aux peuples qui sont établis au delà de la Celtique, soit dans les contrées inclinées vers le midi ou vers l'Océan, soit sur les monts Hercyniens (actuellement montagne du Harz et de l'Erzgebirge), enfin qui occupent à la suite les uns des autres tout ce vaste espace jusqu'à la Scythie (actuellement la Russie). Mais les Romains ont confondu ces nations sous une même dénomination et leur donnent à tous le nom de Gaulois. Χρήσιμον δ'ἐστὶ διορίσαι τὸ παρὰ πολλοῖς ἀγνοούμενον. Τοὺς γὰρ ὑπὲρ Μασσαλίας κατοικοῦντας ἐν τῷ μεσογείῳ καὶ τοὺς παρὰ τὰς Ἄλπεις, ἔτι δὲ τοὺς ἐπὶ τάδε τῶν Πυρηναίων ὀρῶν Κελτοὺς ὀνομάζουσι. Τοὺς δ'ὑπὲρ ταύτης τῆς Κελτικῆς εἰς τὰ πρὸς νότον νεύοντα μέρη παρά τε τὸν Ὠκεανὸν καὶ τὸ Ἑρκύνιον ὄρος καθιδρυμένους, καὶ πάντας τοὺς ἑξῆς μέχρι τῆς Σκυθίας Γαλάτας προσαγορεύουσιν. Οἱ δὲ Ῥωμαῖοι πάλιν πάντα ταῦτα τὰ ἔθνη συλλήβδην μιᾷ προσηγορίᾳ περιλαμβάνουσιν, ὀνομάζοντες Γαλάτας ἅπαντας. » (Diodore de Sicile, *Histoire univ.*, l. V, ch. xxxii, texte et trad. franç. de Miot 1834; texte et trad. lat. Dindorf et Müller, coll. Didot, p. 273.)

Les Gaëls, distincts des Celtes, sembleraient donc s'être étendus depuis la Scythie, c'est-à-dire la Russie, jusqu'à l'océan Atlantique, dans les régions septentrionales de l'Allemagne et de notre pays antérieurement en partie occupées par ces Celtes. A l'appui de cette migration du nord-est vers l'ouest, soit des Celtes chassés par les Gaëls, soit des Gaëls eux-mêmes, avec MM. Alfred Maury (*Études celtiques*, in *Revue germanique*, t. VIII, 1859, p. 14) et Aurélien de Courson (*Hist. des peuples bretons*, t. I, p. 193, etc., Paris, 1846), on peut faire remarquer la conformité des noms existant, d'une part, entre les *Œstyi*, anciens habitants de l'Esthonie, province maritime de la Russie actuelle, que Tacite nous dit parler une langue voisine du breton et porter pour insigne le sanglier comme

d'autres peuples de notre pays ; entre les *Gothini*, anciens habitants de la Silésie actuelle que le même historien nous signale comme parlant la langue gauloise ; enfin entre les *Lemovii*, habitant anciennement la province de Dantzig ; et d'autre part les *Ostyæi* et les *Cossini*, anciens habitants du Pen-ar-Bed armoricain, notre Bretagne actuelle, et les *Lemovices* dont, ainsi que le remarque M. Max Deloche, selon César, une peuplade habitait dans cette même Armorique près des Vénètes, des environs de Vannes, et une autre plus considérable, au sud-est des *Pictones*, habitants des environs de Poitiers, avait pour capitale *Lemovices*, actuellement Limoges (*voy.* Maximin Deloche, *De l'existence en Gaule au temps de la conquête de deux peuples Lémoviques : Congrès scientifique de France, tenu à Limoges : Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXIII, p. 597, etc.).

Ergo jam dextro Suevici maris littore Œstyorum gentes adluuntur ; quibus ritus habitusque Suevorum , lingua Britannicæ propior (Tacite, *De moribus Germanorum*, XLV).

Gothinos Gallica.... coarguit non esse Germanos.... (Tacite, *De mor. germ.*, XLIII).

Protinus deinde ab oceano Rugii et Lemovii (Tacite, *l. c.*, XLIII).

Totidem Lemovicibus : octona Pictonibus...; universis civitatibus, quæ Oceanum attingunt quæque eorum consuetudine Armoricæ appellantur (quo sunt in numero Curiosolites, Rhedones, Ambibari, Caletes, Osismii, Lemovices, Veneti, Unelli) sex... (Cesar, *De Bello gallico*, l. VII, c. LXXV).

La migration conquérante des Gaëls de l'est vers l'ouest semble d'ailleurs trouver sa confirmation dans certains passages de Dion Cassius, de Pausanias et d'Appien. Dion Cassius, que nous avons vu signaler la présence des Celtes des deux côtés du Rhin dans les temps les plus reculés, remarque aussi que, depuis, ce fleuve coule « ayant à sa gauche la Gaule et ses habitants ; à sa droite, les Celtes... Telle est la limite qui sépare ces deux peuples depuis qu'ils ont pris des noms différents. »

Προχωρῶν δὲ ἐπὶ δυσμῶν, ἐν ἀριστερᾷ μὲν τήν τε Γαλατίαν καὶ τοὺς ἐποικοῦντας αὐτὴν, ἐν δεξιᾷ δὲ τοὺς Κελτοὺς ἀποτέμνεται. ...Οὗτος γὰρ ὁ ὅρος ἀφ' οὗ γε καὶ ἐς τὸ διάφορον τῶν ἐπικλήσεων ἀφίκοντο, δεῦρο ἀεὶ νομίζεται (Dion Cassius, *Histoire romaine*, l. XXXIX, cap. XLIX, texte et trad. de Gros, t. III, 1851).

« Le nom de Gaulois, dit Pausanias, ne prévalut que très-tard ; ils prenaient anciennement celui de Celtes ; nom que les autres peuples leur donnaient aussi. »

Ὀψὲ δέ ποτε αὐτοὺς καλεῖσθαι Γαλάτας ἐξενίκησε· Κελτοὶ γὰρ κατά τε σφᾶς τὸ ἀρχαῖον καὶ παρὰ τοῖς ἄλλοις ὠνομάζοντο (Pausanias, *Description de la Grèce : Attique*, chap. III, trad. de Clavier, 1814, p. 22).

Appien parle également des Celtes, actuellement appelés Galates et Gaëls.

... Κελτοὶ, ὅσοι Γαλάται τε καὶ Γάλλοι νῦν προσαγορεύονται (Appien, *De rebus Hispaniensibus* § 1, p. 34, coll. Didot).

Or un peuple, surtout un peuple comme les Celtes, auxquels Strabon reconnaît de la célébrité, ἐπιφάνεια (l. IV, ch. I), n'accepte un nom étranger que lorsque, étant vaincu, ce nom lui est imposé par le vainqueur.

Il semble même, ainsi que cela s'observe souvent en pareilles circonstance, que les Celtes, confondus sous la dénomination de leurs vainqueurs Gaëls, aient cherché à protester encore contre cette dénomination en persistant à se donner à eux-mêmes le nom de Celtes. En effet, non-seulement la partie moyenne de notre pays, comprise entre la Seine et la Garonne, conserva en particulier le nom de Gaule celtique, mais César remarque que les habitants de cette région,

quoique appelés *Galli* par les Romains, s'appelaient Celtes dans leur propre langue. *Qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur* (César, *De Bello gallico*, l. I, cap. I).

La distinction ethnique des Celtes et des Gaëls concourant à former la population de la plus grande partie de notre pays, déjà remarquée par M. Aurélien de Courson, dont l'opinion serait partagée par M. Fauriel (A. de Courson, *Hist. des peuples bretons*, Introd., ch. I, p. 7, 1846), semble d'ailleurs s'accorder assez bien avec le récit légendaire de Timagène, d'après lequel les premiers Aborigènes se seraient appelés Celtes du nom d'un roi, et Gaëls de celui de leur mère. *Aborigenes primos in his regionibus quidam visos esse firmarunt, Celtas nomine regis amabilis, et matris ejus vocabulo Galatas dictos* (Timagène *ap.* Ammien Marcellin, l. XV, cap. IX, p, 41, texte et trad. Nisard, éd. Dubochet).

D'ailleurs la fusion des deux peuples Celtes et Gaëls, durant longtemps, durant des siècles, parut loin d'être intime et parfaite. Au quatrième siècle ap. J.-C. le César des Gaules, Julien l'Apostat, dans ses récits avait encore soin de distinguer les Celtes des Gaëls, et la Celtique de la Gaule.

Γαλατῶν, οἶμαι, καὶ Κελτῶν... Κελτοὶ καὶ Γαλάται ἔθνη... Στρατιώτην Κελτόν, στρατιώτην ἐκ Γαλατίας... Ἔκτητι τὴν Γαλατίαν, καὶ τὴν Κελτίδα... (Julien : *Première harangue sur l'emp. Constantin*, p. 29-34-36, et *troisième*, p. 124 de l'éd. grecque-latine de 1696).

Au nord-ouest de l'Europe, les Galls, les Gaëls, Gaoidheal occupèrent anciennement la Grande-Bretagne, dont la partie septentrionale porta longtemps le nom de Calédonie, *Caledonia*, Καληδόνια, Cael-Dun, montagne des Gaëls, et dont la partie occidentale s'appelle encore la principauté de Galles. Tacite d'ailleurs remarquant la ressemblance des habitants de la région méridionale de cette île avec les Galls de notre pays, en induit leur passage du continent (Tacite, *Agricolæ vita*, XI, passage rapporté plus loin).

Après avoir donné leur nom à l'ensemble de notre pays, à la Gaule, Γαλλία, *Gallia*, Γαλάτια, Gall-Tachd, terre des Galls, suivant M. H. Martin (*Hist. de France*, t. I, p. 10, 1838) ; après avoir mêlé leur sang à celui des populations de races celtique et ibérienne occupant antérieurement notre territoire ; après s'être fixés toutefois plutôt au nord qu'au sud de la Garonne, où cependant Strabon nous montre les Bituriges Vivisques, de race gaëlique Γαλατικῶν ἐθνῶν, frères des Bituriges Cubes des environs de Bourges, possédant le port de *Burdigala*, actuellement Bordeaux, au milieu d'Aquitains, de race différente, de race ibérienne ; ces peuples gaëls se portèrent à des époques plus ou moins reculées, soit vers le midi en franchissant les Pyrénées, soit vers l'est en traversant les Alpes ou en remontant le cours du Rhône.

Μόνον γὰρ δὴ τὸ τῶν Βιτουρίγων ('Οἴσκων) τούτων ἔθνος ἐν τοῖς 'Ακυιτανοῖς ἀλλόφυλον ἵδρυται, καὶ οὐ συντελεῖ αὐτοῖς, ἔχει δὲ ἐμπόριον Βουρδίγαλα (Strabon, l. IV, cap. II, § 1, p. 157.)

Au nord-ouest de l'Espagne, la Galice conserve encore actuellement son ancienne dénomination de *Gallæcia*, du nom des *Callaici*, Καλλαικοί, vraisemblablement d'origine gaëlique, habitant à l'occident des Astures (*voy.* Strabon, l. III, cap. III, § 3, p. 126.)

Le nom de la petite ville maritime de Portugalette, auprès de Bilbao, ainsi que celui de Portugal, dérive de *Portus Gallæciæ*, *Portucalia*, Portocalle, anciens noms de la ville de Porto, semblent encore rappeler le souvenir de ces colons gaëls

(*voy.* H. Martin, *Hist. de France*, t. I, p. 5, note 4. — Alph. Rabbe, introduction de Chatelain, *Résumé de l'Histoire de Portugal*, Paris, 1824, p. 6 et 19).

Quant aux migrations des Gaulois ou Gallo-Celtes des Gaules vers le sud-est et vers l'est, Tite-Live nous dit qu'au temps de Tarquin l'ancien, vers l'année 587 av. J.-C., selon M. Am. Thierry, deux jeunes chefs, neveux d'Ambigat, roi des Bituriges Cubes, la plus puissante tribu de la Gaule celtique, Sigovèse et Bellovèse, conduisirent de nombreux émigrants dans deux directions différentes. Justin porte à trois cent mille hommes (*trecenta millia*) l'effectif de ces migrations (l. XX, cap. v).

Bellovèse, dit Tite-Live, rassembla ce qu'il y avait de population exubérante chez les Bituriges (anciens habitants des environs de Bourges), chez les Avernes (de l'Auvergne), chez les Sénones (des environs de Sens), chez les Éduens (des environs d'Autun), chez les Ambarres (des environs d'Ambérieux dans l'Ain), chez les Carnutes (du pays Chartrain), chez les Aulerques (vraisemblablement des environs d'Évreux et du Mans). *Is, quod his ex populis abundabat, Bituriges, Arvernos, Senones, Æduos, Ambarros, Carnutes, Aulercos, excivit* (Tite-Live, *Hist.*, l. V, cap. xxxiv).

Après avoir porté secours aux Phocéens de Marseille en guerre avec les Salyes, peuplade ligure voisine de cette ville, les Gaulois de Bellovèse franchirent les Alpes par la gorge Taurine, ou des Taurins, anciens habitants de Turin, c'est-à-dire par le mont Genèvre, défirent les Toscans, *Tusci*, ou Étrusques, sur les bords du Tessin, et, ayant appris que le terrain sur lequel ils se trouvaient s'appelait le champ des Insubres, frappés, ainsi qu'il a été dit antérieurement, de la conformité de ce nom avec celui des Insubres du pays des Éduens, ils y bâtirent *Mediolanum*, actuellement Milan. Bientôt après, ainsi que l'indiquent Caton, Pline et Tite-Live, conduits par Etitovius, des Cénomans, ou Aulerques Cénomans, anciens habitants des environs du Mans, mais déjà fixés plus au midi à l'ouest de Marseille, dans le pays des Volces, suivirent les traces de Bellovèse, et vinrent se fixer dans le pays, possédé alors par les Libuens, où ils fondèrent Brescia (Briga, ville fortifiée) et Vérone.

Auctor est Cato : Cenomanos juxta Massiliam habitasse, in Volcis (Pline, *Hist. nat.*, l. III, cap. xxiii, p. 176, coll. Nisard, éd. Dubochet).

Alia subinde manus Cenomanorum Etitovio duce vestigia priorum secuta, eodem saltu, favente Belloveso, cum transcendisset Alpes, ubi nunc Brixia ac Verona urbes sunt (*locos tenuere Libui*) *considunt* (Tite-Live, *Hist.*, lib. V, cap. xxxv).

Successivement à ces émigrations prirent part des Boïes, frères des Boïes Résiniers, *Picei Boii*, plus tard mentionnés par saint Paulin (*Opera : Poemata. epist.* IV, p. 477, Antverpiæ, 1622), de ceux, dont la ville, selon M. Élisée Reclus, serait actuellement recouverte par les sables à l'ouest de la Teste-de-Buch, dans le voisinage du bassin d'Arcachon, au sud-ouest de la Gironde (Élis. Reclus, *Le littoral de la France*. In *Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1863, p. 405); — des Lingons, anciens habitants des environs de Langres, avec des Anamans ou Ananes; — enfin, selon Tite-Live et Polybe, des Sénones, anciens habitants des environs de Sens. Franchissant les Alpes Pennines, c'est-à-dire la chaîne du Mont-Blanc, et traversant toute la région entre le Pô et les Alpes, déjà occupée, ils passèrent ce fleuve, et s'emparèrent au nord de l'Apennin du pays des Étrusques et de celui des Ombres, qu'on a vus précédemment s'être maintenus sur le littoral adriatique. *Bononia*, actuellement Bologne, l'ancienne *Felsina* des Étrusques, ainsi que l'in-

dique Pline (l. III, c. xx, p. 173, coll. Nisard), devint la capitale des Boïes, dont M. Am. Thierry limite le territoire à l'est par l'*Utens*, aujourd'hui le Montone, à l'ouest par le Taro, au nord par le Pô, au midi par l'Apennin. Les Lingons se fixèrent près de l'Adriatique, vraisemblablement entre ce fleuve et sa branche méridionale nommée *Padusa*. Les Ananes ou Anamans auraient occupé, au nord de l'Apennin, entre le Taro et la *Varusa*, actuellement la Versa, la région qui correspond aujourd'hui aux duchés de Parme et Plaisance. Enfin les Sénones se portèrent plus au midi, le long de la mer Adriatique, et occupèrent toute la région comprise depuis l'*Utens* jusqu'à l'*Œsis*, rivière actuellement appelée le Gesano Leur capitale, qu'il ne faut pas confondre avec *Sena Julia*, actuellement Sienne, fut Σήνη, *Sena Gallica*, aujourd'hui Sinigaglia, qui, de nos jours, comme au temps de Polybe (l. II, c. xix) et de Silius Italicus, rappelle encore leur nom redouté.

Pennino deinde Boii Lingonesque transgressi, cùm jam inter Padum atque Alpes omnia tenerentur, Pado ratibus trajecto, non Etruscos modo, sed etiam Umbros agro pellunt; intra Apenninum tamen sese tenuere. Tum Senones, recentissimi advenarum, ab Utente flumine usque ad Œsim fines habuere (Tite-Live, *Hist.*, l. V, cap. xxxv).

Τὰ δὲ πέραν τοῦ Πάδου τὰ περὶ τὸν 'Απεννῖνον, πρῶτοι μὲν "Ανανες, μετὰ δὲ τούτους Βοῖοι κατῴκησαν· ἑξῆς δὲ τούτων ὡς πρὸς τὸν 'Αδρίαν Λίγγωνες, τὰ δὲ τελευταῖα πρὸς θαλάττῃ Σήνωνες (Polybe, *Hist.*, l. II, § 17, p. 80, coll. Didot).

...*Senonum de nomine Sena* (Silius Italicus, l. VIII, c. v, 455, p. 538, coll. Nisard, éd. Dubochet; *voy.* aussi l. XV, c. v. 556, p. 452).

Excepté les montagnes du littoral méditerranéen, à l'ouest, occupées par des peuplades ligures, excepté une portion fort limitée du litoral adriatique, occupé par les Vénètes, dont il sera plus tard parlé, les émigrants celto-gaëls occupèrent donc la plus grande partie de la haute Italie, comprise entre les Alpes au nord, l'Apennin au sud-ouest, et l'Adriatique à l'est. Dès lors ce beau pays, habité conjointement par les descendants des divers peuples qui l'avaient possédé, par des Ligures, des Ombres, des Étrusques, des Celto-Gaëls fut distingué de notre pays, la Gaule transalpine, *Gallia transalpina*, par le surnom de Gaule cisalpine, *Gallia cisalpina*, divisée elle-même en Gaule transpadane, *Gallia transpadana*, au delà ou au nord du Pô, et en Gaule cispadane, *Gallia cispadana*, en deçà ou au sud de ce fleuve.

Sans insister davantage sur ces Gaulois d'Italie, étudiés avec grand soin par M. Am. Thierry dans son *Histoire des Gaulois* (liv. I et III); au point de vue ethnographique, qui seul doit nous occuper ici, il suffit de faire remarquer que, malgré les guerres sanglantes qu'ils livrèrent aux Romains; malgré la destruction des Sénones par Dolabella en 283 av. J.-C., et des Boïes par Quintius Flamininus et Scipion Nasica en 192 et 191 av. J.-C.; malgré l'expulsion des rares survivants de cette dernière nation, que Strabon et Pline montrent avoir été se fixer sur les bords du Danube auprès des Taurisques, à l'est des Noriques, autour du lac *Peiso*, actuellement lac Neusiedel, ou lac Balaton, selon Houzé et Malte-Brun, il est permis de supposer que des descendants des Gaulois durent encore se perpétuer dans la haute Italie, mêlés non-seulement avec ceux des autres peuples antérieurs mais aussi avec les nombreux colons envoyés par les Romains (Houzé, *Atlas univ. hist. et géogr.* — Malte-Brun, *Abrégé de géogr. univ.*, p. 92, 1842).

...Βοΐους ...μεταστάντες δ' εἰς τοὺς περὶ τὸν "Ιστρον τόπους μετὰ ταυρίσκων ᾤκουν... (Strabon, l. V, cap. i, § 6, p. 179, coll. Didot).

Noricis junguntur lacus Peiso, deserta Boïorum (Pline, l. III, cap. XXVII, p. 179, coll. Nisard, éd. Dubochet).

Quant aux émigrants gaulois, Gallo-Celtes, qui, au commencement du sixième siècle av. J.-C., alors que Bellovèse se dirigeait vers l'Italie, se rangèrent sous les ordres de Sigovèse, Tite-Live nous dit qu'ils se portèrent vers la forêt Hercynienne. *Tum Sigoveso sortibus dati Hercynii saltus* (Tite-Live, l. V, c. XXXIV).

Il durent y rencontrer d'autres peuples celto-gaëliques. En effet, on a vu précédemment qu'Hérodote plaçait la source du Danube dans le pays des Celtes (l. II, c. XXXIII); et peut-être la présence de ces peuples celtiques, dans la région méridionale de la Germanie explique-t-elle comment Dion Cassius longtemps après, au troisième siècle ap. J.-C., croyait devoir désigner encore sous la dénomination de Celtes ceux que l'on appelait alors Germains. Κελτῶν γάρ τινες, οὓς δὴ Γερμανοὺς καλοῦμεν... (*Hist. rom.*, l. LIII, cap. XII).

En outre Tacite et Strabon montrent que les Helvètes et les Boïes, peuples de race gaëlique, habitaient anciennement, les premiers entre la forêt Hercynienne, le Rhin et le Mein, conséquemment au nord du pays auquel ils ont laissé le nom d'Helvétie; les seconds, une région plus éloignée de la forêt Hercynienne, la Bohême actuelle, qui conserve encore leur nom *Boiohemum*, *Boïes-heim*, *Bœhmen*, demeure des Boïes, malgré qu'ils en aient été chassés par les Marcomans, *Mark-mann*.

Hercyniam silvam, Rhenumque et Mœnum amnes, Helvetii, ulteriora Boii, Gallica utraque gens, tenuere. Manet adhuc Bohæmi nomen signatque loci veterem memoriam. (Tacite, *De mor. Germ.*, XXVIII; *voy.* aussi XLII).

Φησὶ δὲ καὶ Βοΐους τὸν Ἑρκύνιον δρυμὸν οἰκεῖν πρότερον (Strabon, l. VII, cap. II, § 2, p. 244).

A une partie de ces Boïes de Bohême chassés du nord au midi par les Marcomans, ainsi vraisemblablement qu'aux Boïes descendants de ceux que Strabon (l. V, cap. I, § 6, p. 177) dit être venus d'Italie sur les bords du Danube, paraît également du nom de *Boïoaria*, la Bavière actuelle, dont *Boiodurum* actuellement Innstadt, faubourg de Passau, fut une des villes principales. De ces mêmes Boïes, voisins des Helvètes faisaient partie ceux qui, au nombre de trente-deux mille, en l'an 61 av. J.-C. prirent part à l'expédition dans les Gaules, dirigée par Orgétorix, chef des Helvètes. Après la victoire que César remporta sur ces envahisseurs, seuls ces Boïes, réputés par leur vaillance, à la sollicitation des Éduens, alliés des Romains obtinrent du vainqueur de s'établir sur les bords de l'Allier, dans une région qui depuis fit partie du Bourbonnais.

Boiosque, qui trans Rhenum incoluerant et in agrum Noricum transierant (César, *De Bello gallico*, l. I, cap. V).

Boïos, petentibus Æduis, quod egregià virtute erant cogniti, ut in finibus suis collocarent, concessit; quibus illi agros dederunt, quosque postea in parem juris, libertatisque conditionem, atque ipsi erant, receperunt (Ibid., l. I, cap. XXVIII; *voy.* aussi cap. XXIX).

Mais sans insister davantage sur ces Boïes, belliqueuse nation gaëlique disséminée en Gaule, en Italie, en Germanie, il faut, aux peuplades celto-gaëliques déjà mentionnées comme habitant le centre et la région méridionale de la Germanie, en ajouter beaucoup d'autres, dont la migration, ou l'établissement dans les pays où l'histoire nous les montre, remonte à une époque indéterminée antérieure ou postérieure à l'émigration de Sigovèse.

Strabon (l. IV, cap. I, § 13) et César disent que des Volces Tectosages, Τεκτό-

σαγες, habitants des environs de Toulouse, à la suite de dissensions violentes, abandonnèrent leurs demeures pour venir occuper des terres fertiles auprès de la forêt Hercynienne. *Galli... propter hominum multitudinem agrique inopiam trans Rhenum colonias mitterent. Itaque ea, quæ fertilissima sunt, Germaniæ loca circum Hercyniam silvam... Volcæ Tectosages occupaverunt atque ibi consederunt* (César, *De Bello gallico*, l. VI, cap. XXIV).

Justin dit qu'une portion des Gaulois sortis de notre pays, se laissant guider par le vol des oiseaux, se portèrent vers les golfes illyriques, en massacrant les habitants, et allèrent s'établir en Pannonie, c'est-à-dire dans la région de l'Autriche actuelle, située au sud et à l'ouest du Danube. ...*Et portio illyricos sinus ducibus avibus... per strages Barbarorum penetravit et in Pannonia consedit : gens aspera, audax, bellicosa* (l. XXIV, c. IV, p. 495, coll. Dubochet).

Les Teuristes et Taurisques auprès desquels on a vu précédemment venir se fixer les Boïes expulsés d'Italie, étaient également de race gaëlique, selon Strabon. Leur pays correspond en partie à la Carinthie actuelle *Karnthen*, au nord des Carnes, anciens Gaëls de la Carniole (*voy.* H. Martin, *Hist. de France*, t. I, p. 16, note 2). Τευρίστας καὶ Ταυρίσκους, καὶ τούτους Γαλάτας... (Strabon, l. VII, cap. II, § 2, p. 244).

Plus au sud, auprès du mont Ocra (Acra), mêlés aux Illyriens, habitaient les Iapodes, de race celtique, selon Strabon et Stéphane de Byzance (*De urbibus*, éd. grecque et latine de Gronovius et Thomas de Pinedo, in-fol. Amsterdam 1678).

Καὶ οἱ Ἰάποδες δὲ (ἤδη τοῦτο ἐπίμικτον Ἰλλυριοῖς καὶ Κελτοῖς ἔθνος) περὶ τούτους οἰκοῦσι τοὺς τόπους, καὶ ἡ Ὄκρα πλησίον τούτων ἐστίν (Strabon, l. IV, cap. VI, § 10, p. 172 ; *voy.* aussi l. VII, cap. V, § 2, p. 260, collection Didot).

Arrien et Strabon (l. VII, cap. III, § 8) placent aussi dans la région montagneuse du littoral de la mer Adriatique, περὶ τὸν Ἀδρίαν, près du cap Ionique, le pays occupé par les Celtes qui parurent si arrogants à Alexandre, lorsque, interrogés par ce roi de Macédoine, vers l'année 340 av. J.-C., ils répondirent : « Nous ne craignons rien que la chute du ciel; cependant nous estimons l'amitié d'un homme tel que toi. »

Καὶ παρὰ Κελτῶν δὲ τῶν ἐπὶ τῷ Ἰονίῳ κόλπῳ ᾠκισμένων ἧκον (Arrien, l. I, cap. IV, § 6).

Des peuples celtiques et gaëliques étaient donc répandus dans toute la vaste région, qui depuis le Rhin et le Mein, par la vallée du haut Danube, et celle de la Save, par les Alpes orientales, s'étendait le long du littoral montagneux de l'Illyrie jusqu'à la mer Ionienne.

Tandis que bien au nord du Danube, les Ruthènes qui habitent une partie de la Galicie semblent rappeler le nom des *Ruteni* des Gaules, anciens habitants du Rouergue, actuellement le département de l'Aveyron, ainsi que l'a rappelé M. le baron J. Gaujal (*Mém. sur les Ruthènes de Gallicie et de Hongrie*, t. III, p. 117 des *Études historiques sur le Rouergue*, 4 vol. in-8, 1858-59. Paris). Tandis que les Bastharnes ou Basternes, habitant la région qui correspond à la Podolie et à la Moldavie actuelle, où se trouve la ville de Galatz, sont considérés par Plutarque comme des Gaulois.

...Καὶ Γαλάτας τοὺς περὶ τὸν Ἴστρον ᾠκημένους Βαστέρναι καλοῦνται... (Plutarque, *Paul Émile*, § IX, p. 310, coll. Didot; *voy.* aussi Strabon, l. VII, cap. I, § 1, p. 240, coll. Didot).

Tandis qu'auprès de ce fleuve, maintenant encore, les Valaques ou Welches d'Orient rappelleraient l'élément gaëlique de la population roumaine, selon

M. H. Martin (*Hist. de France*, t. I, p. 477 et suiv., note 12 sur l'*Origine de la Roumanie*). Au sud du Danube on voit donc qu'anciennement de nombreux peuples celto-gaëliques se répandirent jusqu'aux frontières de la Thrace, de la Péonie, de la Macédoine et de l'Épire. Aussi la présence de nombreux émigrants dans les montagnes anciennement appelées ALBAN, actuellement encore Albanie, explique comment de nos jours, selon Pouqueville, les belliqueux Arnaoutes se prétendent les descendants des Français, ou plus exactement des anciens habitants de la France (Pouqueville, *Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie*, t. III, p. 20 et 21. Paris, 1805).

Longtemps les peuples celto-gaëliques du bassin du Danube et des montagnes de l'Illyrie firent des incursions dans les États du nord de la Grèce. Un BRENN, Βρέννον, ou chef de guerre de la tribu des Praus, Πραῦσον, selon Strabon (l. IV, cap. I, § 13), vraisemblablement les mêmes que les Thrauses, *Thrausi*, que Tite-Live mentionne au nord de la Thrace (*Hist.*, l. XXXVIII, cap. XLI), après avoir réuni les guerriers de nombreuses peuplades celto-gaëliques et germaniques, battit par lui-même et par ses lieutenants l'armée macédonienne de Ptolémée Ceraunus, le Foudre, et de Sosthènes, celle des Grecs coalisés pour défendre le passage du Sperchie et le défilé des Thermopyles, et vint piller le temple de Delphes, en l'an 279 av. J.-C. Mais la plupart des guerriers, qui n'avaient pas péri dans ces expéditions, retournèrent dans leurs pays, au nord de la chaîne de l'Hémus, actuellement les Balkans, dans le bassin du Danube, ou à l'ouest, dans les régions montagneuses de l'Illyrie. Peu d'entre eux se fixèrent dans les pays qu'ils venaient de parcourir et de dévaster. D'après Justin (l. XXXII, cap. III, p. 518), Tite-Live et Athénée (l. VI, p. 234, texte et trad. lat. Casaubon, 1598, et p. 256, cap. V : *Animadversiones*, 1600), quelques-uns au retour de l'expédition de Delphes, revenus au nord du mont *Scordus*, actuellement *Tchardagh* ou *monte Argentaro*, en Épire constituèrent le redoutable peuple des Gaulois Scordiskes, Κορδίστα ou Σκορδίσκοι Γαλάται, selon Strabon (l. VII, cap. II, § 2, p. 244), qui, après s'être fixés sous la conduite de Bathanat, Βαθάνατος, au confluent du Danube et de la Save, s'étendirent, en soumettant les populations de ces régions, depuis la Thrace jusque dans la Pannonie, dont ils possédèrent une partie, jusqu'au pays des Taurisques, dans les vastes contrées qui correspondent actuellement à la Servie, à la Bosnie, à l'Herzégovine, à la Dalmatie, à la Croatie, à l'Illyrie et à l'Esclavonie. *Quæ Thraciæ natio, Gallicam originem a tempore Brenni repetebat. Nam amisso apud Delphos Imperatore, reliquas copias qua poterant rediisse domum; suos majores, duce Bathanato, cujus tum adhuc sub eodem vocabulo manebat genus, ad confluentes Danubii et Savi, sedibus captis, Scordiscos appellari cœpisse. Ab hoc initio, paulatim submotis accolis, regionem satis amplam occupaverunt, ut finitimi Pannoniis adeoque Pannoniæ pars, a Tauriscis monte Claudio disjuncti, usque Thraciam ditione prolata, illius populis accenserentur* (Tite-Live, *Hist. quod extat cum integris* Frenshemii *supplementis*, t. II, p. I, lib. LXIII, § 1).

D'autres Gaulois, d'après Polybe, sous le commandement de Comontor, Κομοντόριος, seraient demeurés en Thrace au sud du mont Hémus. De leur capitale Thyle, Τύλη, ils dominaient le pays, et imposaient un lourd tribut aux habitants de Byzance (Polybe, l. IV, cap. XLVI, p. 255, coll. Didot).

Des Tectosages, qui, ainsi que l'indiquent Strabon (l. IV, cap. I, § 13, p. 156) et Justin, avaient pris part à l'expédition de Delphes, les uns, non contents de retourner en Germanie, près de la forêt Hercynienne, où deux siècles plus tard César

signale leur présence (l. VI, cap. xxiv), reportèrent, jusqu'à Toulouse, leur ancienne patrie, les dépouilles de la Grèce (Justin, l. XXXII, cap. iii, p. 518).

Les autres, avec d'autres guerriers gallo-celtiques et germains passèrent en Asie. Conduits selon Strabon (l. XII, cap. v, p. 485) et Tite-Live par Lutar ou Lothaire, *Lutarius*, et Léonor, *Leonorius*, Λεοννόριος, ces guerriers, appelés en Asie par Nicomède, roi de Bithynie, pour repousser l'usurpation de Zybétas, se montrèrent partout victorieux, et quoique réduits de vingt mille à dix mille combattants, mais bientôt suivis d'autres émigrants occidentaux, ils établirent leur domination sur toute l'Asie Mineure située à l'ouest du Taurus. Sous les dénominations de Tectosages, de Trocmes et de Tolistoboïes (mélange de Boïes et de Tolosates, Tectosages habitant les environs de Toulouse (*voy.* Diefenbach, *Celtica*, II, et Am. Thierry, *l. c.*, l. II, ch. i, p. 225, note), dénominations rappelant moins les noms de chefs, ainsi que le pense Strabon pour les derniers, que les noms ethniques des combattants, ces Gaulois, partagés en trois hordes distinctes, se distribuèrent le vaste territoire soumis par leurs armes. Les Trocmes, ainsi que l'indique Tite-Live, eurent en partage la côte de l'Hellespont, région maritime du nord-ouest de l'Asie Mineure, correspondant actuellement au détroit des Dardanelles. Les Tolistoboïes eurent l'Æolide et l'Ionie, correspondant au littoral occidental. Les contrées de l'intérieur échurent aux Tectosages. Ainsi toute l'Asie située en deçà du mont Taurus, payait tribut à cette nation, dont le principal établissement était fixé sur les rives du fleuve Halys. Enfin l'accroissement successif de leur population les rendit si redoutables, que les rois de Syrie eux-mêmes n'osèrent refuser d'être au nombre de leurs tributaires. *Postremo cum tres essent gentes, Tolistoboii, Troemi, Tectosagi; in tres partes, quâ cuique populorum suorum vectigalis Asia esset diviserunt. Troemis Hellesponti ora data; Tolistoboii, Æolida atque Ioniam; Tectosagi mediterranea Asiæ sortiti sunt. Et stipendium totâ eis Taurum Asiâ exigebant; sedem autem ipsi circa Halyn flumen ceperunt: tantusque terror eorum nominis erat multitudine etiam magnâ sobole aucta, ut Syriæ quoque ad postremum reges stipendium dare non abnuerent* (Tite-Live, *Hist. Rom.*, lib. XXXVIII, § xvi, trad. de Dureau de la Malle et Noël).

D'abord disséminés dans quelques camps retranchés, ou allant de villes en villes au milieu des populations grecques et asiatiques qui leur payaient tribut en argent et en vivres, mais continuaient à se gouverner elles-mêmes, après les défaites que le roi de Syrie, Antiochus le Sauveur et son général Théodotas le Rhodien, ainsi qu'Attale, roi de Pergame leur firent éprouver, suivant Lucien de Samosate et Tite-Live, ces peuplades gauloises devinrent sédentaires (Lucien, *Zeuxis ou Antiochus*, ch. xxii, § 8 à 11, p. 247 et 248, coll. Didot. — Tite-Live, l. XXXVIII, ch. xvi). Selon Strabon, Pline et quelques autres auteurs, les Tectosages, et une tribu de moindre importance, vraisemblablement germanique, les Teutobodiaque se fixèrent dans la Grande-Phrygie, à l'occident du fleuve Halys, actuellement le *Kisil-Irmak*. Ils eurent Ancyre, maintenant Angora ou Angorieh pour capitale. Les Tolistoboïes, avec les tribus secondaires, les Voturcs, et les Ambitues s'établirent plus à l'ouest, auprès de la Bithynie, dans une partie de la Phrygie, sur les bords du *Sangarius*, encore appelé *Sakaria*. Ils eurent pour villes principales Blaukion et Peion. Pessinunte, *Pesinus*, appartint, selon Pline aux Tolistoboïes, suivant Strabon aux Tectosages. Enfin les Trocmes, fixés à l'est de l'Halys et à l'ouest du Pont et de la Cappadoce, eurent pour quartier général Taw ou Tavion. Assez mal délimité, l'ensemble du territoire occupé par ces trois

peuplades, connu sous les noms de Galatie, *Galatia*, Γαλατία, de Gaule asiatique, de Gallo-Grèce, Γαλλογραικία, était donc borné au nord par la Bithynie, et la Paphlagonie, à l'ouest par le royaume de Pergame et par la Phrygie maritime, au nord-est par le Pont, et à l'est par la Cappadoce.

Simul dicendum videtur et de Galatia, quæ superposita agros majori ex parte Phrygiæ tenet, caputque quondam ejus Gordium. Qui partem eam insedere Gallorum, Tolistobogi et Voturi et Ambitui vocantur; qui Mæoniæ et Paphlagoniæ regionem Trocmi. Prætenditur Cappadocia a septentrione et solis ortu, cujus uberrimam partem occupavere Tectosages ac Teutobodiaci. Et gentes quidem hæ. Populi vero ac tetrarchiæ omnes, numero CXCV oppida : Tectosagum, Ancyra; Trocmorum, Tavion; Tolistobogorum, Pesinus (Pline, l. V, cap. XLII, p. 254, texte et trad. de Littré, coll. Dubochet).

Ἔχουσι δὲ οἱ μὲν Τροκμοὶ τὰ πρὸς τῷ Πόντῳ καὶ τῇ Καππαδοκίᾳ... φρούρια δ'αὐτοῖς τετείχισται τρία, Τάουιον... Τροκμοὶ μὲν δὴ ταῦτ'ἔχουσι τὰ μέρη, Τεκτόσαγες δὲ τὰ πρὸς τῇ μεγάλῃ Φρυγίᾳ τῇ κατὰ Πεσσινοῦντα καὶ Ὀρκαόρκους· τούτων δ'ἦν φρούριον Ἄγκυρα... Τολιστοβώγιοι δὲ ὅμοροι Βιθυνοῖς εἰσι καὶ τῇ Ἐπικτήτῳ καλουμένῃ Φρυγίᾳ· φρούρια δ'αὐτῶν ἐστι τό τε Βλούκιον καὶ τὸ Πήιον (Strabon, l. XII, cap. v, § 2, p. 485-6, coll. Didot).

Ces Gallo-Celtes de la Galatie, qui répond actuellement aux Sandjakats d'Angourieh et de Kiankari, quoique soumis par Cneius Manlius, en 187 av. J.-C. à la domination romaine, n'en continuèrent pas moins à habiter l'Asie Mineure, où récemment M. Georges Perrot remarquait encore leurs descendants parmi les femmes d'Angora (G. Perrot, *Souvenirs d'Asie Mineure*, in *Revue des Deux Mondes*, mars, 1863, p. 514).

On voit par l'exposé précédent combien fut étendue l'aire géographique des populations gaëliques et gallo-celtiques. Outre quelques peuplades laissées dans la Germanie septentrionale, ces populations occupèrent une grande partie des Iles Britanniques, de la Gaule, du nord de l'Espagne et de l'Italie, du midi de la Germanie, de l'Illyrie, et enfin après avoir ravagé les régions septentrionales de la Grèce, et y avoir laissé quelques minimes colonies, allèrent fonder en Asie Mineure un État quelque temps puissant et redouté.

Ces Gaëls, Γαλάται, que Diodore de Sicile distingue des Celtes, Κελτοί, et nous dit avoir d'abord occupé les régions maritimes s'étendant de l'océan Atlantique à la Scythie ou Russie actuelle, ne paraîtraient être que les Cimmériens les plus occidentaux, que les premiers émigrants vers l'occident des populations cimmériennes de l'Orient dont il sera ultérieurement parlé. « Suivant l'opinion de quelques écrivains, ajoute cet historien, ce peuple, devenu fameux par sa férocité, est le même que celui qui, dans les temps anciens, a ravagé toute l'Asie, sous le nom de Cimmériens, dénomination qui, s'étant altérée par le laps des ans, s'est changée facilement en celle de Cimbres. » Διαβεβοημένης δὲ τῆς τούτων ἀλκῆς καὶ ἀγριότητός φασί τινες ἐν τοῖς παλαιοῖς χρόνοις τοὺς τὴν Ἀσίαν ἅπασαν καταδραμόντας, ὀνομαζομένους δὲ Κιμμερίους, τούτους εἶναι, βραχὺ τοῦ χρόνου τὴν λέξιν φθείραντος ἐν τῇ τῶν καλουμένων Κίμβρων προσηγορίᾳ (Diodore de Sicile, l. V, ch. XXXII, p. 275, texte et trad. lat. de Dindorf et Müller, coll. Didot; v. trad. franç. de Miot, 1854).

Pareillement les Gaëls paraissent avoir eu avec les Belges de grands rapports ethniques, qui de nos jours semblent encore être rappelés par la synonymie des populations de certaines contrées. En effet le nom des Gaëls ou Galls se retrouve encore actuellement peu modifié dans le nom de Wallons porté par les Belges du Hainaut, des provinces de Namur, de Liége, du Brabant et du Luxembourg; Wallons que M. Henri Martin regarde comme des « Belges de race pure » (*les Races*

brunes et les races blondes, in *Revue nationale et étrangère*, t. III, p. 127, 1861).

Quant au nom de Welsh donné par les Anglais à l'habitant actuel du comté de de Galles que, d'ailleurs, suivant M. Esquiros, certains ethnologistes regarderaient comme ayant été colonisé par des Belges, de même que le nom de *Wälsch*, Welche donné encore actuellement, suivant M. de Godron, par les Alsaciens de langue germanique, au Lorrain, ou à tout autre habitant de l'ancienne Gaule, ils présentent également certaines analogies avec le nom de Belge (Godron, *Études ethnologiques sur les origines de la population lorraine*. Nancy, 1862, p. 41; — Alph. Esquiros, *L'Angleterre et la vie anglaise; le Sud du pays de Galles*, in *Revue des Deux Mondes*, 15 févr. 1865, p. 807).

Les Belges, *Belgæ*, Βέλγαι, occupaient toute la région nord-est des Gaules comprise entre le Rhin, la mer, la Seine et la Marne, ainsi que l'indiquent la plupart des auteurs anciens, entre autres César. ...*A Belgis Matrona et Sequana dividit... Belgæ ab extremis Galliæ finibus oriuntur; pertinent ad inferiorem partem fluminis Rheni; spectant in septentriones et orientem solem* (César, *De Bell. gall.*, l. I, cap. I).

D'après Strabon, les Belges non-seulement se seraient étendus du Rhin à la Seine et à la Marne, mais auraient occupé toute la région maritime septentrionale des Gaules, s'étendant au nord des Celtes, du Rhin à la Loire, région que précédemment Diodore de Sicile nous a montré être occupée par les Gaëls, Γαλάται, qui sembleraient donc encore s'y confondre avec les Belges (Diodore de Sicile, l. V, ch. XXXII, p. 273, coll. Didot). Cette occupation de notre pays par les Belges remonterait, selon M. Am. Thierry, approximativement à 280 ans, d'après M. Schayes, entre 200 et 150 avant J.-C. Cette date, vraisemblablement antérieure, paraît difficile à déterminer (Am. Thierry, *Hist. des Gaulois*, Introd. *Belges et Armorikes*, t. I, p. 37, éd. 1862; — Schayes, *les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, t. I, p. 53, 2 vol., 1837).

Τούτων δὲ τοὺς Βέλγας ἀρίστους φασίν, εἰς πεντεκαίδεκα ἔθνη διῃρημένους, τὰ μεταξὺ τοῦ Ῥήνου καὶ τοῦ Λείγηρος παροικοῦντα τὸν ὠκεανόν... (Strabon, l. IV, ch. IV, § 3, p. 163, coll. Didot).

Les Belges d'ailleurs paraissent, pour la plupart, avoir été d'origine germanique. Ainsi que le dit positivement César, ils auraient franchi le Rhin pour s'emparer de contrées fertiles. Au nombre des tribus germaniques établies dans la Gaule belgique, César, Tacite, Strabon (l. IV, cap. III, § 4) indiquent : les Éburons, *Eburones*, anciens habitants du pays de Liége; — les Tongres, *Tungri*, qui les premiers des conquérants d'outre-Rhin auraient pris le nom de Germains, Wehrmann, homme de guerre, et ne seraient venus se fixer dans la région, où ils élevèrent la ville, encore appelée Tongres, dans le Limbourg, que peu de temps avant l'époque de Tacite, vraisemblablement dans la seconde moitié du premier siècle av. J.-C.; — les Condrusiens, *Condrusi*, anciens habitants du Condrotz dont la petite ville d'Huy est le chef-lieu; — les Cæreses, *Cæræsi*, et les Pœmanes, *Pœmani*, anciens habitants du Luxembourg actuel; — les Nerviens, *Nervii*, Νερούιοι, peuple énergique qui possédait une grande partie de la région qui correspond actuellement à la Flandre, au Hainaut et au Cambrésis; — les Trévires, *Treveri*, Τρήουιροι, peuple considérable ayant pour capitale la très-antique ville de Trèves, Trier; — les Vangions, *Vangiones*, des environs de *Borbetomagus*, Worms; — les Némètes, *Nemetes*, des environs *Noviomagus*, Spire, Spier; — les Triboques, *Triboci*, Τριβοκχοι, des environs d'*Argentoratum*, Strasbourg, etc., etc.

Plerosque Belgas esse ortos ab Germanis; Rhenumque antiquitus trans-

ductos, propter loci fertilitatem ibi consedisse;... Condrusos, Eburones, Cœrœsos, Pœmanos, qui uno nomine Germani appellantur (César, *De Bell. gall.*, l. II, cap. IV).

Ceterùm Germaniœ vocabulum recens et nuper additum : quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint, ac nunc Tungri, tunc Germani vocati sint : ita nationis nomen, non gentis (Tacite, *De mor. Germ.*, II).

...Treveri et Nervii circa affectationem Germanicœ originis ultro ambitiosi sunt... Ipsam Rheni ripam haud dubie Germanorum populi colunt, Vangiones, Triboci, Nemetes (Tacite, *De mor. Germ.*, XXVIII).

Le nom de *Belgium* paraît avoir été réservé spécialement à une partie assez limitée de la Gaule belgique correspondant aux pays des Bellovaques, des Atrébates et des Ambianiens, anciens habitants des environs de Beauvais, d'Arras et d'Amiens (*voy.* César, *De Bell. gall.*, l. V, l. XXIV). Ces importantes tribus belges paraîtraient avoir étendu leur autorité, non-seulement sur les populations habitant antérieurement le pays, mais aussi sur les autres peuplades étant ultérieurement venues de Germanie. La grande autorité et le renom de courage dont jouissaient les Bellovaques, *Bellovaci*, selon César (l. II, cap. IV) parmi les peuples de la Gaule belgique, sembleraient porter à le croire. D'ailleurs ces habitants du *Belgium*, ces Belges proprement dits, ainsi que d'autres de la région plus occidentale de la Gaule belgique, vraisemblablement venus aussi d'outre-Rhin, avaient probablement occupé le nord de notre pays à une époque bien antérieure à celle de l'arrivée des Nerviens, des Tongres et autres peuplades germaniques sus-mentionnées. Cette ancienne immigration des peuples Belges semble admissible, lorsqu'on remarque d'une part que Denys le Périégète place les Bretons, *Βρετανοί*, au nombre des nations germaniques habitant les montagnes de la forêt Hercynienne, les montagnes du Harz actuel ; et d'autre part que Pline indique les Bretons, *Britanni*, comme habitant auprès des Bellovaques et des Ambianiens, non loin du Beauvaisis, et de *Samarobriva* actuellement Amiens. D'après Juste-Lipse, cité par MM. Littré et Roget de Belloguet, des landes marécageuses entre Coveerden et l'Ems porteraient encore le nom de Bruyères Bretonnes, *Bretansche Heide*. En Ost-Frise, près de Leer, une chaîne de collines conserverait encore celui de *Brettenberg*. A l'embouchure du vieux Rhin, près de Cathwyk, aurait existé anciennement *Brittenburgo*, un fort breton (Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, p. 251, 1864).

... ἔνθα Βρετανοὶ
λευκά τε φῦλα νέμονται ἀρειμανέων Γερμανῶν
Ἑρκυνίου δρυμοῖο παραθρώσκοντες ὀρόγκους.

(Denys le Périégète, in *Geographi græci minores*, Godofredi Bernhardy. Lipsiæ, 1828, texte et trad. latine. V. 284-6.)

Britanni, Ambiani, Bellovaci (Pline, *Hist. nat.*, l. IV, cap. XXXI, p. 252 et 253, éd. de Panckoucke).

Les peuplades belges non-seulement occupèrent notre pays jusqu'à la Seine et à la Marne, et vraisemblablement quelques-unes s'avancèrent, ainsi que semble l'indiquer Strabon (l. IV, ch. IV, § 3), au delà de la Seine jusqu'à la Loire, mais, selon M. Am. Thierry, certaines d'entre elles se seraient portées plus au midi. Tels seraient les Volkes, *Volcæ*, *Οὐόλκαι*, désignés dans quelques manuscrits sous le nom de *Bolgæ*, *Belgæ* (Am. Thierry, *Hist. des Gaulois*, Introduct. et liv. IV, ch. I, p. 437 du t. I). Ce peuple, dont toutefois l'origine belge reste encore insuffisamment prouvée, se divisait en Volkes Arécomikes ayant *Nemausus*,

Nîmes, pour capitale, et en Volkes Tectosages, subdivisés eux-mêmes en Tolosates des environs de *Tolosa*, Toulouse (Justin, l. XXXII, cap. III, p. 518), et en Aticini, des environs de *Carcaso*, Carcassonne. On a vu précédemment que ces Tectosages, en partie émigrés en Germanie près de la forêt Hercynienne, prirent part à l'expédition de Delphes, et constituèrent une des peuplades Galates de l'Asie Mineure. *Regio Volcarum Tectosagum... Carcasum Volcarum Tectosagum... Nemausum Arecomicorum... Tolosani Tectosagum* (Pline, l. III, c. V, p. 159-160, éd. Dubochet).

Un grand nombre de tribus appartenant, soit aux populations occupant antérieurement la région septentrionale de notre pays, soit aux Belges, passèrent également dans les îles d'outre-Manche, ainsi que le disent Tacite (*Agric. vita*, XI) et César. *Maritima pars (Britanniæ) ab iis qui prædæ ac belli inferendi causa ex Belgis transierant; qui omnes fere iis nominibus civitatum appellantur, quibus orti ex civitatibus eò pervenerunt, et bello illato ibi remanserunt, atque agros colere cœperunt* (César, *De Bell. gall.*, l. V, cap. XII).

De ces colons, les uns conservèrent le nom général de Belges, comme les Belges, Βέλγαι, qui avaient pour ville Οὐέντα, *Venta Belgarum*, actuellement Winchester dans le comté de Southampton, mais s'étendaient au nord-ouest dans la région qui répond aux comtés de Wiltz et de Sommerset. Βέλγαι καὶ πόλεις Ἴσχαλις, Ὕδατα θερμὰ Οὐέντα (Ptolémée, éd. de Wilberg, 1838, p. 109).

Les autres conservèrent le nom propre de leur peuplade ou de leur pays ainsi que l'indique César (l. V, cap. XII). Tels furent les Atrébates qui, des environs d'Arras, des bords de la Scarpe, envoyèrent au sud-ouest de la haute *Thamesis*, Tamise, des colons qui y conservèrent leur nom d'Atrébates, Ἀτρεβάτιοι, et eurent pour ville Caleva, Καληούα. Tels furent aussi les Parisiens, *Parisii*, Παρίσιοι, qui fixés sur les bords de la Seine, *Sequana*, Σηκοάνα, autour de la petite ville insulaire de Lutèce, *Lutætia*, Λουκοτεκία, actuellement Paris, paraissent également avoir envoyé des colons au nord de l'*Abus*, actuellement l'Humber, où Ptolémée les montre conservant le nom de Παρίσοι, et ayant pour capitale *Petuaria*, Πετουαρία, actuellement Burgh au sud du comté d'York.

Tels furent sans doute bien d'autres petits peuples, entre autres les Ædui, anciens habitants du comté de Sommerset, selon John Hughes, peuplade qui aurait porté le même nom que les *Ædui*, Éduens continentaux, peuple puissant, non de la Gaule belgique, mais de la Gaule celtique, occupant un vaste territoire autour de Bibracte ou *Augustodunum*, actuellement Autun (John Hughes, *Horæ Britannicæ on studies in ancient Bristish history*, London, 1819, p. 59).

Εἶτα Ἀτρεβάτιοι καὶ πόλις Καληούα (Ptolémée, *l. c.*, p. 109).

Πρὸς οἷς περὶ τὸν Εὐλίμενον κόλπον, Παρίσοι καὶ πόλις Πετουαρία (Ptolémée, *l. c.*, p. 108).

Parmi ces colons continentaux, les Bretons que précédemment Denys le Périégète (*l. c.*, V, 284-6), et Pline (l. IV, cap. XXXI) nous ont montré successivement fixés en Germanie, sur les monts Hercyniens, puis en Gaule belgique auprès des Bellovaques et des Ambianiens, paraissent avoir eu très-anciennement l'honneur de donner leur nom aux îles Britanniques, antérieurement appelées Albion, Ἀλουίων.

Selon Bède le Vénérable, ces Bretons qui donnèrent leur nom à la Grande-Bretagne, dont ils occupèrent la partie méridionale, mais aussi quelques points plus septentrionaux comme Dumbarton, Dun-Britton, la Balclutha des poëmes d'Ossian, sur la côte ouest de l'Écosse actuelle, venaient du littoral armoricain, dénomina-

tion sous laquelle il entendait vraisemblablement, non-seulement la partie nord-ouest des Gaules appelée Armorike, mais aussi une grande partie du littoral septentrional, correspondant à notre Normandie actuelle, comprise d'ailleurs par César dans les pays armoricains (*De Bell. gall.*, l. VII, cap. LXXV). Il est difficile d'assigner une date approximative au passage des Bretons en Albion, quoique cependant Henri Hunting Donensis croit devoir le rapporter à l'époque, d'ailleurs peu précise, du troisième âge du monde (Ossian, *Poésies galliques*, trad. de Letourneur, t. III, p. 7-11, *Carthon*, Paris, an VI; — *voy.* sur Dunbarton, Houzé, *Atlas univ. hist. et géog.*, Angleterre, carte III; — Henrici archidiaconi Huntendoniensis *Historiarum libri octo*, l. I, p. 301, 1600).

In primis hæe insula Britones solum, à quibus nomen accepit, incolas habuit, qui de tractu Armoricano (ut fertur) Britanniam advecti, australes sibi partes illius vindicarunt. Beda, *Ecclesiasticæ historiæ gentis Anglorum libri quinque :* l. I, cap. I, p. 2, Antverpiæ, 1550).

Il est toutefois permis de penser que ces migrations transmaritimes eurent lieu successivement depuis des époques assez reculées. M. William Betham croit devoir rapporter au dix-huitième siècle avant Jésus-Christ la première immigration des Belges au Firbolgs en Irlande sous la conduite de NEAMEID, *Nemidius*. Ossian, barde du troisième siècle après Jésus-Christ, et Macpherson qui a recueilli ses poésies, signalent Larthon comme le premier chef des Firbolgs ou Filbogs, c'est-à-dire hommes d'arc, ayant passé d'INISHUNA, côte sud-ouest de la Grande-Bretagne, en INISFAIL ou Irlande actuelle, dont la partie méridionale peuplée de ces immigrants aurait porté quelque temps le nom de *Bolga*. Selon Mac-Geoghegan, qui s'appuie des recherches de O'Flaherty (*Ogygia*, part. 3 cap. IX), et suivant William Betham, ces Firbolgs ou Belgiens, très-anciennement chassés d'Irlande, y seraient revenus deux siècles plus tard sous la conduite d'arrière-petits-fils de Neameid, les cinq frères : Slainge ou Slaingey, Righraidhe, Rughruighe ou Rory, Gann, Gannan ou Geanann, et Sengan ou Seangann. Les descendants de ces Firbolgs, sous le nom de Ferdomnoins, auraient principalement occupé la Conacie, région occidentale de l'Irlande, qui répond approximativement au Connaught actuel. Ces Firbolgs, vers l'an 50 avant Jésus-Christ, sous le règne d'Eocha ou Eochaid IX se seraient divisés en trois peuplades, les Fircraibs aux environs de *Limericum*, Limerick; les Gamanrads depuis les environs de *Gallovidia*, Galloway, jusqu'aux confins de l'Ultonie, l'Ulster, enfin les Tuatha Taidheans dans la Lagénie, le Leinster actuel. Il semblerait donc que les Belges ou Firbolgs auraient anciennement envahi la plus grande partie de la région sud-ouest de l'Irlande correspondant à la *Momonia*, Munster, à la *Conacia* Connaught, et au sud de la *Lagenia*, Leinster ; mais que les anciens possesseurs de l'île auraient su maintenir leur indépendance dans la région nord-est correspondant à l'*Ultonia*, Ulster, et à la plus grande partie de la *Lagenia* Leinster (Ossian, *Poésies galliques*, traduites de l'anglais de Macpherson par Letourneur, in-12. Paris, an VI ; t. III, p. 116, note 1, p. 143, note 4, p. 192, note 5, t. IV, p. 63, etc.; — Ma-Geoghegan, *Histoire de l'Irlande ancienne et moderne*, 3 vol. 1758, Paris, t. 1, p. 61, etc. — William Bethm, *The Gael and Cymbri*, Dublin, 1834, p. 427 et suiv.).

Sans insister davantage sur les Belges continentaux et insulaires dont César (*De Bell. gall.*, l. II, cap. I V), Tacite (*De mor. Germ.* II et XXVIII), Strabon (l. IV, cap. III, § 4) nous signalent l'origine en partie germanique, il faut actuellement parler des Cimmériens, Cimbres, Cymry, qui, d'après Diodore de Sicile (l. V, ch. XXXII), auraient des rapports ethniques avec les Gaëls, Γαλάται, et d'après

Tacite (*De mor. Germ.* xxxvii) et Pline (l. IV, cap. xxviii) sembleraient également des peuples germaniques.

Ces Cimmériens, *Cimmerii*, Κιμμέριοι, selon Homère, avaient leur ville dans un pays sombre et brumeux (*Odyssée*, XI, v. 14 et 15, p. 391, coll. Didot). Hérodote, Strabon, Pline (*Hist. nat.*, l. VI, cap. vi, p. 241), Denys le Périégète (*Geogr. græci minores*, Godofredi Bernhardy, v. 166-8. Lipsiæ, 1828) et d'autres auteurs nous les montrent habitant anciennement au nord du Pont-Euxin, actuellement la mer Noire, auprès de la Méotide, aujourd'hui mer d'Azof. Dans ces contrées se trouvaient au temps d'Hérodote un pays appelé Cimmérie, les villes de Parthmies cimmériennes et de Cimmérion, et le Bosphore cimmérien actuellement le détroit de Zabache ou d'Iénikalé. De nos jours le nom de la Crimée et celui de la petite ville de Krim, Eski-Krim ou Lewkopol rappellent encore ces anciens Kimmériens.

Καὶ νῦν ἔστι μὲν ἐν τῇ Σκυθικῇ Κιμμέρια τείχεα, ἔστι δὲ πορθμήϊα Κιμμέρια, ἔστι δὲ καὶ χώρη οὔνομα Κιμμερίη, ἔστι δὲ Βόσπορος Κιμμέριος καλεόμενος (Hérodote, *Hist.* l. IV, ch. xii).

De ces Cimmériens, les plus orientaux sans doute firent de nombreuses incursions en Asie Mineure. Strabon dit qu'au temps d'Homère, c'est-à-dire vers le dixième siècle, avant Jésus-Christ, ils ravagèrent ainsi l'Éolide, l'Ionie ; ils attaquèrent tantôt les Paphlagoniens, tantôt les Phrygiens. Lygdamis, un de leurs chefs, pénétra jusqu'en Lydie, s'empara de Sardes et périt en Cilicie (Strabon, l. III, ch. ii, § 12, p. 123 ; *voy.* en outre l. I, ch. iii, § 21, p. 51 ; l. I, ch. ii, § 9, p. 17).

Ces Cimmériens, suivant Eusèbe et Paul Orose auraient fait des incursions en Asie vers la 24e année de l'ère lacédémonienne, 30 ans environ avant la fondation de Rome, c'est-à-dire dans la première moitié du huitième siècle avant Jésus-Christ (Eusebii Cæsariensis episcopi *Chronicon*, fol. 44, éd. pet. in-4°, Henricus Stephanus, 1518). — Pauli Orosii Presbyteri Hispani *Adversus paganos historiarum libri septem*, 1582, Coloniæ, in-12, lib. I, cap. xxi, p. 52).

Selon Hérodote, les Kimmériens chassés de leur pays par les Scythes, après avoir enterré leurs morts sur les bords du fleuve Tyras, actuellement le Dniester, où l'on voyait encore de son temps leurs tombeaux, étaient également revenus en Asie vers 670 avant Jésus-Christ, sous le règne d'Ardys II, fils de Gygès, roi de Lydie ; et s'étaient établis dans la presqu'île où s'éleva plus tard la ville grecque de Sinope, actuellement Sinoub dans le Livah de Kastamouni.[1] Φαίνονται δὲ οἱ Κιμμέριοι φεύγοντες ἐς τὴν Ἀσίην τοὺς Σκύθας καὶ τὴν χερσόνησον κτίσαντες, ἐν τῇ νῦν Σινώπη πόλις Ἑλλὰς οἴκισται (Hérodote, l. IV, ch. xii, p. 188).

De cette presqu'île, vraisemblablement ils continuaient à faire des expédition dans les contrées voisines. Mais ils auraient été chassés d'Asie Mineure par Aliatte II après 610 avant Jésus-Christ et auraient été poursuivis par les Scythes de Madyas, dans le pays des Mèdes et en Assyrie, alors que Cyaxare assiégeait Ninive. Selon Strabon, ce chef Madyas ou Madys, vainqueur des Kimmériens commandés par Cobus, aurait mis fin à leurs incursions (Hérodote, l. I, ch. xv, xvi et ciii ; l. IV, ch. xi, xii, coll. Didot; — Strabon, l. I, ch. iii, § 21).

Que devinrent alors ces Kimmériens refoulés en Asie par les Scythes ? Il est peu vraisemblable qu'ils se soient portés vers le nord d'où ils venaient d'être expulsés. Peut-être se refugièrent-ils dans une région plus centrale de l'Asie. Ne serait-ce pas les descendants de ces Kimmériens qui auraient offert à M. Ware fils, lors de

l'expédition de lord Kean dans le Bélouchistan le type kymrique à l'état de pureté? (*Nouvelles annales des voyages*, 1846, t. VII, p. 121.)

Des Kimmériens du sud-est de l'Europe une faible partie, fuyant les Scythes, se porta ainsi en Asie. D'autres Kimmériens en beaucoup plus grand nombre, habitaient plus à l'occident de vastes régions. Suivant Plutarque, qui nous montre une partie des Kimmériens chassés des bords du Palus Mæotides en Asie, d'autres Kimmériens « qui formaient la partie la plus nombreuse et la plus belliqueuse de la nation, habitaient aux extrémités de la terre, près de l'océan Hyperboréen, dans un pays couvert partout de bois et d'ombres épaisses, presque inaccessible aux rayons du soleil qui ne peuvent pénétrer dans ces forêts si vastes et si profondes qu'elles vont se joindre à la forêt Hercynie. » Τὸ δὲ πλεῖστον αὐτῶν (Κιμμερίων) καὶ μαχιμώτατον ἐπ' ἐσχάτοις οἰκοῦν παρὰ τὴν ἔξω θάλασσαν γῆν μὲν νέμεσθαι σύσκιον καὶ ὑλώδη καὶ δυσήλιον πάντη διὰ βάθος καὶ πυκνότητα δρυμῶν, οὓς μέχρι τῶν Ἑρκυνίων εἴσω διήκειν (Plutarque, *Marius*, § XI, texte et trad. lat. de Dœhner, coll. Didot, trad. franç. de Ricard).

Posidonius cité par Strabon, Plutarque, Diodore de Sicile (*l. c.*, l. V, ch. XXVIII) s'accordent à regarder les dénominations de Cimmériens et de Cimbres comme étant synonymes et comme s'appliquant à une même nation qui, il est vrai, s'étendait ou errait des bords de la Méotide, du Bosphore cimmérien ou cimbrique, actuellement détroit de Zabache, à la Chersonèse cimbrique, aujourd'hui le Jutland au nord du Danemark. ...Οἱ Κίμβροι καὶ μέχρι τῶν περὶ τὴν Μαιῶτιν ποιήσαιντο στρατείαν, ἀπ' ἐκείνων δὲ καὶ ὁ Κιμμέριος κληθείη Βόσπορος, οἷον Κιμβρικός, Κιμμερίους τοὺς Κίμβρους ὀνομασάντων τῶν Ἑλλήνων. (Posidonius cité par Strabon, l. VII, cap. II, § 2, p. 244, coll. Didot.)

On a vu précédemment que, suivant Diodore de Sicile (l. V, ch. XXXII), les Gaëls, Γαλάται, qui longtemps donnèrent leur nom à notre pays, la Gaule, ne paraîtraient être que des Cimbres ou Cimmériens, qui auraient occupé au nord des Celtes toute la région maritime. Cette occupation gaëlique de notre pays, considérée comme constituant l'émigration kymrique la plus occidentale, semble trouver sa confirmation dans le passage suivant des triades Galloises signalé par M. Amédée Thierry, passage qui mentionne que des Cymry les uns s'établirent dans le pays de Lydaw, c'est-à-dire sur le littoral continental, tandis que d'autres passèrent dans les îles Britanniques (Am. Thierry, l. I, introduction, p. 109).

Hu Gadarn a ddaeth a chenedl y Cymry gyntaf i Ynys Prydain ac o Wlad yr Haf a elwir Deffrobani y daethant : sef y lle mae Constinoblys ; a thrwy For tawch y daethant hyd yn ynys Prydain a Llydaw lle ydd arhosasant (Llyma drioedd Ynys Prydain, 4 : The myvyrian archaiology of Wales vol. II, p. 57, London, 1801).

« Hu Gadarn conduisit la nation des Cymry dans l'île de Bretagne ; ils vinrent du pays de Haf (pays de l'été) qui se nomme Deffrobani, et où se trouve actuellement Constantinople. Ils vinrent de là à travers la mer Brumeuse (l'océan Germanique) dans l'île de Bretagne et dans le pays de Lydau (l'Armorike) où ils se fixèrent. »

Le barde Taliésin en parlant d'anciens habitants de l'île de Bretagne venus d'Asie, de la terre de Gafis (vraisemblablement synonyme de la terre de Haf) semble également témoigner du passage des Cymry dans les îles Britanniques (*The myv. archaiol. of Wales*, vol. I, p. 76 : Ymawar Lludd Bychan).

Aussi, quoique quelques ethnographes et anthropologistes, entre autres M. Pruner-Bey (*Bull. de la Soc. d'Antr.*, t. V, p. 260, 1864), croient devoir contester la parenté des Cymry des îles Britanniques et des Cimbres et Cimmériens continen-

taux, contrairement à Pinkerton (*Rech. sur l'origine et les divers établissements des Scythes ou Goths*, trad. franç. Paris, an XII, 1804, p. 79, etc.), à M. Am. Thierry (*l. c.*, introduction) et à M. William Betham (*The Gaël and Cymbri*, Dublin, 1834), on paraît d'autant plus fondé à rapprocher des *Cimbri* les Cymry qu'on voit les Cambri ou *Cumbri* occuper anciennement la région occidentale de la Grande-Bretagne en partie peuplée de ces Cymry, ainsi que se dénomment eux-mêmes encore actuellement les Welsh ou Gallois de la principauté de Galles. En effet, anciennement le nom de *Cambria*, Cambrie, s'appliquait non-seulement au pays de Galles actuel, mais aussi à la contrée plus septentrionale, au Cumberland ou pays des Cimbres, qui longtemps comprit les comtés actuels de Lancaster, de Westmorland, mais maintenant est limité au comté dont Carlisle est le chef-lieu. Suivant quelques géographes, des *Cimbri* auraient également habité au sud de l'embouchure de la *Sabrina*, la Savern, la région maritime voisine de l'*Herculis promontorium*, pointe d'Hartland à l'entrée du canal de Bristol; mais M. Roger de Belloguet conteste la valeur des documents sur lesquels Richard de Cirencester s'appuie pour admettre l'existence en ce lieu d'une peuplade cimbrique (Houzé, *Atlas univ. hist. et géogr. Angleterre*, carte 1 et suiv.; — Roger de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, l. I, 1861, p. 251).

Selon M. W. Betham, les Pictes du nord-est de l'Écosse, venus du Danemark d'après les Triades, seraient également des Cymbri (*l. c.*, p. 357). Cette ethnogénie des Pictes semble d'ailleurs n'être pas contredite par l'assertion de Bède le Vénérable, qui en faisant venir les Pictes de la Scythie, actuellement la Russie, semble rappeler le séjour antérieur de ces Cimbres dans ce pays, sur les bords du Bosphore cimmérien. ...*gentem Pictorum de Scythia, ut perhibent* (Beda, *Eccles. hist. gentis Anglorum*, l. I, cap. I, p. 2, 1560).

Enfin il est bon de remarquer que sur la côte orientale d'Hibernie, Ἰουερνία, l'Irlande, Ptolémée (éd. Wilberg, grec-lat., p. 103, 1838) signale la présence de Chauques, Καῦκοι, et de Manapiens, Μανάπιοι, auprès de la ville de *Manapia*, Μαναπία, actuellement Wexford. Or, de ces peuples, l'un semble n'être qu'une colonie insulaire des Chauques, *Chauci*, continentaux du littoral compris entre le *Visurgis*, le Veser, et l'*Amisus*, l'Ems, non loin des Cimbres, de même race selon Pline (l. IV, cap. XXVIII; — *voy.* aussi Tacite, *De mor. Germ.*, XXXV). Quant à l'autre, son nom rappelle celui des Ménapiens, *Menapii*, habitant également le littoral, entre la Meuse, *Mosa*, et l'Escaut, *Scaldis*.

Les descendants de ces anciens immigrants d'ailleurs actuellement doivent se confondre avec ceux des Flamands venus des mêmes régions continentales à une époque beaucoup plus récente, au moyen âge; Flamands, qui, selon M. Laveleye, se feraient encore remarquer actuellement non loin de Wexford, par leur langage particulier, par leurs habitudes laborieuses et leur extrême propreté (E. D. Laveleye, *La question agraire en Irlande*, in *Revue des Deux Mondes*, p. 978, 15 juin 1870).

Les immigrations nombreuses des Gaëls, des Belges, des Cimbres continentaux dans les îles Britanniques, expliquent comment César nous parle de chefs de la Gaule belgique, entre autres de Divitiac, *Divitiacus*, chef des *Suessiones*, anciens habitants du Soissonais, de Comm, *Commius*, chef des Atrébates, anciens habitants d'Arras, comme étendant leur autorité sur une partie de la Grande-Bretagne ou jouissant d'un grand crédit parmi les insulaires (César, *De Bell. gall.* l. II, cap. IV et l. IV, cap. XXI).

D'ailleurs des relations constantes existaient entre les insulaires et les continentaux. Lors de la guerre de César contre les Vénètes, anciens habitants de Vannes,

des auxiliaires leur avaient été envoyés de la Grande-Bretagne, *auxilia ex Britannia* (*De Bell. gall.* l. III, cap. IX).

Plus tard des insulaires de races diverses, confondus sous la dénomination commune de Bretons, les uns, en petit nombre, appelés par quelques empereurs romains à partir du commencement du quatrième siècle après Jésus-Christ, les autres, beaucoup plus nombreux, fuyant devant les conquérants Anglo-Saxons, aux cinquième et sixième siècles, vinrent se fixer dans la partie occidentale des Gaules qui, antérieurement appelée Armorique, reçut de ces insulaires le nom de Bretagne qu'elle porte encore actuellement. Les passages suivants de Guillaume de Malmesbury, d'Ingomar, de Gilda et d'Ermold Nigell suffisent pour montrer quelques-unes de ces transmigrations de Bretons insulaires dans les Gaules, soit à l'époque de Constantin qui, vers 306 après Jésus-Christ, y donna des terres aux troupes de la Grande-Bretagne qui l'avaient proclamé empereur, soit vers l'année 513, sous la conduite de Riowald, ou Ruinall, qui y conduisit un tiers de ses concitoyens de l'un et l'autre sexe, soit à diverses autres époques, lors de l'invasion des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne (*voy.* J. Aur. de Courson, *Hist. des peuples bretons*, t. I, p. 250, etc. Paris 1846).

Constantinus, ab exercitu imperator consalutatus, expeditione in superiores terras indicta magnam manum militum Britannorum abduxit per quorum industriam, triumphis ad vota fluentibus brevi rerum potitus, emeritos et laboribus functos, in quadam parte Galliæ ad occidentem super littus Oceani collocavit: ubi hodieq. posteri eorum manentes immane quantum coaluere, moribus linguaq.: nonnihil a nostris Britannibus degeneres (Willielmi monachi Malmesburiensis *De Gestis regum Anglorum libri V*, l. I, cap. I, p. 2-3. 1601).

« Ruinallus, ces choses oyes, print la tierce partie de tous ces compagnons tant masles que femelles et vint par navire de ça la mer en la moindre de Bretagne avecques très-grande multitude de citoyens » (Passage d'Ingomar, chroniqueur du onzième siècle, cité par Pierre le Baud, *Histoire de Bretagne*, 1638, Paris, in fol.).

Alii transmarinos petebant regiones, cum ululatu magno seu celersmatis vice hoc modo sub velorum finibus constantes. Dedisti nos tanquam oves escarum, et in gentibus dispersisti nos (Gildæ sapientis *De excidio et conquestu Britannicæ epistola*, in Rerum britannicarum... scriptores vetustiores, in-fol. 1687, Heidelberg, p. 120, XXV).

Hic populus veniens supremo ex orbe Britanni,
Quos modo Brittones francica lingua vocat.

(Ermoldi Nigelli, *Carm. de rebus gestis Vit. Lud. pii cant.*, lib. III, vers 11 et suiv., p. 58 du t. VI des : *Rerum gallicarum et francicarum scriptores*, de Dom Mart. Bouquet.)

Malgré les émigrations précédemment mentionnées des Cimbres vers les îles du nord-ouest de l'Europe, malgré celles dirigées vers le Midi, dont il sera ultérieurement parlé, les Cimbres, au temps de Strabon, de Pline et de Tacite, existaient encore au nord de la Germanie, et ne paraissaient nullement différer des autres peuples germains. Au nombre des cinq races germaniques, Pline indique des Cimbres d'une part parmi celle des Ingævons, dont font également partie les Teutons et les Chauques ; d'autre part, parmi les Istævons, voisins du Rhin. C'est au nord de la Germanie, sur les bords de la mer que Tacite place les Cimbres, peu nombreux alors, mais grands par la renommée.

Strabon indique également les Cimbres à côté des Sicambres, parmi les Germains septentrionaux s'étendant le long de la mer, du Rhin à l'Elbe. D'ailleurs,

non-seulement longtemps le nom de Chersonèse cimbrique donné au Jutland, mais actuellement encore le nom de Kimbrishamn porté par une petite ville de la Skanie, au sud de la Suède, indiquent les régions maritimes septentrionales occupées par les Cimbres (*voy.* Malte-Brun, *Abrégé de géographie*, 3ᵉ éd. 1842, p. 403).

On peut même remarquer que les auteurs anciens semblent admettre la parenté ethnique des Cimbres avec les autres Germains. Tacite ne les distingue pas des peuples Germains, lui, qui regarde les Germains comme des peuples de race pure, et qui a si grand soin de signaler les Helvètes, les Boïes, les Gothins et quelques autres peuplades comme étant des Gaulois, ou ayant quelqu'autre origine étrangère (*De mor. Germ.*, XXXVIII, XLIII, etc.). Pline regarde les Cimbres comme de la même famille que les Teutons et les Chauques. César parle d'un chef des Suèves appelé Cimbérius (l. I, cap. XXXVII). Enfin, Strabon rapproche les Cimbres des Sicambres. Or ces Sicambres, *Sicambri*, *Sigambri*, *Sugambri*, que leur nom signifie Cimbres des bords de la mer SEE-CIMBER, ou des bords de la *Siega*, la Sieg, rivière qui afflue au Rhin auprès de Bonn, *Bonna* ; ces Sicambres, que César (*De Bello. g.*, l. VI, cap. XXXV), Tacite (*Annales*, l. XII, cap. XXXIX), Suétone (*Augustus*, XXVI) nous montrent parmi les Germains établis auprès du Rhin, furent une des principales tribus germaniques qui, plus tard, au commencement du cinquième siècle après Jésus-Christ, sous la dénomination de Francks, prirent part à l'invasion des Gaules. Le chef de guerre des Francks, *der Herzog*, puis *Koning*, était un Merowig, un Sicambre.

Germanorum genera quinque... alterum genus, Ingævones, quorum pars Cimbri, Teutoni ac Chaucorum gentes. Proximi autem Rheno, Istævones ; quorum pars Cimbri (Pline, l. IV, cap. XXVIII, p. 202, coll. Nisard, éd. Dubochet).

Eundem Germaniæ situm proximi Oceano Cimbri tenent, parva nunc civitas, sed gloriâ ingens (Tacite, *De moribus Germanorum*, XXXVII).

Τῶν δὲ Γερμανῶν, ὡς εἶπον, οἱ μὲν προσάρκτιοι παροικοῦσι τῷ ὠκεανῷ, γνωρίζονται δ' ἀπὸ τῶν ἐκβολῶν τοῦ Ῥήνου λαβόντες τὴν ἀρχὴν μέχρι τοῦ Ἄλβιος. Τούτων δ' εἰσὶ γνωριμώτατοι Σούγαμβροί τε καὶ Κίμβροι (Strabon, l. VII, cap. II, § 4, p. 244, coll. Didot).

Au deuxième siècle avant Jésus-Christ, chassés par des inondations maritimes, analogues à celles qui longtemps après, au treizième siècle après J.-C., en 1238 en particulier, firent du lac *Flévo* le Zuyderzée actuel, des Cimbres du nord-ouest de la Germanie, ainsi que le disent Strabon (l. VII, cap. II, § 2, p. 244), Florus (*Hist. rom.*, l. III § IV, p. 666, éd. Dubochet) et beaucoup d'autres auteurs anciens, se portèrent vers le Midi, puis repoussés par les Boïes de la Bohème, traversèrent le Danube, attaquèrent les Teuristes, les Taurisques, et, ligués avec les Teutons, voulurent pénétrer dans le nord-est des Gaules. Quoique n'ayant pu vaincre les Belges de cette région, ainsi que le dit César (l. II, cap. IV), ils laissèrent dans la situation très-forte d'Aduat, peut-être actuellement Wittem ou Falais sur la Méhaigne, non loin de Tongres, en Belgique, leurs nombreux bagages sous la garde de six mille guerriers (*voy.*, sur la situation d'Aduat : Dewez, *Acad. de Bruxelles*, 16 juin 1821, cité par Berlier, *Guerre des Gaules*, l. VI, ch. XXXII, note, p. 253, etc., Paris, 1825).

Ipsi (Aduatici) erant ex Cimbris Teutonisque prognati ; qui, quum iter in provinciam nostram atque Italiam facerent, iis impedimentis, quæ secum agere ac portare non poterant, citra flumen Rhenum depositis, custodiæ ex suis ac præsidio sex millia hominum reliquerunt (César, *De Bell. gall.*, l. II, cap. XXIX).

Au nombre de plus de 300,000 combattants, suivis d'un plus grand nombre

de femmes et d'enfants, selon Plutarque (*Marius*, XI, etc.), ils ravagèrent les régions du sud-est des Gaules, passèrent même les Pyrénées, puis se séparant des Teutons qui allèrent se faire écraser auprès d'Aix en Provence, *Aquæ Sextiæ*, se reportant au nord des Alpes tridentines, ils les franchirent pour descendre dans la vallée de l'*Athesis*, Adige, et vinrent se faire massacrer en l'an 102 avant Jésus-Christ par Marius dans le champ Raudius auprès de *Vercellæ*, actuellement Verceil. Sous le rapport ethnographique, cette migration formidable eut peu d'importance, car de tous ces émigrants la plupart périrent, ou faits prisonniers furent disséminés et ne constituèrent plus une population distincte. Des Cimbres laissés à la garde d'Aduat, *Atuatuca, aduaticorum oppidum*, de ces Aduatiques les descendants vaincus par César en l'an 57 avant Jésus-Christ auraient tous été tués au nombre de quatre mille ou vendus au nombre de cinquante-trois mille (l. II, cap. XXXIII). Cependant il faut reconnaître que, malgré le massacre et la vente de tous les Aduatiques, César continue encore à en parler dans les campagnes suivantes (l. V, cap. XXXIX).

Serait-ce par suite du mélange ultérieur des descendants de ces Aduatiques avec les Nerviens, Νέρβιοι, peuple voisin habitant plus à l'occident, dans le Hainaut et la Flandre actuels qu'Appien croit devoir assigner à ces derniers une origine Teutone et Cimbrique. Ἦσαν δὲ τῶν Κίμβρων καὶ Τευτόνων ἀπόγονοι (Appien, *De rebus gallicis*, l. IV, cap. I, § IV).

Quant aux Cimbres ayant pénétré en Italie, selon Florus (l. III, cap. III), Plutarque (MARIUS, XXVIII) et bien d'autres auteurs, de 60,000 à 120,000 auraient péri sur le champ Raudius, ainsi que leur bouillant chef Boïorix, et 60,000 y auraient été faits prisonniers.

Certains historiens, entre autres La Tour d'Auvergne Corret (*Origines gauloises*, p. 186. Paris-Hambourg, 1801), M. Botta (*Hist. des peuples d'Italie*, Paris, 1825, t. I, p. 205), ont cependant cru devoir regarder comme descendants de ces Cimbres défaits dans les plaines de Verceil une petite population circonscrite, habitant sept ou neuf communes qui se trouvent dans les montagnes situées au nord de Vérone et Vicence, au nord-ouest de Bassano, à l'est de Roveredo et au sud-est de Trente. M. Mercey dans un mémoire sur les *Sette communi* (*Revue des Deux Mondes*, p. 905, etc., 15 mars 1841), après avoir tenu compte des opinions de Marzagaglia, Maffei, Marco Pezzo, Betinelli et autres écrivains ayant tour à tour regardé ces montagnards comme les descendants des Cimbres, des Rhètes, des Thuringiens vaincus par Clovis, pense avec Hormayr, l'abbé Agostino del Pozzo, originaire de ces montagnes, que les montagnards des sept communes reconnaissant Asiago pour capitale, ne sont que des fugitifs Allemands, principalement du Tyrol, dont les habitants, tous charpentiers et ouvriers en bois se donnent encore le nom de Zemberlent, dénomination qui aurait contribué à leur faire supposer une origine Cimbrique (*Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. VI, p. 417). M. Élisée Reclus, qui mentionne également, dans la même région un autre groupe de treize communes allemandes au milieu de la population italienne, ne paraît pas non plus leur donner une origine cimbrique (É. Reclus, *Les Basques*, in *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1867, p. 329).

Maintenant, avant de terminer cet exposé de la distribution géographique des Cimbres ou Kimmériens, il est peut-être opportun de mentionner un petit peuple asiatique, les Énètes ou Vénètes qui, comme les Kimmériens, auraient émigré d'Orient en Occident.

Ces Énètes, ainsi que nous le dit Strabon, habitaient très-anciennement au

nord de l'Asie Mineure, auprès du fleuve Parthénion, Παρθένιον, à côté de la Cappadoce, dans la Paphlagonie qui répond au livah actuel de Kastamouni. Mais de son temps ils n'habitaient plus la Paphlagonie. On disait qu'après avoir pris part à une expédition conjointement avec les Kimmériens, ils s'étaient expatriés vers l'Adriatique. Οὐ *γὰρ δείκνυσθαί φασι νῦν* Ἐνετοὺς ἐν τῇ Παφλαγονίᾳ... *ἄλλοι δὲ φῦλόν τι τοῖς* Καππάδοξιν *ὅμορον στρατεῦσαι μετὰ* Κιμμερίων, *εἶτ' ἐκπεσεῖν εἰς τὸν* Ἀδρίαν (Strabon, l. XII, cap. III, § 8, p. 465, coll. Didot ; *voy.* aussi § 5, p. 465).

En effet, ces Énètes, sous le commandement du vaillant Pylæmène, après être allés au siége de Troie, ainsi que le disent Homère (*Iliade*, l. II, v. 852, coll. Didot) et Strabon, se seraient révoltés et conduits par Anténor, Ἀντήνορος, auraient traversé la Thrace et seraient parvenus en Énétique ou Vénétie. Cette migration est également attestée par Caton et Pline qui regardent les Vénètes comme des Troyens.

... *ὅτι ἀξιολογώτατον ἦν τῶν* Παφλαγόνων *φῦλον οἱ* Ἐνετοί, *ἐξ οὗ ὁ* Πυλαιμένης *ἦν· καὶ δὴ καὶ συνεστράτευσαν οὗτοι αὐτῷ πλεῖστοι, ἀποβαλόντες δὲ τὸν ἡγεμόνα διέβησαν εἰς τὴν* Θρᾴκην *μετὰ τὴν* Τροίας *ἅλωσιν, πλανώμενοι δ' εἰς τὴν νῦν* Ἐνετικὴν *ἀφίκοντο* (Strabon, l. XII, cap. III, § 8 ; *voy.* aussi l. XII. cap. III, § 25, p. 475 ; l. XIII, cap. I, § 53, p. 530 et l. V, cap. I, § 4).

Venetos trojana stirpe ortos, auctor est Cato (Pline, l. III, § XXIII, p. 176, coll. Nisard).

La guerre de Troie, à laquelle prirent part les Énètes, ayant eu lieu vers le treizième siècle av. J.-C., on semble devoir rapporter vers cette époque reculée l'expédition qu'ils firent avec les Cimmériens, et leur expatriation. D'ailleurs, ces Énètes ou Vénètes se retrouvent non-seulement dans la Vénétie sur les bords de l'Adriatique et peut-être sur les bords du lac de Constance, *lacus Venetus*, mentionné par Pomponius Méla (l. III, cap. II, p. 647, coll. Nisard), mais aussi sur les bords de l'océan Atlantique. En effet, indépendamment des Vénèdes, *Venedi*, de Tacite (*De mor. Germ.*, XLVI), qui donnèrent leur nom au *sinus Venedicus*, actuellement golfe de Dantzig, peuple de même origine, suivant H. Martin (*Hist. de France*, t. I, l. I, note 2, p. 20, éd. 1864), habitant des contrées septentrionales comme celles occupées par les Cimmériens ou Cimbres, des Vénètes, Οὐενετοί, *Veneti*, possédaient sur les bords du grand Océan le pays de Vannes dans l'Armorike, actuellement notre Bretagne. D'ailleurs entre ces Vénètes des bords de l'Océan, vaincus par César (*De Bell. gall.*, l. III, cap. VII à XVI), et ceux des bords de l'Adriatique, Strabon semble admettre une certaine parenté ethnique, et Polybe signale une ressemblance de coutumes et de mœurs, tout en constatant une certaine différence de langage (Polybe, *Hist.*, l. II, c. XVII, coll. Didot, p. 80).

Τούτους *οἶμαι τοὺς* Οὐενέτους (des bords de l'océan) *οἰκιστὰς εἶναι τῶν κατὰ τὸν* Ἀδρίαν (Strabon, l. IV, cap. IV, § 1, coll. Didot).

Οἱ *μὲν γὰρ καὶ αὐτοὺς* (Ἐνετοὺς de l'Adriatique) *φασιν εἶναι* Κελτῶν *ἀποίκους τῶν ὁμωνύμων παρωκεανιτῶν*... (Strabon, l. V, cap. I, § 4).

Ce sont ces Vénètes ou GWÉNED, du pays de GWAN-GWYN ou de LYDDAW, de notre Armorique, ce sont aussi les anciens habitants de la partie septentrionale du pays de Galles en Angleterre appelée GWYNEDD, *Venetia*, *Venedotia* que M. Henri Martin regarde comme ayant pris part aux premières immigrations kimmériennes ou kymriques en Occident (*Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. VI, p. 575, 15 juin, 1865. — *Congrès intern. d'anthr. et d'arch. préhistorique de Paris en* 1867, p. 302). En remarquant que ces Vénètes, compagnons des Kimmériens dans leurs migrations vers l'occident, sont placés par Strabon au nombre des Belges occupant en Gaule le littoral de l'Océan, on est amené à se demander également si

les Belges eux-mêmes n'auraient pas constitué un second banc d'émigrants cimmériens, analogue au banc antérieur constitué par les Gaëls, que Diodore de Sicile dit se rattacher aux Cimbres et aux Cimmériens (Diodore, l. V, ch. xxxii). ...τὰ λοιπὰ Βελγῶν ἐστιν ἔθνη τῶν παρωκεανιτῶν, ὧν Οὐένετοί μὲν εἰσιν... (Strabon, l. IV, cap. iv, § 1, p. 162, Müller et Dübner, coll. Didot.)

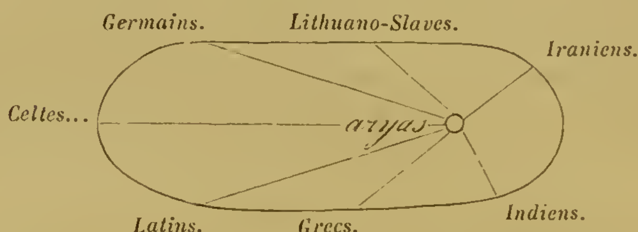
Ainsi qu'on a pu le voir précédemment l'aire géographique et ethnogénique des Cimmériens, des Cimbres, des Cymry paraît se borner d'une part aux vastes régions de l'Europe centrale, qui de la Crimée au sud-est, atteignaient au nord la Chersonèse cimbrique, actuellement le Jutland, la mer du Nord, et d'autre part au-delà de cette mer, à une partie de la Grande-Bretagne ; les très-anciennes expéditions des Cimmériens en Asie, de même que celle des Cimbres dans les Gaules et en Italie devant être considérées plutôt comme des incursions dévastatrices, que comme des immigrations colonisatrices.

Après avoir longuement insisté sur la distribution géographique des peuples Celtes, Gaëls, Belges, Cimbres, Cimmériens souvent confondus sous la dénomination de peuples celtiques, il importe de rappeler brièvement les études de linguistique en général, et de paléontologie linguistique en particulier, qui permettant de reconstituer la langue des anciens Aryas, et mettant en évidence certaines analogies existant entre les langues celtiques et les langues aryennes, assigneraient aux Celtes une origine asiatique.

Selon la plupart des linguistes, depuis les travaux de M. J.-C. Prichard, surtout depuis ceux de M. Ad. Pictet, qui est arrivé à reconnaître que les différences entre le celtique et le sanscrit sont « exclusivement limitées à la permutation des consonnes initiales et à la composition des pronoms personnels avec les prépositions », et que « le fond des racines celtiques est en grande partie identique à celui des radicaux sanscrits », les Celtes ne seraient plus regardés que comme constituant le rameau le plus anciennement séparé des Aryas, peuple qui dans la plus haute antiquité, aurait occupé l'Airyanem Vaêjô, l'Éran, vastes régions situées au nord de l'ancienne Baktriane, entre la mer Caspienne et la chaîne de l'Hindo-Koush, répondant approximativemant au Turkestan actuel. On peut d'ailleurs remarquer que, selon Tacite, des Ariens, *Arii*, sous le règne de Claude, environ 50 ans apr. J.-C. habitaient encore sur les bords du Sinde, qui paraît être l'Hérirut ou rivière d'Hérat, l'ancienne *Aria*, et non pas le Sind actuel, l'ancien *Indus*, qui sépare le Béloutchistan du Penjâb et de l'Inde (Tacite, *Annales*, l. XI, c. x).

Sans indiquer la voie ou les voies suivies par les peuples celtes dans leurs migrations vers l'occident ainsi que cherche à le faire M. Charles Meyer, sans surtout, avec M. Moreau de Jonnès, assigner de dates, même approximatives, à ces migrations, qui remonteraient à des temps extrêmement reculés, M. Pictet pour exprimer graphiquement les rapports linguistiques des langues de la grande famille indo-européenne avec les langues des Celtes, leur rameau le plus occidental, trace une ellipse allongée dont l'un des foyers figure le point de départ de la race arienne, d'où auraient émigré les populations celtiques, latines, grecques, germaniques, lithuano-slaves de l'Europe, indiennes et iraniennes, de l'Asie (J.-C. Prichard, *The Eastern Origin of the Celtic Nations proved by a comparison of their Dialectes with the Sanskrit, Greek, and Teutonic*, London, 1851. — Pictet, *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*. Mém. couronné par l'Institut, 1837, Paris, p. 164-170. — Ad. Pictet, *Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs : essai de paléontologie linguistique*, Paris-Genève,

2 vol. gr. in-8, 1859-1863, t. I, p. 50, etc. — Charles Meyer, *Of the importance of the Study of the Celtic Language as exhibited by the modern Celtic Dialects still extant : the Report of the British association for the advancement of science*, 1847, Seventeenth meeting, p. 303. — Moreau de Jonnès, *La France avant ses premiers habitants*, Paris, 1856, p. 104. — *Voy.* aussi Girard de Rialle, Pruner-Bey, Liétard, *Bull. de la Soc. d'anthropologie*, t. V, p. 223, 334, 550, 657 etc., 1864. — Girard de Rialle, *Sur les Aryas primitifs : Zend et Sanscrit*, in *Revue des cours littéraires* d'Yung et d'Alglave, 3 juillet 1869, etc).



Quoique opposé à l'opinion de Pott, qui, tout en reconnaissant que les langues celtiques sont mêlées d'éléments sanscrits, les regarde comme appartenant à une souche toute particulière, tout à fait étrangère à cette famille de langues, M. Pictet constate cependant que les langues celtiques présentent un mélange plus ou moins considérable d'éléments étrangers. « Je suis loin de prétendre, dit ce linguiste, que tout ce qui se trouve dans les idiomes celtiques soit d'origine indo-européenne. Toutes ces langues, et en particulier l'irlandais, offrent des traces de mélange avec des éléments étrangers à cette famille » (Pott, *Etymol. Forschungen*, t. II, p. 478 ; — Pictet, *De l'affinité des langues celtiques*, p. 164). Cette remarque a son importance, car, pour les ethnographes, qui, comme M. d'Omalius d'Halloy, M. N.-J. Périer et moi, trouvons insuffisantes les preuves de l'origine asiatique des Celtes, dont aucun vestige ne semble se retrouver en Orient, pour ceux qui sont loin d'admettre sans conteste les traditions bibliques qui font sortir la plupart des peuples, sinon tous, d'une souche commune, d'un centre commun asiatique, cette remarque du savant linguiste de Genève porte à se demander si les éléments qu'il considère comme étrangers, et qui constituent un des caractères différentiels de ces langues celtiques, ne seraient pas plutôt des éléments linguistiques, encore subsistants, véritablement spéciaux aux peuples celtiques de notre Occident, et si les éléments communs, plus ou moins fondamentaux, que les langues celtiques présentent avec les langues indo-européennes ne trouveraient pas une suffisante explication dans l'immixtion de peuples venus d'Orient ou au moins ayant, antérieurement aux Celtes, et plus complétement qu'eux, adopté les langues aryennes (d'Omalius d'Halloy, Périer, etc. : *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. V, p. 187, 242, 264, 590-624, etc.).

Loin d'admettre, avec M. le général Renard et divers linguistes allemands, une conformité de langage entre les Celtes et les Germains, on pourrait, par cette immixtion des langues germaniques dans la plupart des dialectes celtiques, expliquer, peut-être, l'aryanisation de ces dialectes, auxquels plus tard, d'ailleurs, dans beaucoup de régions se substituèrent plus ou moins complétement, soit ces langues aryennes germaniques, soit les langues aryennes latines, ou plus exactement romanes (G[al] Renard, troisième lettre : *Vieux langage des Celtes*, in *Bull. de l'Acad. de Belgique*, 1856, t. XXIII, p. 360).

« Par le mélange de la langue des Celtes avec celle de leurs conquérants

(Belges, Cimbres ou Kymri), il s'est formé, dit Fr. Schœll, une troisième langue également composée des idiomes celtique et germanique... C'est dans le pays de Galles et de Cornouailles et dans la basse Bretagne que se trouvent encore les descendants des Cimbres, et que s'est conservée leur langue en deux dialectes » (*Tableau des peuples qui habitent l'Europe classés d'après les langues qu'ils parlent : Peuples Cimbriques*, p. 29-30, Paris. 1812). « Le kumbre (Cymraëg ou celtico-belgique), suivant A. Balbi, paraît être formé primitivement du mélange du bas-allemand ou *nieder-deutsch* avec le celtique pur » (*Atlas ethnographique du globe*, tabl. XI, p. 156). « Les langues celtiques, et principalement leur branche kymrique, remarque M. Sasse, de Zaardam, offrent de nombreux points de contact avec le bas-allemand, à savoir le néerlandais (hollandais) et le bas-saxon » (*Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. VI, p. 276). Fr. Schlegel, qui réfute « l'erreur de ceux qui veulent que les Celtes et les Germains aient été le même peuple et aient parlé la même langue, » dit « qu'ils puisent les preuves de cette identité dans les traces de mélange qui existent surtout dans le dialecte breton » (*Essai sur la langue et la philosophie des Indiens*, p. 88, trad. de l'allemand par A. Mazure, Paris, 1837). « A n'en pas douter, remarque M. Théod. Pavie, les dialectes que parlaient les hordes de la Germanie offraient une grande analogie avec ceux dont se servaient les tribus gauloises (*Les origines et les transformations de la langue française à propos du Dictionnaire Littré*, in *Revue des Deux Mondes*, 15 juin, 1864, p. 863).

Ces analogies linguistiques entre les Germains et les Celtes, témoigneraient alors, non pas de leur parenté ethnique, mais de l'immixtion en diverses proportions des premiers avec les seconds, occupant antérieurement notre Occident, car dans les régions où ces deux éléments ethniques ne s'étaient pas mêlés, la différence entre la langue des habitants des Gaules et celle des Germains restait évidente ; ainsi qu'il est permis de l'inférer du passage de César, dans lequel ce conquérant dit avoir choisi C. Valerius Procillus, Gaulois de la province romaine pour l'envoyer en députation auprès du Germain Arioviste ou *Heervest*, parce qu'il connaissait la langue gauloise qu'Arioviste avait apprise par un long usage. ...*Propter linguæ gallicæ scientiam, quâ multâ jam Ariovistus longinquâ consuetudine utebatur* (*De Bell. gall.*, l. I, cap. XLVII ; *voy.* aussi cap. XIX et LIII).

Les langues celtiques paraissent avoir été parlées anciennement dans une grande partie de l'Europe occidentale. D'ailleurs les populations de plusieurs régions du Nord-Ouest en parlent encore divers dialectes.

Dans la plupart des pays où le celtique n'est plus aujourd'hui usité, de nombreux noms d'hommes ou de villes conservés par l'histoire témoignent encore de son ancien usage. Tels sont les quelques mots suivants rapportés par MM. Am. Thierry (*l. c.*, p. 96, 49, etc.), Henri Martin (*l. c.*, t. 1, l. IV, p. 165, 166, 159, etc., notes), Herzart de la Villemarqué (*Dict. de Legonidec*, p. VI et suiv.), Houzé (*Atlas univ. histor. et géograph.*), etc., etc.

Vercingetorix, VER-KENN-KEDO-RIGH, grand chef des cent têtes ou chefs, nom du chef arverne ou auvergnat, chef supérieur dans les guerres contre César.

Virdumarus, VER-DU-MAR, grand homme noir, nom d'un chef des Éduens, anciens habitants d'Autun.

Orgetorix, OR-CETO-RIGH, chef des cent montagnes, nom d'un chef des Helvètes, habitants de la Suisse.

Luern, LUERN ou LOUARN, renard, nom d'un riche chef arverne ou auvergnat.

Bathanatus, BAETH-ANET, fils du sanglier, nom d'un chef des Scordiskes des bords du Danube et de la Save.

Vergobretus, Vergobreth, VER-GO-BREITH, homme pour le jugement, titre du premier magistrat des Éduens, habitants d'Autun (*voy.* César, *De Bell. gall.*, l. I, cap. XVI).

Magum, *Magus*, MAGH ou MAG, plaine, mot entrant dans la composition de beaucoup de noms de villes situées dans la plaine : *Noviomagus*, dénomination commune à Nevers, Lizieux, Noyon, Nimègue, Spire; — *Rotomagus*, Rouen; — *Magontiacum*, Mayence.

Dunum, DUN, montagne ou colline, terminaison de beaucoup de nom de villes situées sur une hauteur : *Verodunum*, Verdun; — *Segodunum*, Rhodez; — *Uxellodunum*, le Puy-d'Yssolu dans le Quercy; — *Ebrodunum*, Embrun; — *Augustodunum*, Autun; — *Camalodunum*, Colchester; — *Singidunum*, Belgrade, etc.

Briva, *Briga*, BRIG, pont, mot entrant dans la composition de beaucoup de noms de villes : *Samarobriva*, Amiens ou Pont-sur-Somme; — *Conimbriga*, Coïmbre, etc. *Brixia*, Brescia viendrait également de *Briga*, signifiant aussi ville fortifiée, selon M. Am. Thierry (*Hist. des Gaul.*, t. I, ch. I, p. 149, note 5, éd. 1867).

Caledonia, CAEL-DUN, ancien nom de l'Écosse, montagnes des Gaëls.

Lugdunum, Lyon, Laon et Leyde, montagnes des marais, LUC'K, marais, DUN, colline.

Λουκοτεκία, *Lutætia*, Lutèce, Paris. LUC'K ou LOUKH-TEITH, lieu ou ville des marais.

Βρέννος, *Brennus*, BRENN, BREN'YN, chef de guerre, roi, titre porté par les chefs Gaulois qui dirigeaient le expéditions militaires. Ce titre fut considéré à tort par certains auteurs grecs et latins comme un nom propre particulier au chef qui prit Rome et à celui qui pilla le temple de Delphes; dernier BRENN que toutefois Pausanias (l. X, ch. XIX, § 5, p. 516) et Justin (l. XXIV, § V, p. 496, Dubochet) disent s'appeler Βόλγιος, *Belgius*.

Morimarusa, MOR MARWSIS, mer morte, et *Cronium*, Κρονίη, CRONN, coagulée, gelée, dénominations qui, synonymes de *mare pigrum ac prope immotum* (Tacite, *De mor. Germ.*, XLV), d'après Denys le Périégète (vers 48, in-12, 1620, Mussiponti), Philémon et Pline sembleraient avoir longtemps été conservées aux mers du Nord par les Cimbres de la Germanie septentrionale, où d'ailleurs Pline mentionne aussi un cap celtique (l. VI, cap. XIV, § 15).

Philemon Morimarusam à Cimbris vocari, hoc est mortuum mare, usque ad promontorium Rubeas, ultra deinde Cronium (Pline, l. IV, cap. XXVII, p. 201).

Sans insister longuement sur les rapports existant entre les divers dialectes celtiques étudiés par MM. Diefenbach, Zeuss, Brandes, Roget de Belloguet et autres linguistes et ethnographes, il faut néanmoins rappeler que la plupart des auteurs rapportent ces langues à deux branches distinctes, le gaëlique et le kymrique ou cymraëg répondant à deux des grands peuples, qu'on a vu précédemment être confondus sous la dénomination commune de Celtes. Relativement à la langue parlée par les anciens habitants de la Gaule, les opinions sont assez contradictoires, tandis que MM. Zeuss et J. Grimm seraient assez disposés à la rattacher au cymrique, M. Ad. Pictet étudiant sept inscriptions gauloises recueillies à Voiron, à Alise, à Autun, à Volnay, à Dijon, à Nevers et sur le menhir du vieux Poitiers, a été amené, ainsi que précédemment M. Am. Thierry, à penser qu'un

dialecte gaëlique était parlé anciennement dans une grande partie de notre pays, sauf peut-être dans une partie de la Gaule belgique où un dialecte cymrique aurait été en usage (D.-L. Diefenbach, *Celtica I : Sprachliche Documente zur Geschichte der Kelten*, 1839, *Celtica II : Versuch einer genealogischen Geschichte der Kelten*, Stuttgart, 1840; — J.-C. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2 vol. gr. in-8, Lipsiæ, 1853; — Chr. Brandes, *Das ethnographische Verhältniss der Kelten und Germanen*, Leipzig, 1857; — J. Grimm, *Ueber die Marcellinischen Formeln*, in *Abhandl. der Berliner Akademie*, 1855; — Ad. Pictet, *Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise*. Genève, Paris. 1859; etc.).

D'ailleurs une certaine conformité de langage existant entre les populations de la Gaule celtique et celle de la Gaule belgique, ainsi qu'entre celles du littoral gaulois, et celles des îles Britanniques, comme le dit Tacite, conformité linguistique en rapport avec l'origine commune, plus ou moins celtique de ces populations, ne serait nullement contredite par la remarque de J. César qui, distinguant les peuples de la Gaule, montre ceux de la Celtique et ceux de la Belgique différant entre eux par la langue et les institutions.

Sermo haud multum diversus (Tacite, *Agricolæ vita*, XI).

Hi omnes linguâ, institutis, legibus inter se *differunt* (César, *De Bell. gall.*, l. I, cap. I).

Sans parler des Aquitains du sud-ouest des Gaules, distincts, selon Strabon, des autres habitants de notre pays par la langue comme par les caractères physiques (l. IV, cap. I, § 5, p. 146 et cap. II, § 1, p. 157), la différence linguistique existant entre les populations du Centre et du Nord paraît avoir persisté longtemps. Un historien de la fin du quatrième siècle apr. J.-C., Sulpice Sévère, semble mettre à même de reconnaître que de son temps la langue gaëlique différait encore de la langue celtique. A un Gaulois du Nord s'excusant de s'exprimer difficilement en latin, il nous montre qu'un auditeur répond : Parle celte, ou si tu le préfères parle gaëlic ; pourvu que tu nous parles de Martin. *Vel celtice, aut, si mavis gallice loquere, dummodò jam Martinum loquaris* (Sulpice Sévère, *Dialog. I*, nº 20).

En outre, les idiomes véritablement germaniques devaient être en usage parmi les peuples de la Gaule belgique, limitrophes du Rhin, peuples que César (l. II, cap. IV), Tacite (*De mor. Germ.*, II et XXVIII), Strabon (l. IV, cap. III, § 4) disent être d'origine germanique, par exemple chez les Nerviens, chez les Trévires, anciens habitants de Trèves, dont saint Jérôme retrouve la langue encore usitée, presque sans mélange, chez les Galates de l'Asie Mineure, au quatrième siècle de notre ère. *Galatas excepto sermone Græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem pene habere quam Treviros, nec referre si aliqua exinde corruperint* (S. Hieronym., t. IV, 1ª pars, p. 255, *Commentarium in epist. ad Galatas*, lib. I, cap. III, éd. en 5 vol. 1706, Paris, in-fol.).

Ce passage de saint Jérôme relatif à la conformité de langue de ces Galates et des Germains de Trèves s'explique, non-seulement par la présence parmi ces Galates des Teutobodes, très-vraisemblablement Germains, mais aussi par celle des Volkes Tectosages une des trois grandes peuplades Galates. Leur langage germanique serait en rapport avec leur origine belge, admise par M. Am. Thierry (*l. c.*, l. IV, ch. I, p. 437), et avec leur séjour en Germanie auprès de la forêt Hercynienne, suivant César (*De Bell. gall.*, l. VI, cap. XXIV). D'ailleurs Strabon fait observer que ces trois grandes peuplades parlaient une même langue, ne différant en rien. *Τριῶν δὲ ὄντων ἐθνῶν ὁμογλώττων καὶ κατ' ἄλλο οὐδὲν ἐξηλλαγμένων...* (l. XII, cap. V, p. 485).

Des remarques exposées antérieurement à cette courte digression sur la langue des Galates d'Asie-Mineure, il semble résulter qu'anciennement sous le rapport linguistique, entre les Celtes véritables, les moins mêlés de sang immigré, vraisemblablement ceux du centre de notre pays, parlant celtiquement, *celtice*, et les Trévires ou autres peuples des bords du Rhin parlant la langue germanique, il existait non-seulement les Gaëls, parlant galliquement, *gallice*, parlant le gaëlique, dialecte celtique vraisemblablement composé de la langue des Celtes occupant antérieurement le pays, et de la langue des Gaëls, Γαλάται, que Diodore de Sicile (l. V, cap. XXXII) nous dit s'être étendus au nord des Celtes depuis la Scythie, Russie actuelle, depuis les monts Hercyniens, montagnes du Hartz, dans les régions maritimes jusqu'à l'océan Atlantique ; mais aussi les Belges du nord-est de notre pays et des îles Britanniques parlant un dialecte celtique beaucoup plus germanisé encore, en rapport avec une immixtion beaucoup plus considérable des immigrés d'outre-Rhin. Sans m'arrêter davantage à cette manière de considérer le gaëlic comme une branche de la langue celtique primitive, non pas pure, mais moins mêlée, moins aryanisée que la branche kymrique, cymraëg ou belge, qu'on a vu A. Balbi, Schoell et autres linguistes regarder comme étant fort mélangée d'éléments germaniques, je me bornerai à résumer, d'après Balbi, Prichard, MM. Pictet, Betham, Meyer, les divisions et subdivisions des langues dites celtiques (Prichard, *The Eastern Origin*, l. c., London, 1831. — Balbi, Betham, Meyer, *l. c.*; — Pictet, *De l'affin. des lang. celt.*, l. c., p. 169, etc.).

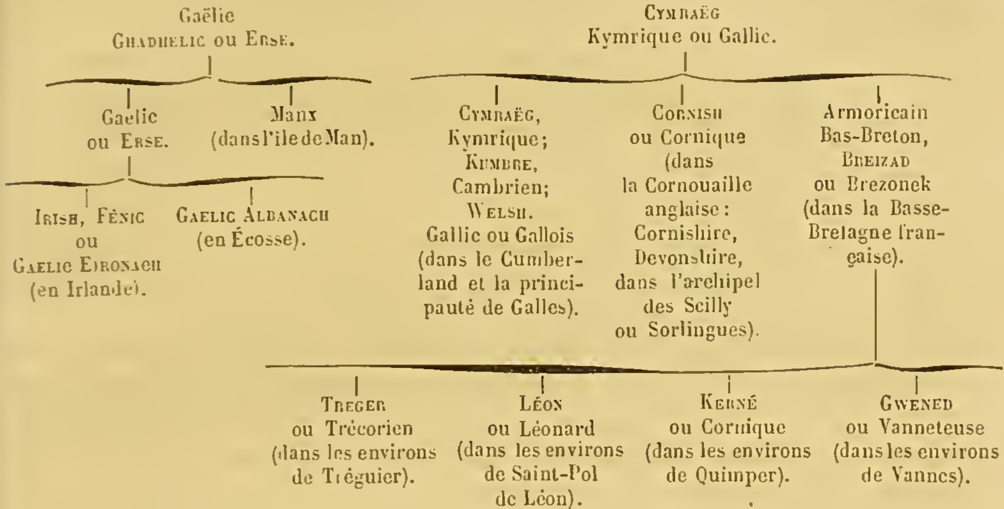
Les langues celtiques se divisent en deux groupes distincts, le groupe gaëlic, GADHELIC ou erse, et le groupe CYMRAËG ou kymrique. Le groupe gaëlic se divise lui-même en gaëlic ou erse, et en manx, dialecte assez mêlé, parlé dans l'île de Man. Le gaëlic ou erse se subdivise en irish, fénish ou GAËLIC EIRONACH parlé en Irlande, et en GAËLIC ALBANACH ou scottisch parlé dans les montagnes d'Écosse et les îles voisines. Le groupe kymrique, dont faisait partie anciennement le kumbre ou celtico-belge, se divise en CYMRAEG, *welsh*, gallois ou cambrien, parlé dans la principauté de Galles, dans le Cumberland à l'ouest de l'Angleterre, dans les montagnes du Galloway, dans le comté de Wigton, au sud-ouest de l'Écosse; en CORNISH ou cornique, parlé dans l'archipel du *Scilly* ou Sorlingues, et anciennement dans la Cornouaille anglaise, *Cornishire*, *Devonshire*, etc.; enfin en armoricain, bas-breton, BREIZAD ou BREZONEK, parlé dans la Bretagne française. Le BREIZAD se subdivise lui-même en quatre sous-dialectes : le TRÉGER ou trécorien, parlé dans les environs de Tréguier, partie occidentale du département des Côtes-du-Nord; le LÉON ou léonard, parlé dans les environs de Saint-Pol-de-Léon, partie nord-est du département du Finistère ; le KERNÉ ou cornique, parlé dans les environs de Quimper, partie sud-ouest de ce même département ; et enfin le GWENED ou la vannetaise, parlé dans les environs de Vannes, dans le département du Morbihan.

D'après la carte de Bretagne donnée par M. Aurélien de Courson, au neuvième siècle, la limite du breizad et du français prenait au-dessus de l'embouchure de la Loire entre Saint-Nazaire et Savenay, laissait à l'est Château-Briant, Rennes, comprenait à l'ouest Montfort et Dol, et aboutissait au nord au Coesnon entre cette ville et Avranche. Au douzième siècle, suivant M. H. de la Villemarqué, le breizad n'était plus en usage à l'est des embouchures de la Rance et de la Villaine. Actuellement cette limite serait portée un peu plus vers l'occident, la langue bas-bretone cédant du terrain à la langue française. Commençant encore vers la Villaine au sud-ouest du département du Morbihan, selon M. de Courson, elle se

terminerait au nord entre Étables et Plouha dans le département des Côtes-du-Nord, selon M. le docteur Guibert (Aur. de Courson, *Cartulaire de Redon*, carte, etc., 1863. — H. de la Villemarqué, *Introduction du Dictionnaire français de Le Gonidec*, p. xx. — Guibert, *Ethnologie armoricaine*. Congrès celtique de 1867, Saint-Brieuc, 1868).

On peut représenter de la manière suivante les divisions et subdivisions de la famille des langues celtiques.

FAMILLE DES LANGUES CELTIQUES.

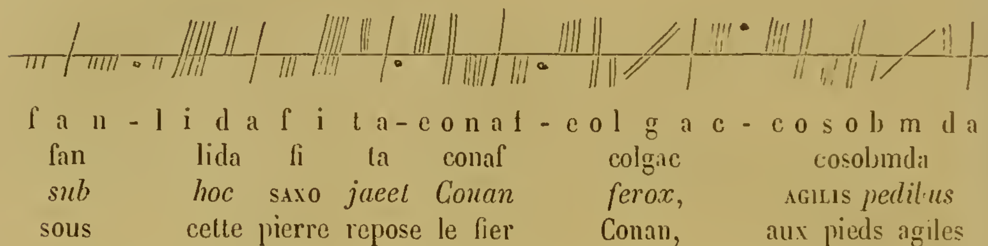


Dans ces langues celtiques, qui semblent avoir conservé la dénomination générale de celtiques comme témoignage de l'antériorité des Celtes dans ces diverses régions, le nom des Galls se montre aussi bien dans le groupe CYMRAËG, kymrique ou gallois, que dans le groupe gaëlic ou GADHELIC comme pour rappeler que les Gaëls répandus en Irlande, en Écosse, dans le pays de Galles et dans les Gaules, devaient, conformément à l'opinion de Diodore de Sicile (l. V, ch. XXXII), être rapprochés des Cimbres ou des Kimmériens, que Tacite (*De mor. Germ.*, XXXVII), Strabon (l. VII, cap. II, § 4), regardent comme une nation germanique.

Les significations celtiques primitives d'étrangers, de valeureux, de blonds données au mot *cael*, GALL, au pluriel GALLAOUED, selon La Tour d'Auvergne Corret (*Origines gauloises*, p. 210, 1796), Macpherson (Ossian, *Poésies galliques*, t. I, p. 6, an VI, traduites de l'anglais par Letourneur), Mac Lean (*Comp. anthr. of Scotland*, in *Anthr. Review*, t. IV, p. 215, 1866) et Le Gonidec (*Diction. breton-français*, avec addition par Ch. Herzart de la Villemarqué, t. II, p. 526, 1850), viennent encore témoigner de la vraisemblance de l'immigration de ce peuple considéré comme le plus occidental des peuples germaniques; peuple qui, alors, aurait imposé son nom aux populations celtiques de la Calédonie, du pays de Galles, de la Gaule, de la Galice, comme plus tard les Francks, peu nombreux imposèrent le leur à l'ensemble de la population antérieure de la Gaule, à ethnogénie si complexe.

Les langues gaëliques ont cinq voyelles : a, e, i, o, u (ou). Le gallois en a sept : a, e, i, o, u, w (ou), et y qui se remplace par e en breton. Ces voyelles se combinent non-seulement par deux, par trois, mais quelquefois en beaucoup plus grand nombre, comme dans GWAEWAWR action de jeter une lance. Dans tous les idiomes celtiques, il n'y a que treize consonnes : b, c ou k, d, f, g, h, l, m, n, p, r, s, t.

Dans le nord-ouest de l'Europe, la langue celtique paraît d'abord avoir été écrite en caractères ogham ou oghum formés de petites lignes verticales ou obliques plus ou moins nombreuses, abaissées sur une longue ligne horizontale. Ma-Geoghegan, O'Conor et beaucoup d'autres savants irlandais ont recueilli de ces inscriptions ogham gravées sur des pierres sépulchrales (Ma-Geoghegan, *Histoire de l'Irlande ancienne et moderne*, 3 vol., 1758, Paris, t. I, p. 32, etc.; — O'Conor, *Rerum hibernicarum scriptores veteres*, 4 vol., 1814, *Buckinghamiæ*, t. I, p. XXXIII, etc., 1814). L'inscription suivante est rapportée par O'Conor qui croit pouvoir l'exprimer par les lettres placées au-dessous et la traduire ainsi en latin (l. c., t. II, 2e part., p. 156) :



Dans le midi des Gaules et en Hispanie, Espagne, les Celtes se trouvant, ainsi que les Ibères, en relation avec les Phéniciens, adoptèrent très-anciennement les caractères en usage chez ces Asiatiques. Sous le nom de médailles celtibériennes les numismates désignent les anciennes monnaies du sud-ouest de l'Europe, qui présentent ainsi des caractères phéniciens.

Lorsqu'à partir du sixième siècle av. J.-C. les Phocéens et autres Grecs vinrent fonder Marseille Μασσαλία, Agde Ἀγαθὴ Τύχη, Nice Νίκαια, Antibe Ἀντίπολις, et plusieurs autres villes du littoral méditerranéen, les habitants des Gaules adoptèrent peu à peu les caractères grecs, ainsi que l'attestent de nombreuses médailles.

En l'an 61 av. J.-C., lors de la défaite des Helvètes d'Orgétorix par César, on trouva dans leurs camps des tablettes indiquant les noms et le nombre des émigrants, écrites en caractères grecs : *In castris Helvetiorum tabulæ repertæ sunt, litteris græcis confectæ, et ad Cæsarem relatæ...* (César, *De Bell. gall.*, l. I, cap. XXIX).

Plus tard longtemps après la réduction du sud-est des Gaules en province romaine, *Provincia*, la Provence actuelle, voire même assez longtemps après les conquêtes de César, les caractères latins se substituèrent aux caractères grecs. Les sept inscriptions gauloises, étudiées par M. Pictet, étaient ainsi en caractères grecs ou latins (voy. *Aperçu général sur la numismatique gauloise*, extrait de l'*introduction du Dictionnaire archéologique* (*époque celtique*), publié par les soins de la *commission de la topographie des Gaules*, 1866, Paris; *Revue archéologique*. — A. Pictet, *Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise*, Genève-Paris, 1859, br.).

Sous le rapport archéologique, sans s'arrêter davantage à ces remarques sur la numismatique et sur les divers caractères graphiques employés par les peuples celtiques, il faut rappeler que les Celtes ont été tour à tour regardés comme se servant de haches en pierres polies, comme les introducteurs du bronze dans notre Europe occidentale, enfin comme les constructeurs des monuments mégalithiques.

Longtemps, en effet, on a désigné et l'on désigne encore sous le nom de hache celtique, la hache en silex poli, à tranchant plus ou moins rectiligne, à extrémité

opposée conique, à faces latérales plates, à bords arrondis, emmanchée dans un morceau de bois, dans un os ou bois de cerf, lui-même fixé dans un manche de bois plus ou moins long. Cette hache qui, dans la série des temps préhistoriques, commence à se montrer longtemps après la hache taillée par éclats, doit être restée en usage durant de longs siècles. D'ailleurs, les instruments en pierres polies continuèrent à être employés principalement dans les pays du nord-ouest de l'Europe longtemps après l'introduction de l'usage des métaux. Alors la confection de ces armes et instruments de pierre, de formes très-variées était arrivée à un degré de grande perfection. Selon M. Wilde cité par M. Pruner-Bey (*Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. V, p. 667), en Irlande, le pays du Nord « peut-être le plus celtique, » la transition des instruments de silex aux instruments de métal dût se faire très-graduellement. « Au début, l'usage du métal était limité aux rois et aux chefs, et servait à indiquer le rang. Jusqu'au neuvième siècle, les armes en pierre étaient en vogue en Irlande, et de pareils ustensiles se fabriquaient encore même à l'âge de fer. »

Néanmoins, lorsque les travaux de paléontologie linguistique eurent fait attribuer aux Celtes une origine aryenne, la plupart des archéologues furent amenés à les regarder comme les importateurs du bronze en Occident. En effet, les linguistes, en particulier M. A. Pictet, ont cru devoir inférer de leurs savantes recherches comparatives qu'avant la séparation des Celtes, les Aryas primitifs possédaient déjà non-seulement l'or, le cuivre et le bronze qui implique la connaissance de l'étain, mais aussi l'argent et le fer (Pictet, *les Origines indo-européennes*, t. I, § 27, p. 184). Dès lors, beaucoup d'archéologues, trouvant dans notre occident quelques objets d'or et surtout de bronze, soit conjointement avec des objets de pierre polie, soit isolément, crurent devoir attribuer aux Celtes cette introduction des métaux en notre Europe. Les Celtes furent alors regardés comme ayant les premiers portés en Occident les haches de bronze, métal qui caractérise principalement l'époque archéologique qui succède à celle de la pierre polie. Parfois même on crut devoir désigner sous le nom de keltes ces haches de bronze qui se présentent sous deux formes principales. A l'opposé du tranchant, ordinairement peu large, les unes ayant une extrémité plate avec des rebords, s'emmanchaient dans un bois fendu, maintenu par un lieu. Les autres portaient une douille qui recevait l'extrémité du manche.

Cette hypothèse de l'introduction du bronze par les Celtes, acceptée par la plupart des linguistes et des archéologues, semble cependant ne pas devoir être admise sans conteste par les ethnographes qui, comme MM. D'Omalius d'Halloy et Perier, mettent en doute l'origine arienne des Celtes (*Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. IV, p. 187, 242, 264, 590, etc.) En effet, quand même la fabrication du bronze eût été découverte en Orient, de son importation en Occident, on ne peut nullement inférer l'origine orientale des Celtes. Même en admettant avec les linguistes que *coiremor*, cuivre dans la langue celtique gaëlique, rappelle, quoique d'un peu loin, le kamala qui aurait en sanscrit la même signification (*Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. V, p. 552), on peut faire observer qu'un peuple qui reçoit un nouveau produit d'un peuple étranger, est souvent amené à lui emprunter également, en la modifiant plus ou moins, l'expression servant à désigner ce produit. Les Celtes, habitants de l'Europe centrale et occidentale, auraient donc parfaitement pu recevoir d'Asie la fabrication du bronze, sans reconnaître eux-mèmes une origine orientale.

D'ailleurs, à supposer que le bronze ait d'abord été importé d'Orient, peut-être

serait-on autorisé à regarder son importation comme ayant eu lieu, moins par l'intérieur du continent, c'est-à-dire par les pays qui séparent l'Arye asiatique de la Celtique gauloise, voie qu'auraient dû suivre les Celtes prétendus d'origine aryenne, que par les relations commerciales existant entre les différents peuples du bassin méditerranéen. Beaucoup d'auteurs, avec M. Am. Thierry (*l. c.*, t. I, p. 119), pensent que ce fut le commerce étranger qui apporta aux Occidentaux les armes en métal, et l'art de les fabriquer eux-mêmes avec le cuivre et le fer de leurs mines. Pareillement M. Nilsson regarde les Phéniciens comme les introducteurs du bronze dans les pays scandinaves, pays où les instruments de pierre paraissent être restés en usage beaucoup plus longtemps que dans la Gaule méridionale, et en Espagne, en relation depuis des temps très-reculés avec les commerçants phéniciens, égyptiens, grecs, étrusques, romains. Toutefois, d'après les analyses de MM. Damour, Wiebel, Fellenberg et Göben de Dorpat, et d'après les observations de MM. Broca, Desor, C. Vogt, de Longpérier et de Schaaffhausen sur la composition du bronze, les instruments recueillis dans le nord de l'Europe, ainsi que dans les cités lacustres de la Suisse, seraient d'un bronze bien plus pur que ceux des Étrusques, des Grecs et des Romains. Fabriqués par la fusion non des métaux, mais directement des minerais, composés en moyenne de 90 parties de cuivre et 10 d'étain, ils ne contiennent ni plomb, ni zinc comme souvent les bronzes de ces derniers peuples. Suivant M. de Mortillet, « le bronze est arrivé dans l'Occident avec lenteur ; sa fabrication aurait été introduite du dehors; » mais, remarque M. Desor, « les premiers objets en bronze ont été de simples imitations des objets analogues en pierre ou en os d'un usage antérieur... En archéologie, comme en géologie, on ne peut plus faire intervenir les changements subits, imprévus... On ne peut plus dire, par exemple, que des populations originaires de l'Orient sont venues, à plusieurs reprises, envahir la Suisse et détruire complétement les villages et les habitants qu'elles rencontraient » (*Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Paris*, 1867, p. 238-257, Paris, 1868).

Contre l'hypothèse de l'importation du bronze d'Asie en Europe, peut-être aussi est-il bon de faire observer que, puisque les linguistes admettent que les Aryas primitifs connaissaient le fer avant que les Celtes ne quittassent les régions voisines de l'Hindo-Koush (*voy.* Pictet, *Origines indo-eur.*, t. I, p. 184; — Girard de Rialle, *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. V, p. 550, etc.), il est au moins étrange que dans notre Europe, le fer, métal bien autrement utile que le bronze, paraisse avoir été inconnu durant la longue période archéologique du bronze, dont on prétend que les Celtes furent les importateurs. Or, non-seulement les fouilles archéologiques témoignent d'une période du bronze antérieure à celle du fer, mais les documents historiques, tirés de Polybe et de Polyen, établissent suffisamment que les Celtes, que les peuples sortis de la Gaule, lorsqu'ils vinrent combattre les Romains dans l'Italie centrale, se servaient encore au quatrième siècle av. J.-C. d'armes en métal, bronze ou fer, tellement mal trempé, qu'après avoir frappé un premier coup, souvent mortel, les combattants étaient obligés de redresser sous le pied leurs épées déformées ou incurvées en longueur ou en largeur. Au temps de Tacite, au premier siècle ap. J.-C., les *Æstyi*, Estiens, dont l'Esthonie sur les bords de la Baltique rappelle encore le nom, bien moins civilisés que les Celtes, quoique plus près qu'eux de l'Asie regardée comme le foyer de toutes les connaissances, ne faisaient encore que rarement usage du fer (Polybe, l. II, cap. XXVIII, p. 91, éd. Didot; — Polyen, l. VIII, cap. VII, Camille, p. 707, grec-latin, Casaubon, 1690. — Tacite, *De mor. Germ.*, XLV).

A propos des objets de bronze, non pas de ces temps historiques, mais des temps plus reculés, de l'époque lacustre, il importe, sous le rapport anthropologique, de rappeler que M. Desor, ainsi que M. Troyon, et la plupart des observateurs ont été frappés de la petitesse de leurs dimensions. La brièveté des poignées des armes et instruments, le court diamètre des bracelets semblent indiquer les petites proportions des individus de l'un et de l'autre sexe, auxquels ils étaient destinés. Le peuple qui le premier fit usage du bronze dans notre Occident semble donc avoir été de petite taille (Desor, *Congrès int. d'anthrop. et d'archéol. préhist.*, de Paris, p. 304. — Fr. Troyon, *Habitations lacustres*, Lausanne, 1860. — Elisée Reclus, *Un peuple retrouvé*, in *Revue des Deux Mondes*, 15 fév. 1862, p. 901, etc.).

Sous le nom de monuments celtiques ou druidiques, jadis la plupart des archéologues, et actuellement encore quelques-uns des plus connus, entre autres MM. Henri Martin, Prosper Mérimée, désignent et attribuent aux Celtes ou aux Gaëls certains *tom* ou *tumuli*, *carns*, *cairns*, amoncelements de terre ou de pierres, et divers monuments mégalithiques ou formés de grandes pierres, tels que le *Roulers*, pierre branlante ou tremblante, placée en équilibre sur une autre; — le *dolmen* ou table de pierre portée sur deux ou plusieurs pierres; — le *men-hir*, *peulvan*, *lekh*, *leac*, pierre levée, pierre longue, pilier de pierre ou pierre debout placée verticalement; — le *crom-lekh* ou cercle de pierres; — les alignements, séries ou quinconces de pierres verticalement placées; — les allées couvertes ou galeries souterraines divisées en plusieurs chambres; — les *stones-cits* ou coffres de pierre, etc., etc. Ces monuments anté-historiques sont vraisemblablement l'œuvre de strates ethniques, successives et différentes que jusqu'à présent il semble difficile de préciser. Cependant M. Henri Martin, qui, ainsi que M. Am. Thierry, ne croit pas devoir distinguer les Celtes des Gaëls ayant pu toutefois constituer deux éléments d'un même peuple, et qui, au contraire, les distingue des Kymris, rapporte aux nations issues du mélange de ces deux peuples, les dolmens, menhirs, cromlekhs, alignements qu'on observe dans l'Europe occidentale, principalement dans l'ancienne Armorique, notre Bretagne actuelle, ainsi que les tours rondes, de plus récente construction, appelées *Feid neimheidh*, de l'Irlande, et les tumuli, très-communs dans les steppes de la Russie méridionale, de la Crimée, jadis habitée par les Kimmériens, de même que dans les pays occidentaux anciennement envahis par eux. Pour se convaincre des rapports existant entre les monuments mégalithiques et les croyances et les rites funéraires gaulois, selon cet historien, il suffit de jeter les yeux sur les poésies des bardes. On y parlerait de la pierre de l'équilibre, c'est-à-dire du roulers ou pierre branlante, emblème du destin. Le monde infini, l'orbe de la terre aurait eu pour emblème le cromlekh ou cercle de pierre. On ferait mention des dolmens, sous lesquels on nourrissait des serpents sacrés, dans le chant d'Uther Pen Dragon rapporté par M. H. de la Villemarqué (*Contes des anciens Bretons*, t. II, p. 292), chant que le poëte place dans la bouche d'un homme se dévouant au sacrifice dans le cercle de pierres. Le passage suivant, relatif à un chef irlandais tué vers 285 ap. J.-C., extrait d'un ancien manuscrit, montre également que le *carn* ou amas de rochers et que le *leac* ou pierre levée avaient encore un usage funéraire au troisième siècle de notre ère. « Au-dessus de celui qui est en terre, il y a un *carn*, et sur ce *carn*, il y a un leac debout, et à l'extrémité du *leac* est écrit un ogam, et ce qu'il y a d'écrit sur le *leac*, le voici : *Lochaid Airgthcach* est ici » (Henri Martin, *Hist. de France*, t. I, p. 14, note, p. 48 à 52, etc., et *Congrès int. d'anthr. et d'archéol.*

préhist. de Paris, p. 193, 207, etc. ; *Les races brunes et les races blondes*, in *Revue nationale et étrangère*, 9e livr., t. III, 10 mars 1861, p. 127 — P. Mérimée, *L'Athenæum français*, 1852, t. II, p. 169-171 (*Des monuments dits celtiques ou druidiques*). — H. de la Villemarqué, *De l'origine des monuments mégalithiques, les pierres et les textes celtiques*, in *Congrès int. celtique* de Saint-Brieuc, 1867 ; — *Revue archéol.*, XVIIe vol., 1867, p. 148).

Dans les poésies d'Ossian, il est aussi fait mention du cercle de Loda, et de la pierre du pouvoir, auprès de laquelle on invoquait l'esprit de Loda, vraisemblablement Odin, divinité guerrière, non par des Celtes, mais des Scandinaves (Ossian, *Poésies galliques*, trad. de Letourneur, t. II, p. 60, *Carrictura;* t. IV, p. 141, *Cathloda;* t. III, p. 45, t. IV, p. 120, etc.). Longtemps, au moins jusqu'au neuvième siècle ap. J.-C., jusqu'à Kennet, fils d'Alpin, lord des îles, le chef des clans de l'ouest de l'Écosse, montait sur une pierre sacrée lors de son avénement (*voy.* Joanne, *Itinéraire de l'Écosse*, Paris, 1852, p. 273).

Tout en tenant grand compte des documents qui semblent témoigner qu'à une époque relativement rapprochée quelques-uns de ces monuments étaient encore élevés dans un but religieux, ou du moins restaient encore l'objet de la vénération des habitants, la nature même des objets trouvés au pied de ces monuments, la distribution géographique de ces diverses sortes de monuments suffisent pour autoriser à penser qu'ils ne sont pas l'œuvre d'un seul et même peuple, et qu'ils ont été élevés à diverses époques plus ou moins reculées.

Si, dans l'ancienne Armorique, dans la Bretagne actuelle, on observe de nombreux monuments mégalithiques, dans le centre des Gaules qui également faisait partie de la Gaule celtique, sauf de nombreuses exceptions signalées par MM. Dureau, Lalande, Henri Martin et autres observateurs, les dolmens seraient relativement rares, selon M. A. Bertrand. Cette absence relative de dolmens dans le centre de la Celtique tendrait peut-être à faire croire que ces monuments n'ont pas été élevés par les Celtes. Pareillement la rareté relative des tumuli dans le centre de cette partie des Gaules semblerait devoir empêcher de leur attribuer l'élévation de ces tertres artificiels.

Outre les monuments mégalithiques du nouveau continent, en particulier du Pérou, signalés par MM. Squier et Alf. Maury, des dolmens, cromlekhs ont été indiqués dans les Indes, dans le Dekkan par MM. Médodows Taylor, Desnoyers et Bouvet, dans le Cachemire par M. Lejean, en Palestine par MM. A. de Longpérier, le duc de Luynes, Louis Lartet et Girard de Rialle. Dans notre Europe, les recherches de M. Alex. Bertrand, complétées par les indications de M. Worsaæ, montrent qu'ils sont distribués principalement dans les contrées maritimes et dans le voisinage des grands fleuves et de leurs affluents, depuis l'embouchure de la Newa, le long du littoral de la Baltique, de la mer du Nord, de la Manche et de l'Océan, en Esthonie, en Livonie et en Courlande, en Prusse, dans le Mecklembourg, dans la Skanie au sud de la Suède, en Danemark, dans le Holstein, dans le Hanovre, la Thuringe, en Hollande, dans les îles Britanniques, dans la partie occidentale de la France, surtout depuis l'embouchure de l'Orne jusqu'à celle de la Gironde, mais principalement dans l'ancienne Armorique, sur nos côtes méditerranéennes, auprès de l'Ardèche et du Rhône, enfin dans le Portugal où ils ont été étudiés par M. Pereira da Costa, et en Italie où ils ont été observés par M. G. de Mortillet, voire même dans les îles Baléares et en Sardaigne où ils ont été mentionnés par M. le comte Alb. de la Marmora. Des monuments mégalithiques ont également été observés dans les provinces d'Alger et de Constan-

tine par MM. Christy, Feraud, Calmet, Bourguignat, Sergent et le général Faidherbe, à Roknia, Marla, Mazela, Raz-ain-Bou-Merzoug, etc. (Medodows Taylor, *Descript. of Cairns, Cromlechs, and other Celtic, Druidical or Scythian Monuments in the Dekan*, p. 329-362, in *Transact. of the Irish Academy*, v. XXIV, *Antiquities Part.*, v., Dublin, 1865, in-4°. — Voy. *Congrès int. d'anthr. et d'archéol.* de 1867, p. 167 à 223, A. Bertrand, Maury, Lalande, Pereira da Costa, Worsaæ, H. Martin, de Mortillet, Ad. Longpérier, L. Lartet, Dureau, Desnoyers, Bouvet, Girard de Rialle.... — A. Bertrand, *Monuments primitifs de la Gaule, monuments dits celtiques, dolmens et tumulus, distribution des dolmens sur la surface de la France*, in *Revue archéologique*, nouvelle série, 4e année, 1863, t. IV, p. 217, etc., etc.; *De la race qui a élevé les dolmens*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. V, p. 373, etc.; *Sur les fouilles de Roknia*, in *Bull. de la Soc. d'Anthr.*, 2e série, t. III, p. 628. — Comte Alb. de la Marmora, *Voyage en Sardaigne ou description stat., phys. et polit.*, ch. II du supplément, p. 562, t. II, 1re éd., Paris-Turin, 1839. — Faidherbe, *Sur les tombeaux mégalithiques et sur l'ethnographie du nord de l'Afrique*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e série, t. IV, p. 532, et t. V, p. 48, etc.; et *Nécropoles mégalithiques de Roknia et Marla*, in *Revue archéologique*, 1868, XVIIIe année, p. 216, et broch., in-8°, Bone, 1868. — Feraud et Christy, *Dolmen sur le bord de l'Oued-Bou-Merzoug*, in *Mag. pittor.*, p. 80, 1864).

La présence de monuments mégalithiques sur tant de points divers du globe, impliquant forcément la multiplicité des peuples les ayant élevés, M. Henri Martin croit pouvoir en indiquer deux, les Hébreux et les Celtes (*Congrès*, l. c., p. 194). Sans prétendre trancher prématurément la question d'archéologie anthropologique très-complexe, relative aux peuples constructeurs des dolmens, j'ai cru devoir faire remarquer, il y a quelques années, que leur répartition géographique précédemment indiquée, dans le nord de la Germanie, dans les Iles-Britanniques, dans les Gaules et dans la Péninsule hispanique, rappelle assez exactement la distribution géographique des anciens Gaëls, Γαλάται, que Diodore de Sicile (l. V, ch. XXXII) nous dit occuper au nord des Celtes les pays maritimes s'étendant de la Scythie, Russie actuelle, à l'Océan; des Gaëls, qui donnèrent leur nom à la Calédonie au pays de Galles, aux Gaules et à la Galicie (voy. *Congrès*, l. c., p. 199). Cette coïncidence archéologique et ethnologique semblerait se montrer encore en Afrique, si, comme le remarque M. le général Faidherbe, on pouvait avec M. Hennebert considérer comme le nom des Galles plus ou moins altéré, celui des Djouhala donné par les indigènes au peuple constructeur des dolmens de l'Algérie (*Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e série, t. V, p. 50). D'ailleurs quand même cette dénomination de Djouhala n'aurait d'autre signification que celle d'ignorants ou de païens, l'ancien peuple l'ayant portée, n'en paraîtrait pas moins avoir été de race blonde, et être venu du Nord, d'après M. le général Faidherbe (*Congrès intern. d'anthrop. et d'archéol. préhist. de Bruxelles*, 1872).

Quel qu'ait été le peuple ayant élevé ces monuments mégalithiques en Europe, il est bon de faire remarquer que si sous les dolmens du nord de la Germanie, particulièrement du Danemark actuel, MM. Thomsen, Wickfeld, Worsaæ, ne trouvent que des instruments de pierre et quelques rares objets de bronze et d'or, d'un or, qui, suivant ce dernier archéologue, serait identique à celui qu'on extrait des monts Ourals, en France, suivant M. Al. Bertrand, à côté des objets principalement de pierre, se montrent plus fréquemment, surtout dans le Midi, les objets de bronze, et en Afrique se trouvent non-seulement des objets de bronze, mais

des objets de fer, voire même des monnaies romaines (*Congrès d'archéol.* l. c. p. 168, 193, 198, Bertrand, Worsaæ. — *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. V, p. 360 et 2me série, t. IV, p. 533 : Bertrand, Faidherbe). Ces différences archéologiques selon les pays sembleraient témoigner de la migration du peuple constructeur des dolmens du nord-est vers l'ouest de l'Europe et le nord de l'Afrique. La présence de monnaies romaines, sous les dolmens de ce dernier pays, si elles ne doivent pas être rapportées à des enterrements secondaires, paraîtrait y démontrer la persistance jusqu'aux temps historiques, jusqu'aux premiers siècles de notre ère de l'usage funéraire de ces monuments mégalithiques. D'ailleurs, dans le nord-ouest de l'Europe, en Irlande, ces monuments semblent avoir eu cette même destination au moins jusqu'à l'époque féniane ou ossianique, c'est-à-dire jusqu'au deuxième et troisième siècle après Jésus-Christ. Ainsi que l'a fait observer M. Henri Martin, dans l'ancienne résidence des rois du Connaught, à Rath-Croghan, M. Samuel Ferguson a constaté dans un dolmen intérieur à un tumulus une épitaphe en caractères ogham relative à Fergus, fils de la reine Meabh ou Medf, la reine Mab des légendes (H. Martin, *Congrès*, l. c. p. 195, et *Bull. de la Soc. d'anthr.* 2me série, t. II, p. 167). D'autres dolmens, de nombreux menhirs, des allées couvertes, porteraient également des inscriptions relativement récentes. Toutefois si certains rochers sculptés des comtés d'Argyle et de Northumberland, étudiés par M. George Tate (*The Anthrop. Review*, vol. III, p. 293, et ouvrage publié séparément, 1865), si les monuments mégalithiques, comme ceux de Lockmariaker, de Gawr-Ynys, dans le département du Morbihan, et quelques autres présentent des dessins ou sillons creusés en forme de cercles, de spirales, de zigzags constituant une ornementation, vraisemblablement d'une époque fort reculée, quoique M. Henri Martin ait retrouvé les mêmes dessins sur des auges de pierre de l'époque mérowingienne (*Cong.*, l. c. p. 210) ; si des dolmens, et surtout des menhirs offrent des inscriptions en caractères ogham, comme le dolmen de *Rath Croghan*, comme la pierre dont on a précédemment rapporté l'épitaphe d'après O'Connor (*Rer. hibern.*, t. II, p. 136), il est bon de remarquer que parfois, mais très-exceptionnellement, des monuments mégalithiques peuvent aussi porter des inscriptions bien postérieures à leur élévation. Dans les îles Orcades, à Maëshowe, une inscription nullement celtique, mais runique, témoignerait, suivant M. Worsaæ, (*Cong.*, p. 198), que des pirates scandinaves ont fouillé le dolmen portant ce rune.

Les dolmens, pour la plupart des archéologues, et en particulier pour M. Alex. Bertrand, ne seraient que des tumuli-dolmens privés de leur enveloppe de terre amoncelée ayant recouvert la crypte funéraire mégalithique ; tumuli-dolmens qui d'ailleurs ne doivent pas être confondus avec les tumuli non funéraires, sorte d'amoncellements de terre destinés à la défense d'un défilé, ou à la délimitation de champs ou de territoires (*Congr.*, p. 42, et *Revue archéol. : De la distribution des dolmens sur la surface de la France*). Frappé des rapports existants entre les dolmens et non-seulement les grands tumuli, mais aussi les petits tumuli, M. Henri Martin, « pense qu'ils sont l'œuvre d'une même race, mais à des périodes différentes de son existence. » La succession de ces espèces différentes de monuments indiquerait soit l'invasion d'un nouveau peuple de même race, soit seulement une révolution religieuse et politique dans un même peuple (*Congrès*, p. 208). Contrairement à M. H. Martin, M. Bertrand, qui, tout en rapprochant les dolmens de l'Ouest, des grands tumuli isolés des mêmes régions, ne croit pas devoir attribuer aux Celtes l'élévation des petits tumuli agglomérés, au nombre de « cent

quarante et quelques mille » dans l'est de la France, dans les départements du Rhin, des Vosges, de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura et de l'Ain, fait remarquer que ces « tumulus de l'Est n'entament pas plus le cœur de la Celtique proprement dite, que les dolmens de l'Ouest, et conséquemment doivent être rapportés à des populations distinctes des Celtes » (Bertrand, *Monum. primitifs de la Gaule...* in *Revue archéol.* IVe année, t. V, 1863, p. 228, 237). Pour les tumuli, plus encore que pour les dolmens, il est difficile de pouvoir indiquer par quels peuples ils furent élevés, car ils sont répandus sur bien des points divers du globe, en Europe, comme en Asie où ils sont généralement attribués aux Tchoudes, suivant M. H. Martin et Alf. Maury (H. Martin, *Cong.*, p. 212. — Alf. Maury, *Les tumulus tchoudes*, in *Revue archéol.* 1868, XVIIIe ann., p. 29-43). Toutefois, ainsi que l'ont fait remarquer MM. Bogdanow, Henri Martin, Ch. Lenormant, ces tertres funéraires, appelés kourgans, mogily, kopi, sapki, suivant les régions, sont très-nombreux en Russie, principalement sur les bords du Pont-Euxin, la mer Noire, en Crimée, anciens pays des Kimmériens ; ils se montrent dans les pays du Nord, où les archéologues du Danemark, de l'ancienne Chersonèse cimbrique, MM. Thomsen, Wickfeld, Worsaæ, les ont étudiés. Dans les îles Britanniques, encore habitées par les Cymry du pays de Galles, un grand nombre de ces monuments primitifs ont été explorés. Outre les *long-Barrows*, véritables allées couvertes ou chambres souterraines surmontées d'amoncellements de terre, ne renfermant que des objets de pierre, M. Thurnam, ainsi que M. Warne, ont également étudié les *Round* ou *circular-Barrows*, véritables tumuli renfermant surtout des objets de bronze, comme d'ailleurs ceux du Danemark et ceux de l'est de la France, dans lesquels on recueille aussi des objets de fer. Ces divers objets autorisent à rapporter ces tumuli à une époque moins reculée que les dolmens, les tumuli-dolmens et les allées couvertes principalement, sinon presque exclusivement de l'âge de pierre dans notre Europe occidentale. Aussi lorsque avec M. Alex. Bertrand, on croit ne pouvoir regarder comme celtiques ces tumuli, relativement rares dans la Gaule celtique ; lorsqu'on remarque une certaine corrélation entre la distribution géographique de ces monuments funéraires en Russie, dans le nord de la Germanie, dans les îles Britanniques, et la distribution géographique des peuples Kimmériens, Cimbres, Kymry ; lorsque l'on considère que ces tumuli, tout en offrant de grandes analogies avec les dolmens, tumuli-dolmens ou allées couvertes, la plupart de l'âge de pierre, se rapportent à une époque moins reculée, principalement à l'âge de bronze, sans prétendre attribuer à un seul peuple ces tumuli, on est amené à se demander si dans notre Europe ils n'auraient pas été élevés par les peuples Kimmériens, Cimbres, Kymry, auxquels, ainsi qu'il a été dit précédemment, Diodore de Sicile (l. V, ch. XXXII) rattache les Gaëls, immigrants antérieurs dont on a vu l'aire géographique coïncider assez exactement avec l'aire géographique des dolmens. Les données ethnologiques sembleraient donc ne pas être en désaccord avec les données archéologiques relativement aux Gaëls considérés comme constructeurs des dolmens et tumuli-dolmens, et relativement aux Kimmériens, Cimbres, Kymry, regardés comme constructeurs des tumuli (Bogdanow, *Sur le peuple des tumulus du gouvernement de Moscou*, in *Congrès int.*, l. c, p. 318. — H. Martin, *Hist. de France*, t. I, p. 14, note, etc. ; et *Congrès*, l. c, p. 212. — Ch. Lenormant, *Mém. sur les antiquités du Bosphore Cimmérien*, in *Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, nouvelle série, t. XXIV, part. I, p. 191 à 265. — Thomsen, Wickfeld, Worsaæ, cités par Al. Bertrand in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. V, p. 380. — Thurnam, *Bull.*

de la Soc. d'anthr., t. V, p. 595, etc. — Warne, *The Celtic of Dorset*, 1866 : ext. dans *The Anthropologial Review*, t. V, p. 88, etc).

Outre les amoncellements de terre en forme de tumulus, on observe aussi de nombreux remblais et déblais constituant des fortifications, des enceintes plus ou moins étendues, qui dans nos pays occidentaux sont considérés comme l'œuvre soit des Celtes et des Gaulois, soit des Romains. Quoique quelques-uns, parfois reconnaissables à la situation des ouvertures et à leurs dispositions générales, doivent être regardés comme élevés par les Romains, de nombreux travaux de défense, de nombreuses enceintes semblent devoir être attribués à des populations antérieures ou contemporaines de l'occupation romaine, aux Ligures, aux Ibères, comme le camp de Cambo dans le département des Basses-Pyrénées, décrit par M. de Quatrefages, aux Celtes, aux Gaëls ou aux Belges, comme l'enceinte de la cité de Limes, à Puys, près de Dieppe (de Quatrefages. *Bull. de la Soc. d'anthrop.* 2e série, t. III, p. 206).

Rangées au nombre des monuments celtiques, les *rowlers* ou pierres branlantes, et les pierres à bassins ou pierres à sacrifices, dont l'excavation aurait servi à recueillir le sang des victimes, ont été regardées par de nombreux archéologues, entre autres par MM. Alex. Bertrand, Mérimée, Hallégnen, comme des pierres nullement travaillées par l'homme, mais résultant uniquement d'accidents naturels. Toutefois pour les premières, M. H. Martin fait remarquer que les bardes parlent de la pierre de l'équilibre, et M. Ault-Dumesnil, tout en admettant que les pierres branlantes doivent leur origine à une superposition naturelle de roches dures, dont les couches sous-jacentes moins résistantes se sont exfoliées, en laissant ces roches en équilibre, est porté à croire avec Ch. Desmoulins que les Celtes ont profité du phénomène naturel. Ces pierres, appartenant à la géologie par leur nature, appartiendraient à l'archéologie par leur usage. Quant aux pierres à bassins, selon M. Gosse, et autres savants, il serait difficile de ne pas admettre que quelques-unes, entre autres celles de Niton, près de Genève, pierre sous laquelle on a trouvé des haches de bronze, n'aient pas été excavées à leur face supérieure par la main de l'homme. A supposer que ces roches mobiles ou excavées aient eu un usage dans certaines coutumes, dans certains rites religieux, jusqu'à présent les documents semblent encore insuffisants pour reconnaître chez quels peuples de notre Europe occidentale elles auraient été en usage, car elles semblent disséminées dans bien des régions diverses (Alex. Bertrand, *Revue archéol.*, 4e année, 1863, p. 217. — P. Mérimée, *Des monuments dits celtiques ou druidiques*, in *Athenæum français*, 1852, t. I, p. 169. — Hallégnen, Hip. Gosse, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. II, p. 595, 599, etc. 21 nov. 1861. — Ault-Dumesnil, *Recherches sur la provenance des granits qui ont servi à élever les monuments dits celtiques*, in *Revue archéol.*, 1868, t. XVII, p. 221-226. — H. Martin, *Hist. de France*, t. I, p. 74-5, 4e édit. 1864).

D'autres monuments, de construction beaucoup plus complexe et vraisemblablement beaucoup plus récente, comme certaines tours rondes placées sur le littoral, appelées Brochs, dans les Orcades selon M. G. Petrie, appelées Feid-Nemheidh en Irlande, suivant M. H. Martin, sont regardés également par ce dernier auteur comme des monuments gaëliques ayant un caractère religieux. La dénomination de *Picts houses* donnée selon MM. Petrie, Anderson, à certaines constructions coniques, semblerait indiquer que dans le nord des îles Britanniques ces monuments ont été considérés comme l'œuvre des Pictes, peuple de la région orientale de l'Écosse actuelle, qu'on a vu précédemment Bède le Vénérable (*Eccl. hist.*, l. I, cap. 1,

p. 2) faire venir de la Scythie, la Russie, contrée dont la partie méridionale a été peuplée anciennement de Cimmériens (G. Petrie, *Notice of the Brochs and the Picts houses of Orkney*. — Jos. Anderson, *Remains of Caithness*, in *Mem. of the Anthrop. Society of London*, t. II, p. 216-225 et 226-256. — H. Martin, *Hist. de France*, l. 1, t. I, p. 49, note).

On a retrouvé, dans quelques parties de l'Écosse et de la France, remarque M. H. Martin, « des restes de fortifications gauloises d'une nature bien plus extraordinaire ; ce sont les châteaux de verre, enceintes faites avec des masses de matière vitrifiée, de véritables blocs de verre noir. » Il existerait encore à Sainte-Suzanne, près de Laval, quelques vestiges d'un semblable château (H. Martin, *Hist. de France*, l. I, t. I, p. 95, note 2). On a cru parfois devoir attribuer à des incendies cette matière vitrifiée.

« Les deux procédés de l'inhumation et de la combustion des morts étaient connus des Gaulois, » dit M. H. Martin (*Hist.*, t. I, p. 50). Effectivement, sans prétendre déterminer à quelles strates ethniques se rapportent les divers modes de sépultures, on peut reconnaître, avec beaucoup d'archéologues, avec MM. Leguay et Roujou, que dans nos pays on eut recours, à des époques successives, à l'inhumation ou enterrement simple, à l'incinération ou crémation soit sur place, soit dans un lieu plus ou moins distant de celui où les cendres ont été déposées (*Bull. de la Soc. d'anthr.* t. IV, p. 165, t. VI, p. 265, etc., etc.).

Selon M. Am. Thierry (t. I, l. IV, ch. I, p. 471, etc.), les croyances religieuses en Gaule se rattachaient à deux corps de symboles et de superstitions, à deux religions tout à fait distinctes : l'une très-ancienne, reposant sur un polythéisme dérivé de l'adoration des phénomènes naturels ; et l'autre, le druidisme, introduite ultérieurement par les immigrants de race kymrique, fondée sur un panthéisme matériel, métaphysique, mystérieux. Ainsi que l'indiquent cet auteur, MM. Alf. Maury, Will. Betham, H. Martin, Roget de Belloguet, les principales divinités des peuples celtiques, plus ou moins mêlés, des Gaules et des îles Britanniques, étaient Hc, Heus, Hésus, ou *Esus*, le puissant, dieu de la guerre et aussi de l'agriculture, qu'un bas-relief trouvé sous l'église Notre-Dame à Paris représente une cognée à la main, coupant un arbre ; — Bel, Beal, Belen, Belsamen ou *Belenus*, le soleil, divinité bienfaisante, peut-être le Baal, d'importation phénicienne ;—Teut, Tut-Tat, ou *Teutatès*, ou Guyon, inventeur des arts, protecteur des routes, peut-être le Thoth, importé par les Égyptiens, peut-être le Teutsch, Tuiscon des Germains de Tacite (*De mor. Germ.*, II) ; — Ogme, *Ogmius*, 'Ογμίος, dieu de la science, de l'éloquence représenté sous la figure d'un vieillard armé de la massue et de l'arc, suivi de captifs attachés par l'oreille à des chaînes d'or et d'ambre sortant de sa bouche. Les colons grecs et les conquérants romains peu à peu assimilèrent ces divinités aux divinités de leur mythologie : Jupiter, Mars, Apollon, Mercure, Hercule, etc. Aussi César indique-t-il Mercure, comparable à *Teutatès*, inventeur des arts, protecteur des routes et des transactions commerciales, comme le principal dieu des Gaulois, tout en disant qu'ils adorent aussi Jupiter et Mars, Apollon et Minerve, vraisemblablement Esus, Belen et Belisana (*De Bello gallico*, l. VI, cap. XVII).

Outre ces divinités principales, ces peuples celtiques avaient non-seulement d'autres divinités encore assimilées soit à Mars, comme Camul, *Camulus*, Segomon, *Belatucadus* et *Caturix*; soit à Apollon, comme *Mogounus*, Mogontios et *Grannus* ; mais aussi des divinités qui n'étaient que la déification de phénomènes naturels, comme Taranx, *Taranis*, le Tonnerre ; Kirk, *Circius*, vent impétueux du nord-

ouest; ou que la déification de montagnes, de forêts, de villes, comme Pennin, dieu des Alpes ; Vosège, *Vosegius*, dieu des Vosges ; Ardoena, *Arduinna*, parfois assimilée à Diane, déesse de la forêt des Ardennes ; *Nemausus*, *Vesontio*, *Luxovia*, *Nennerius*, *Bornonia-Damona*, divinités locales de Nîmes, de Besançon, de Luxeuil, de Néris, de Bourbon-Lancy, auxquelles le christianisme substitua de saints patrons. Epona était la déesse protectrice des palefreniers, des éleveurs de chevaux.

Les Gaulois regardaient l'échinite ou oursin pétrifié, pris par eux pour un œuf de serpent, *anguinum*, comme le plus précieux talisman (*voy.* Pline, l. XXIX, cap. 3). Le sélage, le samolus, la verveine et surtout le gui de chêne étaient à leurs yeux des plantes sacrées, jouissant de propriétés médicinales puissantes. Aussi leurs prêtres les recueillaient-ils avec un cérémonial particulier (*voy.* Pline, l. XVI, 95, XCV ; XXIV, 62, 63 ; LXII ; LXIII ; etc., etc.).

Chez tous ces peuples, selon Strabon (l. IV, cap. v, § 4, p. 164), trois ordres distincts étaient surtout honorés : les Bardes, les Ovates et les Druides, *βάρδοι τε καὶ Οὐάτεις, καὶ Δρυΐδαι*. Les bardes chantaient des hymnes et improvisaient. Les ovates ou eubages faisaient les sacrifices et étudiaient la nature, c'est-à-dire la divination par les animaux. Les druides, c'est-à-dire les hommes des chênes DRYW ou des sanctuaires des chênes *δρυνέμετα*, *dryw neimeidh*, outre l'étude de la nature, s'occupaient de morale et de philosophie.

Les Gaulois immolaient des victimes humaines. Les victimes étaient frappées par le glaive, ou brûlées en grand nombre dans d'immenses mannequins d'osier ainsi que le disent Diodore de Sicile (l. V, § xxxi, coll. Didot) ; César (*de Bell. gall.*, l. VI, cap. xvi).

Par suite des nombreuses immigrations d'outre-Rhin, les peuples plus ou moins celtiques des Gaules et des îles Britanniques conservèrent longtemps certains rites religieux des peuples de la Germanie. De même que César pour les divinités gauloises, Tacite croit devoir assimiler les divinités des Germains, à Mars, à Hercule, à Isis, dont le culte lui semble d'importation étrangère, et surtout à Mercure, le plus honoré des Germains, qui, comme nos ancêtres, lui auraient sacrifié des victimes humaines (Tacite, *De mor. Germ.*, IX).

Si les anciens peuples des Gaules et de la Calédonie avaient des bardes *βάρδοι* BARDI, pour chanter sur la CHROTTA ou rotte leurs exploits, et les entraîner aux combats, les Germains, nous dit Tacite, avaient aussi des chants de guerre qu'ils appelaient bardits, *quem barditum vocant* (Tacite, *De mor. Germ.*, III).

Si dans les Gaules, de nombreuses prêtresses, comme les Gallicènes, *Gallicenæ*, mentionnées par Pomp. Mela (l. III, c. VI, p. 652, coll. Nisard), les neuf vierges de *Sena*, aujourd'hui l'île de Sein, située près de la côte du département du Finistère non loin de la baie de Douarnénez, jouissaient d'un grand prestige ; de même en Germanie, les prophétesses *Aurinia*, *Veleda*, la Bructère, n'étaient pas l'objet d'une moindre vénération, ainsi que le dit Tacite (*Hist.* lib. IV, cap. LXI, LXV ; lib. V, cap. XXII et XXIV ; et *De mor. Germ.*, VIII). (*Voy.* sur la religion des Celtes : Dom. Martin, *La religion des Gaulois*, Paris, 1727 ; — Am. Thierry, *l. c.*, t. I, l. IV, ch. I, — Alf. Maury, *Encyclopédie moderne*, t. XIII, 1848, p. 95 : Druidisme, — Will. Betham, *l. c.*, ch. VII, etc., — H. Martin, *Hist. de France*, t. I, p. 51, etc., — Roger de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, t. I, sect. 3, p. 227, etc., 1858).

Ce court aperçu de linguistique et d'archéologie celtiques pourrait être également suivi de quelques remarques sur la répartition géographique de certaines de

nos races animales domestiques en rapport avec les diverses races humaines ayant concouru à l'ethnogénie de nos populations occidentales. Il suffira ici de rappeler que M. André Sanson, dans un mémoire sur les *Migrations des animaux domestiques*, croit être arrivé à reconnaître que dans notre Bretagne dont la constitution géologique est d'une époque bien antérieure à l'époque tertiaire à laquelle appartiendrait le genre *Equus*, des deux races chevalines y existant actuellement, l'une provient des îles Britanniques, a été importée par les Bretons insulaires immigrés en Armorike, et ne diffère pas de l'*Equus caballus hibernicus*, tandis que l'autre celle des Landes, du centre de notre Bretagne, beaucoup plus ancienne, par ses caractères se rattacherait à la race asiatique, *Equus caballus asiaticus*, et paraîtrait avoir été introduite dans les temps anté-historiques par des peuples aryens ou asiatiques, qui eux-mêmes peu nombreux par rapport à la population antérieure de race celtique, auraient vu leur race disparaître peu à peu, par croisement avec cette population, alors que leur race chevaline n'ayant été précédée dans le pays par aucune autre race chevaline, aurait continué à se perpétuer avec ses caractères ethniques, tout en subissant de notables altérations causées par les mauvaises conditions de milieu (A. Sanson, *Philosophie positive*, mai et juin 1872, et tirage à part).

Après avoir étudié la distribution géographique des peuples dits celtiques, après avoir mentionné brièvement quelques données linguistiques et archéologiques relatives à ces peuples, il est temps de chercher à déterminer leurs caractères anthropologiques. Les opinions les plus diverses, les plus contradictoires ont été soutenues par des anthropologistes également distingués, relativement à la caractérisque des Celtes.

Un grand nombre d'anthropologistes, avec Bory de Saint-Vincent, Desmoulins, William Edwards, MM. Périer et Broca, soit qu'ils distinguent les Celtes des Gaëls, ainsi qu'ont cherché à le faire MM. Aurélien de Courson, Henri Martin et moi, soit qu'adoptant plus ou moins complétement les opinions ethnogéniques de M. Am. Thierry, ils croient devoir appliquer les deux dénominations de Celtes et de Gaëls à un seul et même type ethnique, assignent aux Celtes les caractères suivants : stature petite ou moyenne, crâne sphérique, front gobuleux, nez à peu près droit, déprimé à son insertion frontale, visage arrondi, menton court, cheveux bruns et chatains, épais, système pileux très-développé, yeux bruns ou gris, etc.

D'autres anthropologistes regardent les hommes brachycéphales de petite taille, à la chevelure brune de notre Europe occidentale, comme appartenant soit à une famille distincte, erso-kymrique, selon M. d'Omalius d'Halloy, soit à la famille ibéro-ligure, considérée par MM. Warée, Moke, le général Renard, comme ayant occupé notre Europe occidentale avant les populations celtiques, avant les peuples dolichocéphales, contrairement à l'opinion de M. Broca ; cette famille ibéro-ligure, ou seulement ligure, suivant M. de Belloguet, qui croit devoir distinguer ethnologiquement les Ligures des Ibères, étant d'ailleurs d'origine africaine pour ce savant, d'origine mongoloide pour M. Pruner-Bey. Ces mêmes anthropologistes, avec MM. Holtzmann, Prichard, croient devoir donner aux Celtes les caractères ethniques que William Edwards, MM. Périer, Pouchet et Broca assignent aux Kymris, c'est-à-dire regardent les Celtes comme présentant une stature très-élevée et élancée, un crâne allongé, un front élevé, un nez droit ou un peu recourbé, saillant avec dépression à son insertion frontale, un visage allongé, un menton long et saillant, des che-

yeux blonds ou roux, des yeux bleus, une peau remarquablement blanche, etc. (Bory de Saint-Vincent, *L'homme*, 2e édition, t. I, p. 120, 1827.—A. Desmoulins, *Hist. natur. des races humaines*, Paris, 1826, p. 156. — William Edwards : *Fragments d'un mémoire sur les Gaëls*, in *Mém. de la Société ethnologique*, Paris, t. II, 1re partie, p. 15, 1845. — J. A. N. Périer, *Fragments ethnologiques*, Paris, 1857, *ext. du Bull. de la Soc. de Géogr.* — Aurélien de Courson, *Hist. des peuples bretons*, introduction, ch. I, 1846. — Henri Martin, *Les races brunes et les races blondes*, in *Revue nation. et étrang.*, t. III, 10 mars 1861. — G. Lagneau, *Des Gaëls et des Celtes*, in *Mém. de la Soc. d'anthr.*, t. I, p. 237. — Am. Thierry, *Hist. des Gaulois.* — Holtzmann, *Kelten und Germanen*, Heidelberg, 1855. — J. C. Prichard, *Hist. natur. de l'homme*, t. I, p. 262, trad. de Roulin, Paris, 1843. — D'Omalius d'Halloy, *Des races humaines*, 4e éd., Paris, 1859, p. 35. — Ware, *Mém. sur les titres des Gaëls et des Kymris à être considérés comme les premiers occupants des îles Britanniques*, in *Nouvelles annales des voyages*, 1846, p. 125. — Moke, *Belgique ancienne*, t. I, ch. III, p. 62. — Général Renard, *Lettres sur l'identité des Gaulois et des Germains*, 1re lett. *Origine des Bas-Bretons*, in *Bull. de l'Acad. de Belgique*, 1856, t. XXIII, p. 105. — Roget, Baron de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*. p. 145, 303 et 310, 2e partie. — Pruner-Bey, *Sur la question celtique; Anciens crânes des types ligures et celtiques*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. V. p. 657 et t. VI, p. 458, etc. ; IIe série, t. I, p. 442, etc.; *Congrès int. d'archéol. et d'anthrop. de Paris*, p. 545, etc. — G. Pouchet, *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. I, p. 16, 27, etc., 1859. — Broca, *Sur les caractères anatomiques de l'homme dans les temps préhistoriques*, in *Congrès int. d'archéol. et d'anthr.*, p. 367, etc.; et *Théorie esthonienne*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e sér., t. III, p. 454, etc.; *Rech. sur l'ethnologie de la France; Nouv. Rech. sur l'anthrop. de la France*, in *Mém. de la Soc. d'anthrop.*, t. I, p. 1, et t. III, p. 147).

Tout en constatant une contradiction complète dans les caractères assignés aux Celtes par les anthropologistes que les uns disent petits, bruns, au crâne globuleux, que les autres disent grands, blonds, au crâne allongé, on doit toutefois remarquer que les uns et les autres s'accordent à reconnaître au moins deux principaux types ethniques dans notre Occident, tout en différant sur les dénominations qui leur sont applicables, et s'accordent à peu près également sur la caractéristique à assigner à ces deux types.

Pour chercher à préciser, autant que possible, à quel type ethnique semble devoir être appliquée la dénomination de race celtique ; pour rechercher les caractères anthropologiques différentiels des Celtes et des autres peuples confondus sous le nom de peuples celtiques, on peut étudier les anciens ossements humains de nos pays ; on peut consulter quelques documents historiques mentionnant les caractères présentés par ces différents peuples ; enfin, on peut chercher à observer directement les habitants actuels de diverses régions de notre Europe occidentale.

Les ossements humains, encore peu nombreux recueillis dans les strates des terrains quaternaires, dans les cavernes, etc., permettent de reconnaître que plusieurs races distinctes habitaient nos pays occidentaux dans les temps paléontologiques.

Les ossements recueillis à Chauveau, près de Namur, par M. Spring, se faisaient remarquer par la petitesse du crâne, proportionnellement au développement des mâchoires, par l'aplatissement du coronal et des temporaux, la saillie des arcades

alvéolaires, l'obliquité des dents, l'acuité de l'angle facial n'excédant pas 70 degrés par la petitesse des fémurs et tibias permettant de supposer une taille au plus égale à 5 pieds (Spring, *Bull. de l'Acad. de Belgique*, 16 décembre 1853).

La mâchoire inférieure trouvée en même temps que des ossements d'éléphant primigenius, de rhinocéros tichorinus et de renne, par M. Dupont, dans le trou de la Naulette sur les bords de la Lesse en Belgique, et étudiée par M. Pruner-Bey, est remarquable par sa symphyse médiane obliquement dirigée d'arrière en avant et de bas en haut, par l'absence des apophyses-géni, par son rebord mentonnier réduit au minimum, par l'alvéole de la canine très-vaste d'avant en arrière et de dehors en dedans, et conséquemment placée au-devant, en saillie des alvéoles prémolaires et incisives d'une petitesse extrême, et par quelques autres caractères qui rappellent de loin certaines conformations simiennes (Dupont, *Étude sur les fouilles scientifiques exécutées pendant l'hiver de* 1865-66 *dans les cavernes des bords de la Lesse.*— Pruner-Bey, *Sur la mâchoire de la Naulette (Belgique)*, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, IIe série, t. I, p. 584).

La mâchoire trouvée dans les couches diluviennes à Moulin-Quignon, près d'Abbeville, par Boucher de Crevecœur de Perthes, étudiée par MM. Pruner-Bey, de Quatrefages, a offert comme principaux caractères : l'inclinaison considérable de la branche sur le corps, la forme arrondie du condyle, la faible élévation de l'apophyse coronoïde, le renversement en dedans de l'angle et de la portion postérieure du bord inférieur du corps de l'os, etc. (De Quatrefages, Pruner-Bey, Boucher de Perthes, Delesse, etc. : *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. IV, p. 207, 298; t. V, p. 730, etc. ; *Mém. de la Soc. d'anthrop.*, t. II, p. 37, etc.; *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, avril, mai, 1863, t. LVI).

Tandis que plusieurs des ossements précédents, ainsi que bon nombre d'autres recueillis par divers paléontologistes, par MM. J. Vibraye, E. Lartet, paraissent provenir d'hommes de petites dimensions, le crâne recueilli dans un ancien puits de mine par M. Morris, d'Ulverston, à Lindal, en Angleterre, se fait remarquer par une circonférence horizontale crânienne considérable de 56 centimètres, jointe à une brachycéphalie excessive se mesurant par un indice de $\frac{90}{100}$; il offre, en outre, une dépression occipito-pariétale, déjà signalée sur d'autres crânes brachycéphales des tumuli ou round barrows, par MM. Thurnam et Davis, assez analogue à celle constatée par M. Broca sur les crânes de la caverne sépulchrale d'Orrouy, près de Crépy ; derniers crânes qui, également remarquables par un grand développement et une grande capacité, étaient accompagnés d'humérus présentant en grand nombre la perforation de la fosse olécranienne (Morris, *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, IIe série, t. II, p. 242. — Broca, *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, Ire série, t. V, p. 718 et t. VI, p. 711. — Ed. Lartet, de Vibraye, cités par Pruner-Bey, *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. IV, p. 503. — Ed. Lartet, *Paléontologie sur une ancienne station humaine... Soc. Philomathique*, 18 mai 1861, et *Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères regardés comme caractéristiques de la dernière période géologique*, 1862. — J. Thurnam, *Sur les deux formes des anciens crânes bretons et gaulois. Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. V, p. 395, etc.).

Le crâne de la caverne d'Engis dans les environs de Liége, trouvé par M. Schmerling, sous une brèche osseuse, avec des débris osseux de rhinocéros, d'hyène, d'ours, est au contraire de forme allongée, ou dolichocéphale, son frontal est peu élevé et étroit (Schmerling, *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans la province de Liége*, 2 vol. Liége, 1833, 1 vol., p. 61, etc.).

Le crâne de Néanderthal, découvert par M. de Schaaffhausen, présente une dolichocéphalie extrême, une obliquité excessive du frontal, une simplicité remarquable des sutures crâniennes et un développement extraordinaire des arcades sourcilières (Schaaffhausen, *Sur le crâne de Néanderthal*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. IV, p. 314 ; et *Sur la forme primitive du crâne humain*, in *Congrès intern. d'archéol. et d'anthrop. de Paris*, p. 409, etc., etc.).

Les ossements humains recueillis par M. L. Lartet dans la grotte de Cro-Magnon, près des Eysies, dans le Périgord, en même temps qu'une défense de mammouth et des débris d'ossements de rennes, ont présenté à l'examen de MM. Broca et Pruner-Bey des proportions gigantesques. Les crânes sont dolichocéphales, volumineux, d'une énorme capacité, à sutures peu compliquées, avec la région frontale bien développée, les orbites très-grandes surtout dans le sens transversal, la face large, le bord alvéolaire prognathe ou saillant, la branche de la mâchoire inférieure énormément large. Les saillies osseuses témoignent d'une race fortement musclée. Les tibias se font remarquer par leur aplatissement bilatéral et leur énorme diamètre antéro-postérieur. Cette conformation tibiale se retrouve, à un certain degré, chez le fossile humain récemment recueilli par M. Rivière dans une caverne près de Menton, dans les Alpes-Maritimes. Désignée sous la dénomination de platycnémie, cette conformation a aussi été remarquée par M. Busk (*The Reader*, 1864) sur des ossements trouvés dans une caverne à Gibraltar, par M. Broca et par moi sur ceux de l'allée couverte de Chamant, près de Senlis ; derniers ossements qui appartenaient aussi à des dolichocéphales, mais de moindre stature et de moindre développement musculaire, assez comparables à ceux retirés par M. Thurnam des allées couvertes ou *longs Barrows*, de l'âge de pierre, en Angleterre (Louis Lartet, *Une sépulture de troglodites du Périgord*. — Broca et Pruner-Bey, *Crânes et ossements des Eyzies et théorie esthonienne*. — Broca, *Fouilles de Chamant*. — Thurnam, *Sur deux formes des anciens crânes bretons et gaulois*, in *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, 2e série, t. III, p. 335, 350, 416, 432, 434, et 1re série, t. V, p. 395, 636, etc. — Busk, Broca, *Remarques sur les ossements des cavernes de Gibraltar*, in *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, 2e série, t. IV, p. 145 et 146).

Les ossements humains précédemment rappelés, la plupart présentant des caractères spéciaux, ainsi que beaucoup d'autres signalés par de nombreux observateurs, suffisent pour montrer combien, dans les temps paléontologiques ou antéhistoriques, différaient entre eux les habitants de notre Occident.

De ces races humaines, quelques-unes ont pu disparaître, non par le fait d'un déluge universel, scientifiquement inadmissible, mais par extinction lente et progressive, comme tant d'autres espèces animales, comme l'urus, le bison européen, l'élan, le lynx, le castor, qui, depuis les temps historiques, ont disparu plus ou moins complétement, ou ont abandonné notre Europe occidentale pour se porter vers le nord.

Mais ainsi que le pensent MM. Carl Vogt, His, Rutimeyer et Pruner-Bey, quelques-unes de ces anciennes races humaines subsistent encore actuellement. La persistance de certaines races anciennes peut s'expliquer facilement, car, contrairement à la Genèse, la géologie montre que les strates diluviennes sont loin d'avoir été universelles et n'ont nullement atteint certains sommets montagneux, ou certains plateaux, comme celui où était située la caverne d'Aurignac, de l'époque du renne, explorée par M. Ed. Lartet. Selon M. Pruner-Bey, on retrouve encore parmi les habitants actuels des bords du lac de Genève un type grossier, mongoloïde, à

ossature massive, décrit par MM. His et Rutimeyer sous le nom de type de Disentis, qui paraîtrait remonter à une époque fort reculée. Il en serait de même, suivant M. Carl Vogt, d'un type brachycéphale à suture médio-frontale, trouvé par M. Schwab à 6 mètres de profondeur dans des sables des environs de Bienne, observé par M. Gastaldi et par M. Nicolucci dans les carrières de Modène, recueilli à Granges, près de Bienne, parmi des ossements du quatrième siècle de notre ère, et constaté encore actuellement chez certains Suisses. Pareillement, M. Morris d'Ulverston observe encore dans le voisinage des mines d'où il a retiré le crâne si brachycéphale et si volumineux précédemment mentionné, certains habitants actuels présentant la même conformation, vulgairement appelés les Têtes-Rondes de Kirkby (Carl Vogt, *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. V, p. 513. — His et Rutimeyer, *Crania Helvetica*, 1864, rapport d'Alix, in *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. V, p. 586. — His, *Sur la population rhétique*, in *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. V, p. 868. — Nicolucci, *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. VI, p. 260. — Pruner-Bey, *Mâchoire du Moulin Quignon*, in *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, 25 mai 1863 ; *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. IV, p. 302-304, 347 et 582. — Ed. Lartet, *Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères*, l. c., 1862. — Morris, *Journal of the Anthropological Society*, p. CXXIII, vol. V. 1867).

Quelque nombreux qu'aient été les éléments ethniques qui concoururent anciennement à la formation des populations de notre Europe occidentale, à l'époque romaine, tous les auteurs, César, Pline (*Hist. nat.*, l. IV, cap. XXXI, p. 17), Pomponius Mela (*De situ orbis*, l. III, cap. II, p. 55), Ammien Marcellin (*Rerum gestarum*, lib. XV, cap. IX) et bien d'autres encore, s'accordent à distinguer les habitants des Gaules en trois peuples différant entre eux par la race, la langue, les lois et les institutions ; les Aquitains s'étendant des Pyrénées à la Garonne ; les Celtes, de la Garonne à la Seine et à la Marne, de l'Océan aux Alpes ; les Belges, de la Seine, de la Marne à l'Escaut, *a Scaldi* (Pline), et au Rhin. *Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum linguâ Celtæ, nostrâ Galli appellantur. Hi omnes linguâ, institutis, legibus inter se differunt. Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit* (César, *De Bell. gall.*, l. I, cap. I).

Pareillement, dans les îles Britanniques, trois peuples principaux paraissant se rattacher aux mêmes races, auraient concouru, selon Tacite, à la formation de la population insulaire. Les cheveux rouges et les membres volumineux des Calédoniens auraient montré leur origine germanique. Le teint basané et les cheveux bouclés des Silures les auraient fait regarder comme des Ibères. Enfin les insulaires voisins des Gaulois leur auraient ressemblé... *Nam rutilæ Caledoniam habitantium comæ, magni artus germanicam originem adseverant. Silurum colorati vultus, torti plerumque crines et posita contrà Hispania, Iberos veteres trajecisse, easque sedes occupasse, fidem faciunt. Proximi Gallis, et similes sunt : seu durante originis vi...* (Tacite, *Agricolæ vita*, XI).

Des peuples des Gaules différant par la race, la langue, les lois et les institutions, selon les druides, dont Ammien Marcellin rapporte la tradition, les uns étaient indigènes, tandis que les autres venaient d'îles éloignées ou de pays transrhénans, d'où ils avaient été chassés par des guerres fréquentes et des inondations maritimes. *Drysidæ memorant revera populi partem fuisse indigenam, sed alios quoque ab insulis extimis confluxisse et tractibus transrhenanis, cre-*

britate bellorum et alluvione fervidi maris sedibus suis expulsos (Ammien Marcellin, xv, 9).

Dans ces immigrants venus d'îles éloignées pour habiter les Gaules, doit-on voir les descendants des fabuleux Atlantes dont Bory de Saint-Vincent fait provenir les habitants de la péninsule ibérique, de l'Espagne? (Bory de Saint-Vincent, *l'Homme*, l. c, t. I, p. 174). Sans prétendre trancher une question ethnogénique plongée dans l'obscurité des temps passés, d'une part, on peut se borner à faire remarquer que l'existence ancienne de l'Atlantide, de terres considérables situées à l'ouest de l'Europe actuelle, paraît de plus en plus vraisemblable aux géologues et aux autres naturalistes, à M. Martins, à M. Hamy, etc. (Martins, *Un Tour de naturalistes dans l'extrême Nord*, in *Revue des Deux Mondes*, p. 842, 15 août 1865. — Hamy, *Précis de paléontologie humaine*, p. 72-73. Paris, 1870. — Élisée Reclus, *Les Basques*, in *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1867, p. 525). D'autre part, on peut rappeler que ces Atlantes ou Atarantes mentionnés par Hérodote, Diodore de Sicile, Pomponius Mela et autres auteurs, selon Platon, dont l'opinion paraît partagée par Posidonius et Strabon, seraient sortis, environ neuf mille ans, *ἐννάκις χίλια ἔτη*, avant Solon, soit environ 9600 ans avant Jésus-Christ, des îles Atlantides, situées alors à l'ouest des colonnes d'Hercule, détroit actuel de Gibraltar, dans l'océan encore appelé Atlantique, et auraient étendu leur domination en deçà du détroit, sur la Libye jusqu'à l'Égypte et sur l'Europe jusqu'à la Tyrrhénie, actuellement la Toscane; conséquemment dans toute la partie sud-ouest de l'Europe qui paraît avoir été principalement peuplée par la race ibéro-ligure (Hérodote, lib. IV, § 184, p. 234; édit. grecque-latine de C. Müller. — Diodore de Sicile, l. III, § 55, p. 326 du t. II; texte grec et trad. latine de Vesseling, 1793. — Pomponius Mela, l. I, cap. IV, p. 22 et 23, et cap. VIII, p. 52-53; texte et trad. de Baudet. — Posidonius, cité par Strabon, l. II, ch. III, § 6, p. 84. — Platon, *Critias*, t. VII, § 3, p. 380, éd. de Bekker. — *Voy.*, dans ce Dictionnaire encyclopédique, les mots Basques et Ligures).

... *Πρὸς δὲ τούτοις ἔτι τῶν ἐντὸς τῆς δὲ Λιβύης μὲν ἦρχον μέχρι πρὸς Αἴγυπτον, τῆς δὲ Εὐρώπης μέχρι Τυρρηνίας* (Platon, *Timée*, t. VII, p. 247, éd. d'Em. Bekker, 1826, Londres).

Enfin, en faveur de cette provenance atlantique de ces Ibéro-Ligures, on doit faire remarquer que, selon W. de Humboldt, M. de Pruner-Bey et divers autres linguistes, de grandes analogies existeraient entre les langues parlées par certaines peuplades d'Amérique, au delà de l'océan Atlantique, et l'Euskuara, la langue basque, considérée comme la dernière langue vivante de la famille ibérienne (Pruner-Bey, *Sur la langue Euskuara parlée par les Basques*, in *Bull. de la Soc. d'anthropologie*, 2e sér., t. II, p. 39-71).

En tous cas, que les Ibères soient ou non de race Atlantique, qu'ils viennent ou non des îles éloignées Atlantides, les Aquitains qui formaient un des trois peuples des Gaules, celui qui occupait la région méridionale comprise entre les Pyrénées et la Garonne, ces Aquitains suivant Strabon, différaient des Gaëls par la conformation physique et par le langage, et au contraire se rapprochaient des Ibères sous ce double rapport.

Οἱ Ἀκουϊτανοὶ διαφέρουσι τοῦ Γαλατικοῦ φύλου κατά τε τὰς τῶν σωμάτων κατασκευὰς καὶ κατὰ τὴν γλῶτταν, ἐοίκασι δὲ μᾶλλον Ἴβηρσιν (Strabon, l. IV, c. II, p. 157)

Τοὺς μὲν Ἀκουϊτανοὺς τελέως ἐξηλλαγμένους οὐ τῇ γλώττῃ μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς σώμασιν, ἐμφερεῖς Ἴβηρσι μᾶλλον ἢ Γαλάταις (Strabon, l. IV, c. I, p. 146, Müller et Dübner).

Quant aux Ligures, qui occupaient la partie occidentale de l'Ibérie, l'Espagne,

suivant Stéphane de Byzance, ainsi que sa partie nord-est baignée par le *Sicanus*, la Sègre, affluent de l'Èbre, région d'où ils auraient chassé les Sicanes, d'après Thucydide, mais qui occupaient surtout, selon Scylax, Scymnos de Chio (*Periegèse*, v. 200-202, *Poëmes géogr.* de Letronne), Festus Avienus (*Oræ marit.*, v. 609-615), Strabon, Dion Cassius et Stéphane de Byzance, le littoral méditerranéen, soit mêlés aux Ibères depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône, soit mêlés aux Celtes depuis ce fleuve jusqu'à Antibes, voire même jusqu'au voisinage des Tyrrhènes, anciens habitants de la Toscane, ils sont regardés par Strabon comme n'étant pas de même race que les Celtes, tout en ayant adopté leur genre de vie. Aussi, contrairement à Fréret qui les croit d'origine celtique (*Lhygour*, hommes de mer, en celtique), (l. c. l. IV, p. 206), ils sont généralement considérés avec M. Amédée Thierry (l. c. *introduction*, etc.) comme se rattachant aux Ibères sous le rapport ethnologique, quoique Sénèque, à propos de la Corse, paraisse indiquer certaines différences entre leur langue et celle des *Hispani*, Espagnols, et des Cantabres.

Λιγυστίνη, πόλις Λιγύων, τῆς δυτικῆς Ἰβηρίας ἐγγύς, καὶ τοῦ Ταρσοῦ πλησίον· οἱ οἰκοῦντες Λίγυες καλοῦνται (Stéphane de Byzance, *De urbibus*, ed. de Guil. Xylander. Basilæ, 1568, in-fol. p. 185).

Σικανοὶ... ἀπὸ τοῦ Σικανοῦ ποταμοῦ τοῦ ἐν Ἰβηρίᾳ ὑπὸ Λιγύων ἀναστάντες (Thucydide, t. III, l. VI, ch. II, p. 163, Paris, 1833).

Ἀπὸ τῶν Ἰβήρων ἔχονται Λίγυες, καὶ Ἴβηρες μιγάδες, μέχρι ποταμοῦ Ῥοδανοῦ.

Ἀπὸ Ῥοδανοῦ ποταμοῦ ἔχονται Λίγυες μέχρι Αντίου (Scylax, Périple, § 3 et 4, p. 2, éd. de Vossius, Amsterdam, 1639).

Καλοῦσι... Λίγυας καὶ τὴν χώραν, ἣν ἔχουσιν οἱ Μασσαλιῶται, Λιγυστικήν, οἱ ὕστερον Κελτολίγυας ὀνομάζουσι, καὶ τὴν μέχρι Αουενίωνος (Avignon) *καὶ τοῦ Ῥοδανοῦ πεδιάδα τούτοις προσνέμουσιν* (Strabon, l. IV, cap. VI, § 3, p. 169, coll. Didot).

Ἔθνη δὲ κατέχει πολλὰ τὸ ὄρος (les Alpes) *τοῦτο Κελτικὰ πλὴν τῶν Λιγύων· οὗτοι δ' ἑτεροεθνεῖς μέν εἰσι, παραπλήσιοι δὲ τοῖς βίοις* (Strabon, l. II, cap. v, § 28, p. 106, coll. Didot).

Οἱ γὰρ Λίγυες τὴν παραλίαν ἀπὸ Τυῤῥηνίδος μέχρι τῶν Ἀλπέων καὶ ἄχρι Γαλατῶν νέμονται (Dion Cassius, *Hist. rom.* l. I-XXXVI, § III, p. 4-6, texte et trad. de Gros, 1845, t. I, p. 4).

Transierunt deinde Ligures in eam (Corsicam), transierunt et Hispani quod ex similitudine ritus apparet. Eadem enim tegumenta capitum, idemque genus calceamenti, quod Cantabris est, et verba quædam : nam totus sermo, conversatione Græcorum Ligurumque a patrio deseivit (Senèque, le philosophe, *Consolatio ad Helviam*, t. IX, ch. 8, p. 256-257 ; texte et trad. de La Grange, 1819).

Vraisemblablement, par suite de leur parenté ethnique avec les Ibères, Festus Avienus (l. c. *Oræ marit.*, vers 129-136) indique les Ligures comme habitant au voisinage des îles Æstrymnides, Hespérides ou Cassitérides, actuellement îles Sorlingues, où Denys le Périégète signale la présence des Ibères. D'ailleurs, on a vu précédemment Tacite dire que les Silures, habitant à l'ouest de la Grande-Bretagne, dans une région qui correspond approximativement aux comtés de Glamorgan, de Montmouth, de Glowcester, témoignaient de leur origine ibérienne par leurs cheveux bouclés et par leur teint coloré (voy. *Dict. encyclop. des sciences médicales :* Basques et Ligures). Enfin, selon Henri d'Huntingdon, des Navarrais, *Navarri*, qui vraisemblablement appartenaient à la même peuplade qui laissa son nom à la Navarre dans les Pyrénées, seraient venus d'Hispanie, Espagne, ou Hibernie,

Irlande, et de là partiellement en Grande-Bretagne, et y auraient longtemps conservé leur langue et leur nom.

> Νήσους Ὀεσπερίδας, τόθι κασσιτέροιο γενέθλη,
> ἀφνειοὶ ναίουσιν ἀγαυῶν παῖδες Ἰβήρων.
>
> (Denys le Périégète, vers 563-564, Basilæ, 1556.)

..... *Hoc tamen certum est, quod ab Hispania Hyberni advenerunt et inde pars eorum egressa tertiam in Brittannia, Brittonibus et Pictis gentem addiderunt. Nam et pars, quæ ibi remansit, adhuc eadem utitur lingua, et Navarri vocantur* (Henrici archidiaconi Huntindoniensis *Historiarum libri octo;* lib. I, p. 301, in *Rerum anglicarum scriptores post Bedam*, in-fol. *Francofurti*, 1601).

Quelques-unes des citations précédentes semblent montrer qu'en général les peuples Aquitains, Ligures et Silures de race ibérienne, notablement différents des autres populations de la Gaule et des îles Britanniques se faisaient remarquer par leurs cheveux bouclés, et par leur teint basané, qui chez les Astures habitant au nord de l'Ibérie, dans l'Asturie, actuellement l'intendance d'Oviédo, était comparé par le poëte Silius Italicus à l'or de leur mine... *concolor auro* (*Les Puniques*, liv. I, p. 60, trad. de Corpet et Dubois, éd. Panckoucke, 1836).

Les passages suivants de Martial et de Jornandès, relatifs aux Espagnols et aux Silures, les complètent en montrant que non-seulement leur teint était basané, et leurs cheveux bouclés, mais que ces derniers étaient noirs et raides.

Hispanis ego contumax capillis (Martial, l. X, épig. LXV, *in Carmenionem*, p. 497, coll. Dubouchet).

Silurum colorati vultus, torto plerique crine et nigro nascuntur (Jornandès, *Hist. des Goths*, ch. II, p. 425, coll. Nisard, éd. Dubochet).

Diodore de Sicile représente les Ligures comme étant maigres, de dimensions peu considérables, mais robustes par suite d'un constant exercice. Tite-Live (l. XXVII, cap. XLVIII), Tacite (l. II, cap. XIII), Virgile (*Georg.*, l. II, v. 168) les dépeignent comme une race aguerrie, agile, et habituée à la fatigue. Diodore (liv. V, cap. 39, p. 279), et Végèce (*Institutionum rei militaris*, liv. I, cap. I, texte et trad. Nisard, 1849), parlent également de l'audace, de la force et de l'énergie des Ligures et des Espagnols. Silius Italicus nous dit que le Vascon, l'ancêtre du Basque, est rapide dans sa course, *Vasco levis* (l. X, v. 15) ; que le Cantabre, ancien habitant de la Biscaye et du Guipuscoa actuels, résiste au froid, à la chaleur, à la faim et surmonte toute fatigue.

Τοῖς ὄγκοις εἰσὶ συνεσταλμένοι, καὶ διὰ τὴν συνεχῆ γυμνασίαν εὔτονοι (Diodore, l. IV, 20, Dindorf et Müller, coll. Didot).

... Τοῖς σώμασιν ὑπάρχουσιν ἰσχνοὶ καὶ εὔτονοι (Diodore, l. V, § 39).

Cantaber ante omnes, hiemisque æstusque famisque invictus (Silius Italicus, *Les Puniques*, l. III, p. 253, coll. Nisard, éd. Dubochet).

Les habitants de l'Hispanie, selon Silius (liv. I, p. 60), faisaient facilement le sacrifice de la vie ; ils se donnaient volontairement la mort dès qu'ils voyaient leurs forces décroître. Les Aquitains que Florus nous dit être une race rusée (*Epit.*, l. III, cap. X) sont signalés par César (*De Bell. gall.*, l. III, cap. 21) comme étant habiles aux travaux de défense des places par suite de l'habitude d'exploiter des mines. Ce dernier auteur nous parle de la curieuse institution des Soldures, *Soldurii*, à propos d'Adcantuan, chef des Sotiates dont l'oppidum paraît avoir été Sos, au sud-est de l'arrondissement de Nérac, dans le département de Lot-et-Garonne.

Cette institution qui témoigne d'un rare courage, et d'un héroïque dévouement au chef auquel des compagnons d'armes se liaient par un pacte d'amitié, si elle leur permettait de jouir avec lui de toutes les commodités de la vie, leur imposait, dans le cas où ce chef périssait de mort violente, l'obligation de partager sa destinée, ou de se donner eux-mêmes la mort. Et César ajoute que, de mémoire d'homme, aucun de ces guerriers liés par ce pacte d'amitié n'avait hésité à se tuer, son chef ayant péri (l. III, cap. 22).

Les femmes de cette race montraient également une grande énergie. Tacite rapporte qu'une mère ligurienne, qui, lors du sac d'*Intemelium*, actuellement Vintimille à l'est de Nice, avait soustrait son fils à la fureur des Romains, succomba dans les tortures, se bornant à répondre à ses bourreaux, qu'il était dans ses flancs (*Hist.*, l. II, cap. 11). Strabon parle de femmes cantabres tuant leurs enfants plutôt que de les voir tomber entre les mains des ennemis. Posidonius, dont Strabon et Diodore de Sicile rapportent le récit, raconte qu'une Ligurienne, employée à travailler la terre de son hôte Charmolaüs de Marseille, s'étant trouvée prise des douleurs de l'enfantement se retira à quelques pas du lieu où elle travaillait, et après s'être délivrée revint se mettre à l'ouvrage, qu'elle ne consentit à quitter qu'après qu'on lui eut payé son salaire. Alors ayant porté le nouveau-né à une fontaine voisine, elle le lava, l'enveloppa comme elle put et le reporta chez elle sain et sauf. Chez les femmes ibériennes, Strabon signale une singulière coutume. Immédiatement après leur accouchement, elles faisaient mettre leurs maris au lit à leur place, et les servaient (*voy.* Strabon, l. III, cap. 4, § 17, p. 156-7 ; texte et trad. lat. Müller et Dübner. — Diodore de Sicile, l. IV, 20, p. 202, texte et trad. lat. de Dindorf et Müller, coll. Didot). Le récit de Posidonius, ainsi que cette étrange coutume des Ibères, coutume qui, selon E. Cordier, persisterait encore actuellement chez quelques familles de la Navarre, de la Soule et de la Biscaye, sous la dénomination de *coubade* ou *courade*, autoriseraient peut-être à faire supposer une grande facilité dans la parturition, vraisemblablement en rapport avec une conformation anatomique particulière. En effet, M. Duchenne de Boulogne a signalé chez les femmes de race ibérienne en particulier, chez les Andalouses, chez les femmes de Lima, des incurvations vertébrales et pelviennes notablement plus considérables que chez les femmes d'autres races de notre Europe occidentale (Eugène Cordier, *De l'organisation de la famille chez les Basques*, Paris, 1869, etc., in *Revue historique du droit français et étranger*, 1868-9. — Duchenne de Boulogne, *Étude physiologique sur la courbure lombo-sacrée et l'inclinaison du bassin pendant la station verticale*, in *Archives générales de médecine*, novembre 1866, p. 554 et suiv.; et *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e série, t. I, p. 635).

L'examen des ossements humains recueillis principalement soit dans l'ancienne Ligurie, dans l'Italie septentrionale et les Alpes, soit dans le pays encore occupé par les Basques, considérés comme les représentants, non pas purs, mais les moins mêlés des anciennes populations ibériennes, tout en révélant à Edw. Sandifort, Retzius, MM. Broca, Pruner-Bey, Carl Vogt, Nicolucci, Virchow et autres observateurs des différences considérables, amène à reconnaître, qu'en général, quoique les crânes recueillis par MM. Broca et Velasco à Zarans, dans le Guipuscoa, ainsi que ceux de Villaro, près de Bilbao en Biscaye, étudiés par M. Virchow, soient pour la plupart dolichocéphales, ceux de Gorzano près de Modène, de Torre de la Maina, de Cadelbosco et de plusieurs autres localités, recueillis ou étudiés par MM. Canestrini, Nicolucci, et Carl Vogt, ceux d'Annecy, d'Hyères, de Camp-Long,

près de Grasse, recueillis par M. de Mortillet, M. le duc de Luynes, M. Bourguignat, et étudiés par M. Pruner-Bey, ceux de Saint-Jean-de-Luz recueillis et étudiés par M. Broca sont des crânes brachycéphales, petits, peu volumineux, arrondis, aux diamètres vertical et bi-mastoïdien considérables, à sutures simples. L'occiput est large vertical, sans protubérance occipitale. Les apophyses mastoïdiennes sont droites, peu développées. Les arcades zygomatiques sont écartées. La région frontale serait triangulaire et étroite supérieurement, selon M. Pruner-Bey qui regarde ce type très-ancien comme mongoloïde, à tête pyramidale. Selon M. C. Vogt, cette région frontale plus large et plus globuleuse, se ferait remarquer par une légère dépression horizontale située au-dessus des arcades sourcilières, et au-dessous des bosses frontales notablement saillantes et proéminentes. La face est large et a peu de hauteur. Les orbites sont larges. Les os malaires sont saillants au dehors et en bas. L'arcade alvéolaire supérieure présenterait quelquefois un léger prognathisme. Le maxillaire inférieur a peu de hauteur. Les os des membres, de petites dimensions, témoignent d'une stature peu élevée. Souvent la fosse olécrânienne de l'humérus se trouve perforée. Le fémur peu volumineux, courbé dans le sens antéro-postérieur, présente un col court, assez incliné, etc. (Edvard Sandifort, *Museum anatomicum*, t. I, p. 4, *Caput osseum Hispani*. Lugduno Batavorum, 4 vol. 1793 et 1835. — A. Retzius, *Bemerkungen über der Schadelform der Iberier*, in *Archiv für anat. Physiol.*, von Muller, 1847, p. 499. — Broca, *Sur les caractères des crânes basques; et sur les crânes basques de Saint-Jean-de-Luz*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. III, p. 579; t. IV, p. 38, et 2e série, t. III, p. 9 et 43. — Pruner-Bey : *Sur les crânes basques; Sur les crânes trouvés à Annecy; Anciens crânes du type ligure; Étude et description de plusieurs crânes ligures. Sur les caractères du crâne basque*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t IV, p. 33, t. V, p. 415; t. VI, p. 190, 458 ; 2e série, t. I, p. 442, t. II, p. 10, etc. — Carl Vogt, *Crânes antiques trouvés en Italie*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e série, t. I, p. 88. — Nicolucci, *Deux crânes anciens du type ligure*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. VI, p. 259; et voir aussi : *La Styrpe Ligure in Italia ne' tempori antichi e moderni*, Napoli, 1864, in-4. — Virchow, *Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistorique de Paris* de 1867, p. 404).

Selon M. Magitot, les Basques seraient remarquables par la petitesse extrême de leurs dents (*Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e série, t. IV, p. 122).

La plupart des Basques, dont les mensurations céphalométriques ont été prises sur le vivant par M. d'Abbadie à la demande de M. Pruner-Bey, et par M. Argelliès à la demande de M. Broca, ont également été reconnus brachycéphales ou plus exactement sous-brachycéphales. Leur indice céphalique serait approximativement de 83.10 sur 100 (Broca, Pruner-Bey, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. IV, p. 33, et 2e série, t. III, p. 9, etc.).

Les recherches faites par M. Argelliès, d'après le tableau chromatique publié par la Société d'anthropologie, sur des habitants des environs de Saint-Jean-de-Luz, ont fait voir que bon nombre d'entre eux avaient les yeux de couleur foncée, principalement bruns ou jaunes, et que la plupart avaient les cheveux noirs ou d'un brun plus ou moins foncé.

Un fabricant de postiches en cheveux me disait que pour fournir aux créoles de l'Amérique du Sud, la plupart de race ibérienne, ne pouvant se procurer des cheveux assez noirs, on faisait teindre artificiellement des cheveux naturels de teintes moins foncées.

M. Pruner-Bey, qui pense que les cheveux des Basques diffèrent notablement de ceux des peuples appartenant aux autres races de notre Europe occidentale, paraît reconnaître que chez les individus de race pure, ils sont noirs, raides, et présentent à l'examen microscopique une section à ellipse fort élargie presque circulaire, avec ou sans tache centrale (*De la chevelure comme caractéristique des races humaines*, *d'après des recherches microscopiques*, in *Mém. de la Soc. d'anthr.*, t. II, p. 28, etc.).

Tenant compte des remarques faites par M. Boudard, sur le type d'hommes représentés sur les médailles celtibériennes, M. de Belloguet indique au nombre des caractères de la race ibérienne une certaine saillie des arcades sourcilières avec le nez faisant suite au front, et s'y rattachant non par une dépression, mais plutôt par une convexité. J'ai également remarqué cette conformation sur une médaille celtibérienne, et aussi sur certain vivant originaire du Guipuscoa (Roget de Belloguet : *Ethnogénie gauloise*..., p. 138, etc., Paris, 1861).

Outre ces caractères, en consultant les descriptions données par MM. de Quatrefages, Lunemann, Élisée Reclus, on voit que les Basques, et surtout leurs femmes, qui, souvent mieux que les hommes, conservent les caractères ethniques, se font encore remarquer par leurs yeux grands, vifs et expressifs ; par leur bouche et leur menton finement dessinés ; par leur visage un peu étroit inférieurement ; par leur système musculaire bien développé, bien que leur stature soit moyenne ; par leurs mains et leurs pieds petits et bien modelés, le cinquième doigt étant presque aussi long que le quatrième, selon un fabricant de gants, questionné par moi, sur les femmes de race ibérienne de l'Amérique du Sud ; enfin par la belle conformation du cou et des épaules, par suite de la voussure antéro-supérieure du thorax, et des courbures rachidiennes alternatives fortement prononcées dans les régions cervicale et dorsale, comme dans les régions lombaire et sacrée, ainsi que l'a indiqué M. Duchenne de Boulogne, chez certaines Espagnoles ; courbures rachidiennes qui donnent une grande souplesse aux mouvements, une extrême agilité, une grande aptitude aux exercices d'adresse, une belle prestance, une certaine distinction à l'homme, beaucoup de grâce et une certaine élégance à la femme. Les Basques auraient l'instinct de la poésie, de la musique, etc. (De Quatrefages, *Souvenirs d'un naturaliste*, t. I, p. 243, 1854. — Lunemann, *Zeige durch die Hœhgebirge und Thaler der Pyrenœen im Jahre* 1822. Berlin, in-8 ; et *Voyage dans les Pyrénées, le pays des Basques*, extr. dans *Nouvelles annales des voyages*, 1831, 2e série, t. XIX, p. 30 et suiv. — Élisée Reclus, *Les Basques, un peuple qui s'en va*, in *Revue des Deux Mondes*, p. 313, 15 mars 1867. — Duchenne de Boulogne, l. c., in *Archives gén. de méd.*, 1866, p. 534 et suiv.).

En Angleterre, dans un district montueux du nord-ouest du Glamorganshire, d'après les observations de M. Moggridge de Swansea, MM. Davis et Thurnam, M. Broca ont rappelé que les habitants qui paraissent descendre des anciens Silures, regardés par Tacite comme de race ibérienne (*Agric. vit.*, XI) présenteraient les caractères suivants : Yeux grands, brillants, de couleur noire ou noisette, cheveux généralement noirs ou d'un brun très-foncé, plats, grisonnant ordinairement assez tard ; tête de moyen volume, bien conformée, face ovale ou triangulaire, pommettes élevées, physionomie exprimant l'adresse et la finesse, taille moyenne 1m,68 (Davis et Thurnam, *Crania Britannica*, décade II, p. 53, London, in-fol. 1857. — Broca, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. I, p. 32).

Pareillement d'après M. Inglis, M. Amédée Pichat signale les cheveux noirs, la nubilité hâtive, et par suite les unions précoces, chez les habitants d'origine espa-

gnole ou ibérienne des environs du havre de Dingle, sur la côte sud-ouest du Munster en Irlande, région, où, ainsi que sur certains points du Leinster, des documents tirés de Girald le Cambrien, et Raoul de Diceto, par M. Roget, baron de Belloguet, montrent la présence de Hua-Bhascoines ou enfants des Vascons. Des remarques anthropologiques analogues pourraient sans doute être également faites sur d'autres points de cette île, par exemple sur la côte ouest, aux environs de Galway, colonie espagnole, suivant M. Jules de Lasteyrie (Am. Pichat : *L'Irlande et le pays de Galles*, t. I, p. 400, etc., Paris, 1850. — Roget de Belloguet : *Ethnogénie gauloise*, l. c. p. 296. — *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e série, t. III, p. 118. — *Les Féniens et l'Irlande*, in *Rev. des Deux Mondes*, 15 avril 1867, p. 998).

Selon M. Gillebert d'Hercourt, dans les Alpes-Maritimes, anciennement occupées par les Ligures, les habitants sont d'un tempérament nerveux ; ils sont encore secs et musculeux, comme au temps de Diodore de Sicile (l. IV, 20, l. V, 39). Leur physionomie est très-mobile. Les femmes sont en général réglées de très-bonne heure, mais vieillissent prématurément. L'âge moyen lors de l'apparition de la première menstruation paraît être chez les jeunes filles de Toulon, de Marseille, de Nîmes, de Montpellier, observées par MM. Girard, Reynaud, Puech, Courty, approximativement de quatorze ans, quoique, suivant M. Cortéjaréna, les Andalouses soient réglées entre onze et douze ans (Gillebert d'Harcourt, *Le Climat des stations hivernales des Alpes-Maritimes*, 1870, p. 16, etc. — Girard et Reynaud : statistiques rapportées par Marc d'Espine, *Recherches sur quelques-unes des causes qui hâtent ou retardent la puberté*, in *Archives générales de médecine*, 2e sér., t. IX, p. 5-305, Paris, 1835. — Puech et Courty, cités par Lendet : *Congrès médical international de Paris*, 1867, p. 164. — Cortéjaréna : *Cong. méd. int.*, p. 221).

Les recherches statistiques de Boudin et de M. Broca sur la proportion relative des exemptions du service militaire pour défaut de taille, et celles de Boudin, sur la proportion relative des recrues de haute taille, 1m,732, taille des cuirassiers, permettent de reconnaître que la plupart de nos départements du Midi, situés le long du littoral méditerranéen anciennement occupé par les Ligures, ou au nord des Pyrénées entre ces montagnes et la Garonne, région anciennement habitée par les Aquitains, présentent un nombre moyen d'exemptés pour défaut de taille, et un nombre moyen de recrues de haute taille. La population virile dans ces deux régions paraît donc être en général d'une taille moyenne (Broca, *Recherches sur l'ethnologie de la France; Nouvelles recherches sur l'anthropologie de la France*, in *Mém. de la Soc. d'anthr.*, t. I, p. 1, etc., et t. III, p. 147, etc. — Boudin, *De l'accroissement de la taille*, in *Mém. de la Soc. d'anthr.*, t. II, p. 221-259 ; et *Études ethnologiques sur la taille et le poids de l'homme*, broch., 1863, ext. du *Recueil de mém. de méd. chir. et pharm. militaires*).

M. Bertillon a signalé une mortalité proportionnelle considérable chez les enfants, de un à cinq ans dans nos départements du Midi, principalement du littoral méditerranéen, anciennement occupé par les Ligures. Toutefois, cette mortalité infantile est notablement moindre dans les départements au sud de la Garonne, dans la région habitée par les anciens Aquitains (Bertillon, *la Mortalité des enfants et des adolescents étudiée à chaque âge et dans chaque département*, in *Acad. de méd.*, 4 janvier 1870, *Gaz. hebd. de méd. et chir.*, 7 janvier 1870, p. 11, etc...).

Dans mes remarques ethnologiques sur la répartition des infirmités en France,

basées sur les recherches statistiques de MM. Devot et Boudin sur les motifs d'exemption du service militaire, j'ai insisté sur la fréquence relative de la myopie dans la plupart des départements situés au sud de la Durance, du Tarn et de la Garonne, vaste région jadis principalement peuplée de Ligures et d'Aquitains de race ibérienne (Devot, *Essai de statistique médicale sur les principales causes d'exemptions du service militaire, et recherches sur leur fréquence et leur distribution*, thèse, Paris, 1855. — Boudin, *Traité de géographie et de statistique médicales*, t. II, p. 589, 1857. —G. Lagneau, l. c., in *Mém. de l'Académie de médecine*, t. XXIX, 1871, br. in-4, p. 9-10).

Il est encore à remarquer que par suite de la courbure lombo-sacrée considérable, et de la forte inclinaison du bassin, dont, dans la station verticale le détroit supérieur très-oblique soutient imparfaitement la masse des vicères abdominaux, on observe assez souvent chez les femmes de race ibérienne ayant eu plusieurs grossesses, un relâchement notable des parois abdominales, ainsi que M. Duchenne de Boulogne l'a signalé, et que j'ai eu l'occasion de le constater (Duchenne, l. c., in *Arch. générales de méd.*, 1866, t. VIII, p. 545-7).

MM. Martin et Foley, ont montré par leurs recherches statistiques qu'en général les Européens du Midi, et en particulier les Français de nos départements méridionaux, la plupart d'origine ibérienne, présentaient en Algérie une faible mortalité, et qu'ils devaient être préférés, au point de vue de la viabilité de la race, pour l'œuvre de colonisation. MM. Bertillon et Laveran ont insisté également sur la faible mortalité, et la forte natalité des Espagnols dans cette région africaine. MM. Rouis et Laveran ont fait remarquer que les abcès du foie y étaient deux fois moins fréquents chez les Français et les autres Européens du Midi que chez ceux du Nord. On pourrait donc être porté à inférer de ces observations que la race ibérienne est assez apte à s'acclimater dans les pays chauds, aptitude qu d'ailleurs semble corroborée par la prospérité relative des colonies hispano-américaines, signalée par MM. Bertillon et Martin de Moussy. Cette aptitude à l'acclimatement serait d'autant plus remarquable que non-seulement elle semblerait se montrer dans les pays chauds, mais aussi se manifesterait par une résistance fort notable aux rigueurs d'un climat froid. Durant la campagne de Russie, en 1812, J. Larrey fut étonné de voir la mort épargner davantage les individus des contrées méridionales de l'Europe que ceux des contrées septentrionales (Martin et Foley, *Hist. statist. de la colonisation algérienne au point de vue du peuplement et de l'hygiène*, p. 109-252. Paris-Alger, 1871. — Bertillon, ACCLIMATEMENT, in *Dict. encycl. des sciences méd.*, t. I, p. 288, 297, etc., et *Discussion sur l'acclimatement*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1re série, t. V, p. 839, etc.—Laveran, ALGÉRIE, in *Dict. encycl. des sciences méd.*, t. II, p. 764, 771, etc. — Rouis, *Recherches sur les suppurations endémiques du foie d'après des observations recueillies en Afrique*, Paris, 1860, in-8. — Martin de Moussy, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. V, p. 948-956. — J. Larrey, *Mémoires de chirurgie militaire et campagnes*, t. IV, p. 111, Paris, 1817).

Si des principaux documents précédents relatifs aux Silures, Ligures, Aquitains, Basques de race ibérienne, on cherche à former un ensemble, on trouve pour la caractéristique encore peu précise de cette race : un crâne plus ou moins brachycéphale, à sutures simples, peu volumineux, arrondi, à diamètres vertical et bi-mastoïdien relativement considérables, à occiput large, sans protubérance occipitale, à apophyses mastoïdes peu développées, à arcades zygomatiques larges, à région frontale peu large, mais avec bosses frontales saillantes, séparées par une

légère dépression des arcades sourcilières ; une face large et peu haute, les orbites larges, les os malaires assez saillants ; un maxillaire inférieur peu élevé, des dents extrêmement petites ; des os généralement peu volumineux ; la fosse olécranienne de l'humérus fréquemment perforée. — Des cheveux noirs, bouclés, raides ; des yeux bruns, grands, vifs, expressifs ; un teint plus ou moins basané, un nez presque droit, faisant suite au front suivant une ligne plutôt convexe que concave ; une bouche bien dessinée ; un menton court mais peu large ; un cou et des épaules bien développées ; une poitrine convexe dans sa partie antéro-supérieure ; des incurvations rachidiennes alternatives très-prononcées, le bassin se trouvant reporté très-obliquement en arrière ; des membres forts, musclés, bien proportionnés ; des mains et des pieds petits et bien modelés ; une stature moyenne ; une grande énergie ; du courage ; une extrême agilité, une grande souplesse ; de la grâce, de l'élégance, etc.

Après s'être longuement arrêté à rechercher les caractères anthropologiques des peuples de race ibérienne, il importe actuellement d'indiquer ceux des peuples immigrés qui vinrent dans nos pays occidentaux des contrées transrhénanes, ainsi que l'indique Ammien Marcellin (*l. c.* xv, 9).

Ces peuples d'outre-Rhin, sont ceux de race germanique, dont les caractères anthropologiques nous sont indiqués par divers auteurs, principalement par Tacite. Cet historien qui considère les Germains comme indigènes et n'ayant été altérés par le mélange d'aucun autre peuple, quoique très-nombreux, nous les représente comme offrant tous la même conformation : des yeux bleus et féroces, des cheveux roux, une haute stature, des corps massifs, n'ayant de vigueur que pour un premier choc, ne résistant ni à la fatigue, ni au travail, ni à la soif, ni à la chaleur, mais au contraire supportant bien le froid et la faim. Chez eux, selon cet auteur, la puberté aurait été tardive ; leurs mœurs étaient sévères. César nous dit qu'ils regardent la puberté tardive comme favorable à l'accroissement de la taille et au développement des forces, et considèrent comme très-honteux pour le jeune homme d'avoir des relations sexuelles avant l'âge de vingt ans.

Ipsos Germanos indigenas crediderim (Tacite, *De mor. Germ.*, II.)

... *Qui Germaniæ populos nullis aliis aliarum nationum connubiis infectos, propriam et sinceram, et tantum sui similem gentem exstitisse arbitrantur. Unde habitus quoque corporum, quanquam in tanto hominum numero, idem omnibus : truces et cærulei oculi, rutilæ comæ, magna corpora, et tantum ad impetum valida : laboris atque operum non eadem patientia : minimeque sitim æstumque tolerare, frigora atque inediam cælo solove adsueverunt* (Tacite, *De mor. Germ.*, IV).

Sera juvenum venus, eoque inexhausta pubertas : nec virgines festinantur (*De mor. Germ.*, XX).

Quanquam severa illic matrimonia : nec ullam morum partem magis laudaveris (*De mor. Germ.*, XVIII).

Qui diutissime impuberes permanserunt, maximam inter suos ferunt laudem : hoc ali staturam, ali vires nervosque confirmari putant. Intra annum vero vicesimum feminæ notitiam habuisse in turpissimis habent rebus... (César, *De Bello gallico*, lib. VI, cap. XXI).

Cette race germanique, à laquelle semblent se rattacher les Goths, auxquels Procope assigne les mêmes caractères anthropologiques : peau blanche, cheveux blonds, grande stature, paraît avoir joui d'une grande fécondité, car Jornandès regarde

la *Scanzia*, la Scandinavie, ancien pays des Goths comme la fabrique des peuples, la matrice des nations. D'ailleurs Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumièges (*in* Duchenne, *Scriptor. norm.*, p. 62 et 221), Paul Diacre (*Historia Longobard.*, l. c., ch. II), et plusieurs autres anciens chroniqueurs cités par M. Depping (*Hist. des Invasions des Normands*, 1826, Paris, p. 5, 20, 267-272), s'accordent également à signaler la grande fécondité des habitants du Nord, des peuples de race germanique septentrionale.

Γότθοι... λευκοὶ γὰρ ἅπαντες τὰ σώματά τέ εἰσι καὶ τὰς κόμας ξανθοὶ, εὐμήκεις τε καὶ ἀγαθοὶ τὰς ὄψεις... (Procope, *De bello vandalico*, l. I, § 1 et 2).

.... *Scanzia insula quasi officina gentium, aut certe velut vagina nationum* (Jornandès, *De Getarum sive Gothorum origine et rebus gestis*, ch. IV).

Les Cimbres, que Strabon (l. VII, cap. II, § 4), Pline (l. IV, cap. XXVIII), Tacite (*De mor. Germ.*, XXVIII) ne paraissent nullement différencier des autres Germains ainsi qu'on l'a vu précédemment, d'après Plutarque, étaient généralement regardés comme de race germanique, vu les grandes proportions de leurs corps et la couleur bleue de leurs yeux. Καὶ μάλιστα μὲν εἰκάζοντο (Κίμβρους) Γερμανικὰ γένη τῶν καθηκόντων ἐπὶ τὸν βόρειον ὠκεανὸν εἶναι τοῖς μεγέθεσι τῶν σωμάτων καὶ τῇ χαροπότητι τῶν ὀμμάτων (Plutarque, *Marius*, § XI, texte et trad. lat. de Dœhner, coll. Didot).

Ainsi donc les Cimbres semblent devoir être considérés comme des peuples de race véritablement germanique, ainsi que le pensent MM. J.-A.-N. Périer (*Fragments ethnologiques*, *Troisième fragment sur la fraternité entre les Gaëls et les Cymri*, Paris, 1857), et Georges Pouchet (*Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. I, p. 27, 1859). D'ailleurs il est bon de remarquer que le nom de Germain n'ayant primitivement été pris, selon Tacite (*De mor. Germ.*, II) que par les Tungres, *Tungri*, lorsqu'ils franchirent le Rhin, tandis que ceux de Kimmériens et de Cimbres paraissent avoir été connus bien antérieurement, cette race germanique pourrait au moins aussi bien être désignée sous la dénomination de race kimmérienne ou cimbrique.

L'origine germanique d'une grande partie des Belges attestée par César (*De Bell. gall.*, l. II, cap. IV), Tacite (*De mor. Germ.*, II et XXXIII), Strabon (l. IV, cap. III, § 4) indique suffisamment leurs caractères ethniques.

Non-seulement le nom de Gaëls, ainsi qu'il a été dit précédemment, semble être analogue à celui de Belges, soit anciennement dans le nord des Gaules, soit actuellement encore dans le pays de Galles ou des Welsh, et en Belgique en partie peuplée de Wallons; non-seulement on peut faire remarquer que, d'après Justin (l. XXIV, § V) et Pausanias (l. X, ch. XIX, § 5, p. 516), le *Brenn* ou chef de guerre des Galls qui allèrent piller le temple de Delphes, rappelait par son nom de *Belgius*, Βόλγιος, le nom du peuple Belge, *Belgæ*, Βέλγαι. Mais, outre la parenté ethnique paraissant avoir existé entre les Gaëls et les Belges, il faut se rappeler que Diodore de Sicile qui distingue les Gaëls, Γαλάται, des Celtes, Κελτοί, après avoir signalé la parenté des premiers avec les Cimbres qu'on vient de voir être de race germanique, et les avoir considérés comme les plus occidentaux des peuples cimmériens s'étendant dans les pays maritimes septentrionaux depuis l'Océan jusqu'à la Scythie ou Russie actuelle, remarque que leurs enfants pour la plupart viennent au monde avec des cheveux blancs, qui, avec l'âge, prennent la couleur de ceux de leurs pères, et qu'eux-mêmes sont d'une taille élevée, ont la carnation molle, la peau blanche et les cheveux blonds. Ces caractères anthropologiques identiques à ceux des Germains explique comment Strabon, dans un passage relatif à la

nation gallique, φῦλον Γαλλικόν, et aux Germains, insiste sur leur parfaite similitude sous le rapport physique et sous le rapport des institutions, et sur leur communauté d'origine.

Τὰ δὲ παιδία παρ' αὐτοῖς ἐκ γενετῆς ὑπάρχει πολιὰ κατὰ τὸ πλεῖστον; προβαίνοντα δὲ ταῖς ἡλικίαις εἰς τὸ τῶν πατέρων χρῶμα ταῖς χρόαις μετασχηματίζεται... (Diodore de Sicile, l. V, ch. XXXII, texte et trad. de Miot, 1834 et p. 273, Müller et Dindorf, coll. Didot).

Οἱ δὲ Γαλάται τοῖς μὲν σώμασιν εἰσιν εὐμήκεις ταῖς δὲ σαρξὶ καθυγροὶ καὶ λευκοί, ταῖς τῇ φύσει δὲ κόμαις... ἐκ φύσεως ξανθοί... (Diodore, l. V, ch. XXVIII).

...καὶ γὰρ τῇ φύσει καὶ τοῖς πολιτεύμασιν ἐμφερεῖς εἰσι καὶ συγγενεῖς ἀλλήλοις οὗτοι (Strabon, l. IV, cap. IV, § 2, p. 163, coll. Didot).

Ammien Marcellin qui nous montre les Gaëls, les habitants des Gaules, jeunes ou vieux, à tous âges, aptes au service militaire, bravant avec leurs membres endurcis par la gelée et par le travail assidu, d'un cœur également ferme, les plus grands périls, insiste aussi sur la stature élevée, sur la blancheur de teint, la chevelure rouge, le regard farouche, le caractère altier et belliqueux de la plupart d'entre eux, ainsi que sur la force, les yeux verts, les volumineux bras, d'un blanc de neige, de leurs femmes qui, le cou gonflé, frémissantes de colère, frappent des pieds et des mains comme avec des catapultes.

Ad militandum omnis ætas aptissima : et pari pectoris robore senex ad procinctum ducitur et adultus, gelu duratis artibus et labore adsiduo, multa contempturus et formidanda (Ammien Marcellin, l. XV, cap. XII, p. 45, coll. Nisard).

Celsioris staturæ et candidi pæne Galli sunt omnes, et rutili, luminumque torvitate terribiles, avidi jurgiorum et sublatius insolescentes. Nec enim eorum quemquam adhibita uxore rixantem, multo fortiore et glauca, peregrinorum ferre poterit globus : tum maxime cum illa inflata cervice suffrendens, ponderansque niveas ulnas et vastas, admistis calcibus emittere cœperit pugnos, ut catapultas tortilibus nervis excussas (Ammien Marcellin, l. c., l. XV, cap. XII, p. 45).

Tite-Live parle fréquemment des *Galli*, Gaëls d'Italie, et des Galates d'Asie Mineure, comme d'hommes à la stature élevée, gigantesque; aux cheveux roux, au teint blanc, d'une constitution charnue et molle, d'un courage impétueux et téméraire, les portant à s'exposer nus aux coups de l'ennemi ; d'un caractère irascible; aptes à supporter le froid et l'humidité, mais ne résistant ni à la soif, ni à la chaleur, ni à la fatigue. Virgile, Silius Italicus, Claudien et beaucoup d'autres auteurs s'accordent également à donner aux Gaëls, *Galli*, une chevelure blonde, dorée, et une peau remarquablement blanche.

Procera corpora, promissæ et rutilatæ comæ.... si primum impetum, quem fervido ingenio et cæca ira effundunt, sustinueris; fluunt sudore et lassitudine membra, labant arma ; mollia corpora, molles ubi ira consedit animos, sol, pulvis, sitis, ut ferrum non admoveas, prosternunt (Tite-Live, *Hist. rom.*, l. XXXVIII, cap. XVII, p. 50-52, texte et trad., D. Dureau de Lamalle et Noël).

... *Sunt fusa et candida corpora, ut quæ nunquam, nisi in pugna, nudentur : ita et plus sanguinis e multa carne fundebatur, et fœdiores patebant plagæ, et candor corporum magis sanguine atro maculabatur* (l. c., l. XXXVIII, cap. XXI, p. 66).

... *Aspectus virorum terrebat, qui eximia specie et magnitudine corporum....* (l. XX, cap. XLI, p. 454).

... *Ex his (Germanis) Gallisque captivi forma, staturaque, corporis ingenti...* (l. XX, cap. LV, p. 476).

... *Gens, humorique ac frigori assueta, cum æstu et angore vexati...*, *more rentur...* (l. V, cap. XLVIII, p. 178).

> *Aurea cæsaries ollis* (*Gallis*) *atque aurea vestis*
> *Virgatis lucent sagulis; tum lactea colla*
> *Auro innectuntur.*
> (Virgile, *Énéide*, l. VIII, vers 658-660, p. 360, coll. Nisard.)

> *Obcumbit Sarmens, flavam qui ponere victor*
> *Cæsariem crinemque tibi, Gradive, vovebat*
> *Auro certantem, et rutilum sub vertice nodum.*
> (Silius Italicus, *Les Puniques*, t. IV, v. 201-3, p. 267, coll. Nisard.)

> ... *Tum flava repexo*
> *Gallia crine ferox...*

(Claudien, *Éloge de Stilicon*, l. II, p. 631, coll. Nisard. Voy. aussi *Invectives contre Rufin*, l. II, p. 575.)

Suivant Martial, les Bretons, qui, avant de donner leur nom à la Grande-Bretagne, habitaient, selon Pline (*Hist. nat.*, l. IV, cap. XXXI), auprès des Ambianiens, c'est-à-dire dans les environs d'Amiens, dans la Gaule belgique, auraient eu également les yeux bleus et les cheveux blonds. Tacite, comme preuve de l'origine germanique des habitants de la Calédonie, ancien nom de l'Écosse signifiant montagnes des Caëls, CAELDUN, signale leur chevelure rouge et leurs membres volumineux (Tacite, l. c., *Agricolæ vita*, XI).

Si, dans les poésies d'Ossian, il paraît être exceptionnellement parlé de cheveux blonds de quelques personnages entre autres de Coalt, de Crimora (*Poésies galliques*, trad. de l'anglais de Macpherson par Letourneur, l. c., t. I, p. 67, t. II, p. 76), un vieux poëme irlandais, rapporté et traduit par O'Connor, mentionne aussi la chevelure blonde de ces montagnards. En outre, l'épithète de CINNFIONNAN, signifiant têtes blanches, c'est-à-dire d'un blond très-clair, aurait été donnée, selon Keating et M. Prichard, aux anciens Firbolgs ou Belges d'Irlande, et en particulier à un de leurs rois nommé FIACHA CINNFIONNAN (Prichard, *Hist. nat. de l'homme*, trad. de Roulin, t. I, p. 264).

> *Claudia cœruleis quum sit Rufina Britannis*
> *Edita...*
> (Martial, t. XI, ép. LIII, *De Claudia Rufina*, coll. Nisard, éd. Dubochet, p. 514.)

> A EOLCHA ALBAIN UILE — *Vos Docti Albaniæ totius*
> A SHLUAGH FETA, FOLT-BUIDHE. — *Vos Exercitus peritorum, flavi comatorum.*
> (O'Connor, *Rerum hibernicarum scriptores veteres*, p. CXXI, 1814.)

Peut-être devrait-on rapporter aux Germains et aux Gaëls en particulier les remarques, d'ailleurs assez contradictoires, de Galien et de Végèce. Tandis que Galien recommande de s'abstenir de saignées abondantes chez les personnes qui ont la peau blanche, une constitution molle, et qui transpirent facilement, Végèce dit que les peuples septentrionaux ont moins de jugement, mais qu'emportés par le sang dont ils abondent, ils vont aux combats avec impétuosité. Aussi conseille-t-il de tirer les levées de ces climats tempérés où le soldat ait assez de sang pour mépriser les blessures et la mort, et où l'on trouve aussi cette intelligence qui maintient le bon ordre à la guerre et qui n'est pas moins utile dans les combats que dans les conseils (Galien., *De curandi ratione per sanguinis missionem*, l. VI, cap. 13, p. 19, de l'éd. en fol., Venetiis, 1565. — Flav. Vegetius Renatus, *Institutorum rei militaris*, l. I, cap. II, p. 660, texte et collect. Nisard).

Les anciens se montrent souvent surpris de l'intrépidité héroïque des Gaëls, des Gaulois. Pausanias, lors du sac de Delphes par les Gaulois, signale la résistance opiniâtre de certains guerriers, les plus grands, les plus vigoureux, qui, assaillis

de tous côtés, la plupart blessés, entouraient le Brenn. Ce même auteur, Diodore de Sicile et Justin nous disent aussi que ce Brenn, également blessé, après avoir rallié son armée, après avoir remis le commandement à son lieutenant, se donna la mort d'un coup de poignard (Pausanias, *Phocide*, l. X, cap. XXIII, § 2, n° 12, p. 523-4, Dindorf, coll. Didot. — Diodore de Sicile, l. XXII, IX. — Justin, l. XXIV, c. VIII).

Si Tacite signale les mœurs sévères des femmes germaines (*De mor. Germ.*, XVIII), Tite-Live et Plutarque insistent longuement sur la chasteté des femmes Cimbres, des Galates Camma et Chiomara (Tite-Live, *Hist. rom.*, l. XXXVIII, c. XXIV. — Plutarque, *Marius*, XXVII, p. 502, et *De mulierum virtutibus*, XX-XXI, etc., p. 318-9, coll. Didot). Ainsi que ce dernier auteur, Florus et G. Orose rapportent qu'après la défaite de leurs maris et de leurs frères dans les plaines de *Vercellæ*, Verceil, les femmes Cimbres n'ayant pu obtenir de Marius d'être attachées comme esclaves aux Vestales afin de se soustraire à la brutalité des soldats, *ut sibi inviolata castitate*, tuèrent leurs enfants, s'entretuèrent, se pendirent avec leurs propres cheveux aux arbres, aux jougs de leurs chars, ou trouvèrent la mort en s'attachant par le cou aux pieds de leurs chevaux. L'une d'elles fut trouvée pendue avec ses deux fils pendus à ses pieds (Florus, *Epitome*, l. III, cap. III, p. 75, Argentoratum, 1810. — Paulus Orosius, *Hist. lib.*, l. V, cap. XV, folio LXIII, Parisiis, 1524).

A la race germanique septentrionale, de grande stature, à laquelle appartenait le fameux Theutoboch *Theutobochus*, l'infortuné chef des Teutons, dont la taille gigantesque dépassait les trophées au triomphe de Marius, Theutoboch qui, selon Florus (l. III, cap. III) franchissait d'un saut six chevaux rangés de front; à cette race, de laquelle dépendent, selon M. le général Renard, M. Holtzmann, MM. Acker Strating, Sasse, et beaucoup d'autres anthropologistes, les Gaëls ou Gaulois, aux cheveux blonds, dont les auteurs anciens, entre autres Tite-Live (liv. VII, cap. XXIV), indiquent les grandes proportions en leur appliquant l'épithète injurieuse de *belluæ*, ordinairement usitée pour désigner de grands mammifères ; à ces peuples gaulois, belges, cimbres, kymris, ou germains septentrionaux, sont généralement rapportés les ossements grands et volumineux des anciens dolichocéphales de nos pays occidentaux (G. Renard, *Lettres sur l'identité des Gaulois et des Germains*, in *Bull. de l'Académie de Belgique*, 1856, t. XXIII. — Holtzmann, *Kelten und Germanen*, Heidelberg, 1855. — Acker Strating, cité par Sasse, *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. VI, p. 276).

Indépendamment des dolichocéphales de types spéciaux, comme celui de Néanderthal, comme ceux des Eyzies et quelques autres, précédemment mentionnés, qui sembleraient se rattacher à d'anciennes races particulières, sans entrer dans la discussion soutenue contradictoirement par M. Broca et par M. Pruner-Bey sur l'antériorité ou la postériorité par rapport à la race brachycéphale précédemment décrite, de la race dolichocéphale, de haute stature, répandue principalement dans le nord de notre Europe occidentale, on peut remarquer que les dolichocéphales paraissent y avoir existé très-anciennement, ainsi que le constate M. Pruner-Bey en admettant leur présence dès l'âge de la pierre polie, ainsi que l'établit M. Broca en démontrant leur coexistence non-seulement avec le renne, mais avec le mammouth et autres grands mammifères fossiles. Des crânes dolichocéphales ont ainsi été recueillis dans les îles Britanniques par M. Thurnam dans les *long barrows* de l'âge de pierre de Norton, de Fyfield, de Figheldean et de Tilshead ; — en France, dans le Lehm d'Eguisheim, non loin d'une molaire d'*Elephas primigenius*, dans

le département du Haut-Rhin, par M. Faudel ; — dans une carrière de Clichy, avec des ossements d'éléphant et de rhinocéros, par M. Eugène Bertrand ; — dans la caverne de Sorgue du Larzac, dans le département de l'Aveyron, par M. de Sambucy ; — dans la grotte sépulcrale d'Aubussargues, avec des objets en pierre taillée, dans le département du Gard, par M. Aurès ; — dans la caverne-abri de Lafaye, à Bruniquel, par M. Brun ; — dans l'allée couverte ou long barrow de l'Isle-Adam, exploré par M. Serres, monument primitif analogue à celui de Chamant fouillé par M. le comte de Lavaulx dans le département de l'Oise, et à celui d'où provenaient également les anciens crânes dolichocéphales de Bellovaques, dont M. Pruner-Bey a donné les mensurations crâniométriques ; — sous le monument mégalithique de Vauréal, dans le département de Seine-et-Oise, par M. de Caix de Saint-Aymour ; — dans le round barrow et le cromleckh de Maintenon, par MM. Lamy et Leguay ; — dans le coffre de pierre ou *stone cist, stone coffin* du MANE BEKERNOS, butte du crieur de nuit de Quiberon, par M. de Closmadeuc ; — dans le tumulus de Genay, dans le département de la Côte-d'Or, par M. Bruzard ; et dans maintes autres sépultures anté-historiques, ou au moins fort anciennes. (Pruner-Bey et Broca, *Question anthropologique*, in *Congrès intern. d'archéol. et d'anthrop. préhistor.*, p. 345-350 et 367-402, et *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, 2e sér., t. III, p. 454 et 584, etc. — Thurnam, *Crânes Bretons et Gaulois ; crânes extraits des long barrows de la Grande-Bretagne*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. V, p. 395 ; 2e sér., t. II, p. 357, 676, et t. III, p. 667, etc. — Serres, *Comptes rendus de l'Ac. des sciences*, 2e sem., 1854, t. XXIX, p. 314 ; voy. aussi 2e sem., 1853, p. 518, et *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. IV, p. 587. — Pruner-Bey, *Résultats de crâniométrie*, in *Mém. de la Soc. d'anthrop.*, t. II, tableau 2, Bellovaques. — Faudel, *Découverte d'ossements humains fossiles dans le Lehm de la vallée du Rhin, à Eguisheim, près de Colmar*, in *Acad. des sciences*, 22 oct. 1866 ; in *Bull. de la Soc. géologique de France*, janvier 1867, no 1 ; in *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, 2e sér., t. II, p. 129. — Voy. les *Bull. de la Soc. d'anthrop.* pour les crânes présentés et mesurés par Pruner-Bey, Broca, Hamy, Bertillon, et découverts par Eugène Bertrand, 2e sér., t. III, p. 329, 374, 408 ; par de Sambucy, 1re sér. t. VI, p. 29 et 492 ; par Aurès, 2e sér., t. I, p. 201, 206 ; par Brun, 2e sér., t. I, p. 48, etc. ; par de Lavaulx, 1re sér., t. IV, p. 515 ; t. V, p. 5 et 636 ; par de Caix de Saint-Aymour, 2e sér., t. II, p. 664 et 685 ; par Lamy et Leguay, 1re sér., t. V, p. 884, etc. ; par de Closmadeuc, 1re sér. t. VI, p. 74, etc. ; par Bruzard, 2e sér., t. IV, p. 89, 91, etc., etc.).

D'ailleurs ces crânes dolichocéphales se montrent en proportion encore plus considérable dans les sépultures de nos départements du Nord à partir de l'invasion des Francks, également d'origine germanique septentrionale ; ainsi qu'en témoignent ceux recueillis à Hardenthum, près de Marquise, dans le département du Pas-de-Calais, par MM. Haigneré et Hamy ; à Chelles et à Champlieu, près de Pierrefonds, dans le département de l'Oise, par M. Broca ; à Clayes, dans celui d'Eure-et-Loir, par M. de Belfort ; à Chouy, dans le département de l'Aisne, par moi, etc. (Hamy, *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, 2e sér., t. II, p. 262 et t. III, p. 23. — Broca, *Bull.*, 1re sér., t. IV, p. 464, 511, et 2e sér., t. III, p. 60. — De Belfort, *Bull.*, 2e sér., t. III, p. 205, 280. — Lagneau, *Bull.*, 1re sér., t. VI, p. 496, etc.).

L'étude ostéologique de ces grands dolichocéphales permet de leur assigner comme caractères ethniques, non-seulement la dolichocéphalie et de grandes proportions, mais un front large, droit, un peu fuyant vers le haut, des bosses pariè-

tales situées en arrière, un occipital saillant postérieurement, à partie inférieure presque horizontale, des apophyses mastoïdes peu volumineuses, peu saillantes extérieurement et dirigées en avant; des arcs zygomatiques peu écartés ; une face haute, orthognathe ; des orbites hautes, modérément larges ; des os malaires peu saillants; des maxillaires supérieurs hauts et droits; une mâchoire inférieure haute et massive ; des humerus longs, volumineux, ne présentant pas de perforation de la fosse olécranienne ; des fémurs longs, volumineux, peu courbés antéro-postérieurement, à col long, épais et horizontal; etc. (*voy.* les caractères du type dolichocéphale regardé comme celtique par M. Pruner-Bey, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. V, p. 679 ; t. VI, p. 462 ; 2e sér., t. I, p. 455, etc., ainsi que ceux du type dolichocéphale mérovingien observé par M. Broca, 2e sér., t. III, p. 58 et ailleurs).

MM. Lebret, Broca et Gratiolet ont rappelé que, d'après MM. Aitken Meigs, E. Huschke, la capacité crânienne dans la race germanique serait en général considérable ; cette grande capacité crânienne et le poids élevé de l'encéphale paraisraissant d'ailleurs se trouver en rapport avec la haute stature de cette race (Lebret, *Rapport sur la collection de crânes humains de l'Acad. des sciences de Philadelphie* (coll. de Morton), in *Comptes rendus et Mém. de la Soc. de Biologie hum.*, p. 89, 1857, publiés en 1858. — Aitken Meigs, *Catalogue Acad., Philadelphie*, 1857, p. 17 ; et p. 257 de Nott et Gliddon, *Indigenous Races of the Earth*, Philadelphie, 1857, in-8. — Émile Huschke, *Schadel, Hirn und Seele nach Alter, Geschlecht und Race*, Iéna, 1854, in-folio, 5, 60. — Broca et Gratiolet, *Discussion sur le volume, le poids et la forme du cerveau*, 1861, in *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. II, p. 185, 426, 432, 441-445).

Après l'indication de ces caractères ostéologiques, il importe de rappeler les principaux caractères signalés par divers observateurs sur les représentants actuels de cette race grande, blonde et dolichocéphale de notre Europe occidentale, sur les descendants de ces Belges, Cimbres ou Cymris, auxquels M. Périer reconnaît une origine germanique, de ces Gaulois que M. Roget de Belloguet rapproche aussi du type germanique (Périer, *Fragments ethnologiques*, 3e fragm., p. 63, 82, etc. — Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, p. 309, conclusions 1, 2, 5, etc., 1861).

Les habitants de la West-Frise nous rappelleraient encore de nos jours, les caractères anthropologiques des anciens Germains, décrits par Tacite. Les « hommes d'une taille communément élevée, plus svelte que large, aux épaules un peu étroites, suivant M. Lubach, ont le visage ovale et allongé, le nez ordinairement grand, droit ou un peu courbé, avec la pointe descendant un peu plus bas que les ailes ; souvent la mâchoire inférieure n'est pas aussi avancée que la supérieure. Ils ont les yeux bleus ou gris, les cheveux jaunes, blonds ou d'un brun clair, la peau d'une blancheur éclatante surtout chez les femmes » (Lubach, *Les Habitants de la Néerlande*, in *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. IV, p. 493-494).

En Flandre, M. Vander-Kuidere retrouverait fréquemment le même type, aux cheveux presque blancs dans l'enfance, blancs ou châtains à l'âge adulte, aux yeux clairs, au teint frais (*Rech. sur l'ethnol. de la Belgique*, p. 60, 1872).

William Edwards assigne à peu près les mêmes caractères aux Kymris qui auraient peuplé, suivant lui, principalement le Nord de notre pays. « La tête, dit ce savant observateur, est longue, le front large et élevé ; le nez recourbé la pointe en bas, et les ailes du nez relevées ; le menton est fortement prononcé en avant. Les cheveux sont en général légers ; et la taille est très-élevée et très-grêle »

(*Fragment d'un Mémoire sur les Gaëls*, in *Mém. de la Soc. ethnologique*, t. II, 1re partie, 1845, p. 18, etc.).

Quelques recherches de M. Beddoe, de Clifton, sur la coloration des yeux et des cheveux chez les habitants de quelques localités du nord de la France, tendraient à montrer que, malgré le mélange avec les races occupant antérieurement le pays, les immigrants blonds, à yeux bleus, d'origine germanique, y comptent encore de nombreux représentants. Selon cet anthropologiste, il en serait de même dans quelques comtés du midi de l'Irlande; vraisemblablement par suite de la présence des descendants des anciens Firbolgs et aussi des Anglo-Saxons, et de nombreux immigrants flamands (*Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. VI, p. 507, et t. II, p. 562-567). Quoique les clans celtiques du nord de l'Irlande immigrés dans les montagnes occidentales d'Écosse aient dû mêler leur sang avec celui des anciens Calédoniens aux cheveux roux, mentionnés par Tacite (*Agric. vit.*, XI), selon Prichard, actuellement encore dans certains districts particuliers et dans quelques vallées du haut pays, on remarque que la majorité des habitants a les cheveux roux (Prichard, *Hist. nat. de l'homme*, trad. de Roulin, t. I, p. 264-765; Paris, 1845). Pareillement M. Mac Lean décrit dans ces montagnes un type de grande stature, dolichocéphale, à face allongée, à nez proéminent, à menton un peu trapézoïde, aux yeux souvent gris, ou bleu gris, aux cheveux d'un jaune roux, etc. (*On the Comparative Anthropology of Scotland*, in *The Anthropological Review july*, 1866, t. IV, p. 219).

Un marchand de postiches en cheveux me disait que l'on tirait d'Allemagne beaucoup de cheveux blonds, jaunes, roux, généralement gros; qu'en Belgique, principalement dans les environs de Courtray, se faisait un grand commerce de cheveux généralement de mêmes teintes, mais peut-être un peu plus fins; enfin que dans le nord de la France, surtout dans le voisinage du Catelet, petite ville du département de l'Aisne, dans laquelle pour cette région se concentrait cet étrange commerce, on trouvait égalcment beaucoup de chevelures blondes. Suivant M. Paul Parfait, de la Belgique, qui annuellement fournirait 8,000 kilogrammes de cheveux, proviendraient les plus fins et les plus blonds, mais ils seraient peu abondants, puisqu'en moyenne il faudrait douze chevelures pour égaler un kilogramme, c'est-à-dire le double qu'en Italie. Ce peu de poids des chevelures blondes de Belgique tiendrait-il à l'état de misère portant atteinte au développement physiologique des cheveux, ou engageant les malheureuses femmes à les vendre avant qu'ils aient eu le temps de croître? On serait porté à le penser, du moins pour les cheveux provenant des pauvres villages des Flandres, *Vlaanderen*, lorsqu'on voit les commerçants en chevelures distinguer les cheveux *maigres* sous la triste dénomination de *cheveux de la faim* (P. Parfait, *Les Chasseurs de chevelures*, in *le Siècle*, 30 mai 1866).

Selon M. Pruner-Bey les cheveux blonds appartenant aux individus de race germanique présenteraient une section ovale et régulière (*De la chevelure comme caractéristique des races*, no 22; in *Mém. de la Soc. d'anthr.*, t. II, p. 26).

Par suite d'une ossature massive, les extrémités des membres, dans la race germanique, sont généralement grosses et fortes. Un fabricant de gants me signalait le volume considérable des mains, surtout des poignets, et moi-même j'ai fait la même remarque chez quelques femmes blondes du nord de l'Allemagne.

M. Duchenne (de Boulogne) en observant chez certains habitants de nos départements du Nord, en particulier chez ceux d'Andreselle, près de Boulogne, les grandes dimensions des mains et des pieds plus ou moins plats, une certaine rectitude du rachis et du bassin, aux courbes peu accentuées, donnant un peu de rai-

deur à la démarche ; M. Giraldès, en remarquant la forme en pain de sucre plus conique qu'hémisphérique des seins des nourrices de nos départements du Nord-Est, paraissent également avoir signalé quelques-uns des caractères propres aux descendants des Belges d'origine germanique (Duchenne, *Étude physiologique sur la courbure lombo-sacrée*, in *Archives de médecine*, 1866, t. VIII, p. 544. — Giraldès, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e série, t. I, p. 637).

M. Huschke constate qu'en général les Allemands ont le tube digestif plus long et à parois plus épaisses et plus musculeuses que les habitants de la France, ce que d'ailleurs il attribue à leurs aliments habituels plus abondants et plus lourds. Quoique depuis les expériences de Herbst (de Gœttingue), sur la capacité pulmonaire, les recherches spirométriques ou pneumatométriques de MM. Hutchinson, Arnold, Bonnet, résumées par M. Béclard, aient montré qu'en général cette capacité est en rapport avec la taille, M. de Jouvencel, qui s'appuie également de l'opinion de M. Henri Martin, insiste sur le grand développement des organes digestifs, et le moindre développement relatif, non pas absolu, des organes respiratoires chez les Allemands, dont la conformation thoracique motiverait en Prusse la forme aplatie, peu bombée des cuirasses usitées dans l'armée. M. Godron remarque également chez les Alsaciens, contrairement à ce que l'on observe chez les Lorrains, que les organes digestifs prédominent sur les organes respiratoires, et, insiste sur quelques autres caractères différentiels physiques, intellectuels, artistiques, comme l'aptitude musicale, qui sont sans doute propres à la race germanique (E. Huschke, *Traité de splanchnolologie*, trad. franç. par Jourdan, t. V de l'*Encyclopédie anatomique*. Paris, 1845, in-8, p. 61, cité par Godron, *Études ethnologiques sur les origines des populations lorraines*. Nancy, 1862, p. 57-58, broc. in-8. — Herbst, *Capacité du poumon dans l'état de santé et de maladie*, in *Archiv für Anatomie und Physiologie*, 1828, et *Arch. génér. de méd.*, t. XXI, p. 412-8, 1829. — Hutchinson, *On the Capacity of the Lungs and on the Respiratory Functions*, in *Transactions of the Med. Chirurg. Society of London*, t. XXIX, 1846, et *Thorax*, in *Todd's Cyclopedia of Anat. and Phys.* 1850. — Arnold, *Ueber die Athmungs-Grösse des Menschen* (*De la capacité respiratoire de l'homme*), Heidelberg, 1855. — Bonnet, *Application du compteur à gaz à la mesure de la respiration*, in *Compt. rend. de l'Acad. des sciences*, t. XLII et XLIII. — Béclard, *Traité élémentaire de physiologie humaine*, 5e éd. p. 559, etc., 1866. — De Jouvencel, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. II, p. 465).

Basées sur les documents statistiques recueillis par MM. Devot, Sistach et Boudin, les recherches ethnologiques de M. Broca sur les exemptions du service militaire pour défaut de taille en montrant que dans nos départements du Nord-Est correspondant à l'ancienne Gaule belgique, la proportion des exemptés est beaucoup moindre que dans la plupart des autres départements de la France, et surtout que dans ceux du centre et de notre Bretagne, faisant partie de l'ancienne Gaule celtique, met en évidence l'influence des immigrants germaniques de haute stature sur la population encore existante. Pareillement Boudin, en étudiant la répartition proportionnelle des recrues de grande taille, de plus de 1m,732, taille des cuirassiers, a mis à même de reconnaître que les Belges ou Gaëls, dont les anciens nous signalent la grande taille, ont encore de nombreux descendants dans nos départements du Nord-Est, qu'ils peuplèrent en partie, tandis qu'ils ne se répandirent vraisemblablement qu'en petit nombre dans les autres régions de la Gaule, à laquelle ils donnèrent leur nom (Devot, *Essai de stat. médic. sur les principales causes d'exemptions du service militaire*. . thèse. Paris, 29 août 1855.

— Sistach, *Études stat. sur les infirmités et le défaut de taille considérés comme causes d'exemptions du service militaire*, in *Rec. de mém. de méd. chir. et pharm. militaires*, 3e sér. 1862, p. 333, etc. — Boudin, *Traité de géographie et de statistique médicales*, 1857 ; *Études ethnologiques sur la taille*, in *Rec. de mém. de méd. chir. et pharm. militaires* 1863; et *De l'accroissement de la taille*, in *Mém. de la Soc. d'anthr.*, t. II, p. 229, etc. — Broca, *Rech. sur l'ethnologie de la France, et nouv. rech. sur l'anthropologie de la France*, in *Mém. de la Soc. d'anthr.* t. I, p. 1-56 et t. III, p. 147-209).

D'ailleurs la croissance dans la race germanique se prolonge bien au delà de la 20e année. En Belgique, d'après M. Quételet, les habitants grandissent au delà de la 25e année. De 1m,675 à 25 ans la taille moyenne de l'homme s'élèverait à 30 ans à 1m,684. Dans le duché de Bade, en 1840, selon M. Champouillon, les conscrits de 1838, exemptés pour défaut de taille, ayant de nouveau été mesurés, furent pour la plupart trouvés notablement grandis. En Autriche, M. Liharzik, cité par Boudin, a également constaté l'accroissement progressif de la taille jusqu'à 25 ans (Quételet, *Mémoire sur la croissance*, in *Annales d'hyg. et de méd. lég.*, 1831, t. VI, p. 96 et 103 ; *voy.* aussi 1833, t. X, p. 19. — Champouillon, *Étude sur le développement de la taille...*, in *Rec. de mém. de méd. chir. et pharm. militaires*, 3e série, t. XXII, p. 240, 1869. — Liharzik, in *La loi de la croissance et de la structure de l'homme*. Vienne, 1862, in-4, p. 7 à 10. — Boudin, *Étud. ethn. sur la taille*, *l. c.*, p. 30 du tir. à part).

La puberté n'est pas hâtive en Alsace, disent MM. Stœber et Tourdes, ainsi que le remarquait Tacite dix-huit siècles auparavant, à propos des Germains (cap. XX). En effet, chez les femmes de la race germanique, la menstruation paraît se manifester assez tardivement. D'après les documents statistiques relatifs à l'âge moyen, lors de la première menstruation, de 1,941 jeunes filles blondes, observées par M. Louis Mayer (de Berlin), de 137 filles de Gœttingue observées par Osiander, de 3,840 filles de Copenhague observées par M. Rawn et Leog, de 1,249 Alsaciennes observées par MM. Stolz et Lévy et aussi de quelques jeunes filles blondes observées à Paris par M. Brierre de Boismont, et quelques autres médecins, cet âge moyen de la puberté féminine devrait être approximativement d'au moins 16 ans. Le développement tardif de la race germanique explique pourquoi, en Saxe, la loi ne permettrait pas le mariage des filles avant 18 ans, des hommes avant 21 ans, ainsi que l'indique M. Bertillon (Louis Mayer, *Exposé statistique de la menstruation dans l'Allemagne septentrionale*, in *Congrès méd. international de Paris en* 1867, p. 212, 1868. — Osiander, *Diss. in med. de fluxu menstruo atque uteri prolapsu*, in-4, Gœttingue, 1808, et *Denkwürdigkeiten für die Heilkunde und Geburtshülfe*, nov. 1795. — Rawn, *Bibliothek for Læger*, janv, 1830 ; sa statistique et celle de Léog ont été publiées par Tilt, in *Monthly Journal of Medical Science*, 1850, t. XI, p. 289 et suiv. — Stolz et Lévy ; *voy.* Stœber et Tourdes, *Topographie et Hist. méd. de Strasbourg et du dép. du Bas-Rhin*, 1864, p. 267-8. — Brierre de Boismont, *De la menstruation*, in *Mém. de l'Acad. de méd.*, t. IX, p. 104, etc. Paris, 1841. — G. Lagneau, *Rech. comp. sur la menstruat. sous le rap. ethnolog.*, in *Congrès méd. int.* de 1867, l. c. p. 170, etc. — Bertillon, art. Mariage, in *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, p. 19, 1872).

Des recherches sur la répartition départementale des exemptions du service militaire, non plus pour défaut de taille, mais pour certaines infirmités, de ces recherches basées sur les documents statistiques donnés par MM. Devot, Boudin, Sistach, Magitot, il m'a paru résulter que les habitants de nos départements du

Nord et surtout ceux qui correspondent à l'ancienne Normandie, se faisaient en général remarquer, non-seulement par leur taille élevée mais aussi par une proportion assez considérable d'exemptés pour mauvaise denture, pour myopie, hernies, varices, varicocèles ; dernières affections dont la fréquence serait, selon M. Broca, moins le fait d'une prédisposition héréditaire pathologique que de la haute stature moyenne de ces habitants, les individus de grande taille étant plus disposés que les autres à la dilatation des veines des régions sous-diaphragmatiques (Devot, *l. c.* — Boudin, *l. c.* — Sistach, *l. c.* — Magitot, *Recherches ethnologiques et stat. sur les altérations du système dentaire*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.* 2e sér., t. II, p. 79. — Broca, *L'ethnologie de la France au point de vue des infirmités*, in *Revue des cours scientifiques*, 3 avril 1869, p. 283, 1re col. — G. Lagneau, *Quelques remarques ethnologiques sur la répartition de certaines infirmités en France*, in *Mém. de l'Acad. de méd.*, 1871, t. XXIX).

MM. Martin et Foley, ont montré que les Européens du Nord en général et que les Français de nos départements septentrionaux en particulier, la plupart d'origine germanique, présentaient en Algérie une mortalité plus considérable que les Européens du Midi, et que les Français des départements méridionaux, la plupart d'origine ibérienne. M. Bertillon a également insisté sur la grande mortalité et la minime natalité des immigrés allemands dans notre colonie d'Afrique. Tandis que 1,000 vivants d'origine espagnole présenteraient 46 naissances pour 30 décès, 1,000 vivants d'origine allemande ne donneraient que 31 naissances pour 56 décès. MM. Ronis et Laveran ont montré que, en Algérie, les Français du Nord, et les Européens des régions septentrionales principalement de race germanique étaient deux fois plus prédisposés que ceux du Midi aux abcès du foie dans le rapport de 138 à 71. De même, selon M. de Sémallé, nos soldats des départements du Nord-Est y seraient beaucoup plus sujets aux accidents cérébraux déterminés par l'insolation que ceux des autres départements. Lorsque l'on tient compte de ces faits, lorsqu'on se rappelle que dans les Indes, les Anglais, en partie de race germanique, présentent une mortalité considérable, et ne parviennent pas à se reproduire au delà de deux générations, selon MM. Boudin, Wise, Barnard Davis, Broca, on est amené à reconnaître, avec M. Beddoe, que de nos jours, comme au temps de Tacite (*De mor. Germ.*, IV) et de Tite-Live (*Hist. Rom.*, l. V, cap. XLVIII), les descendants des Germains et des Gaulois sont gravement éprouvés par les grandes chaleurs et, par suite, sont peu aptes à s'acclimater dans les pays chauds. Toutefois, tout en reconnaissant ce défaut d'aptitude de la race germanique à coloniser les contrées chaudes, il importe de constater que ce défaut, dans certaines conditions particulières et insuffisamment déterminées, est loin d'être absolu, puisque, ainsi que le remarquait Martin de Moussy, au Paraguay, avec une température moyenne de 21 à 23 degrés, et au Brésil, à san Leopoldo, sous le 30e degré de latitude sud, dans la province de Rio-Grande-do-Sul, des colonies d'Allemands se montrent en voie prospère, tout en conservant leurs caractères ethniques, leurs cheveux blonds, leurs yeux bleus et leur peau blanche (Martin et Foley, *Hist. stat. de la colonisation algérienne*, p. 109-252, Paris, Alger, 1851. — Bertillon, ACCLIMATEMENT, in *Dict. encycl. des sciences méd.*, t. I, p. 297, etc. — Ronis, *Rech. sur la suppuration du foie*, 1860. — Laveran, in ALGÉRIE, *Dict. encycl. des sciences méd.*, t. II, p. 772.—Beddoe, *Jour. of the Anthr. Soc. of London*, 1866, t. IV, p. XXII. — Boudin, Wise, Barnard Davis et Broca, *Bull. de la Soc. d'anthr.* 1re sér., t. II, p. 487, 560, t. VI, p. 120, etc. — Martin de Moussy, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1re sér., t. I, p. 204-206 et 316).

Si maintenant on cherche à former un ensemble des principaux caractères précédemment indiqués, on arrive à assigner à la race germanique septentrionale, comprenant les Germains, les Cimbres, les Belges et les blonds Gaulois, la caractéristique anthropologique suivante : crâne dolichocéphale, volumineux, à diamètre antéro-postérieur considérable, aux diamètres transversal et vertical peu considérables ; coronal large, droit, non globuleux, un peu fuyant supérieurement ; occipital saillant postérieurement, horizontal inférieurement ; arcades zygomatiques peu écartées; face haute, longue, orthognathe ; orbites hautes, peu larges, os malaires peu saillants; maxillaires supérieurs hauts ; mâchoire inférieure haute, large, massive; os des membres longs et volumineux ; humérus à fosse olécranienne non perforée ; fémur gros, long, peu courbé dans le sens antéro-postérieur. Cheveux d'un blond blanc dans l'enfance, jaunes ou roux à l'âge adulte, à section ovale, régulière ; yeux bleus au regard franc, quelquefois dur et farouche ; teint remarquablement blanc, frais et vermeil ; nez long, saillant, courbé au niveau de l'extrémité des os carrés, la pointe descendant plus bas que les ailes assez relevées, visage ovale, allongé : menton haut, parfois saillant ; cou allongé, épaules larges, poitrine large et haute, mais peu saillante antérieurement, peu profonde antéro-postérieurement, courbes rachidiennes peu prononcées ; corps élancé ; membres longs, volumineux ; poignets gros ; mains fortes ; pieds grands ; stature très-élevée ; force considérable ; courage impétueux, démarche raide, fière, altière, etc., etc.

Parmi les habitants de Gaules et des îles Britanniques, divisés en trois groupes ethniques distinct, par César (*De Bell. gall.*, l. I, cap. 1), Pline (*Hist. nat.*, l. IV, cap. XXXI), Pomponius Mela (*l. c.*, l. III, cap. II), Ammien Marcellin (*l. c*, l. XV, cap. IX), Tacite (*l. c.*, *Agric. vit.*, XI), j'ai successivement cherché à indiquer les caractères des Aquitains, Ligures et Silures de race ibérienne, puis ceux des Germains, Cimbres, Belges, Gaëls de race germanique, immigrés des pays transrhénans, conformément à l'opinion des druides, rappelée par Ammien Marcellin ; il importe maintenant de chercher, autant que possible, à déterminer les caractères anthropologiques des Celtes que Timagène dit être aborigènes dans nos régions occidentales (Timagène, ap. Ammien Marcellin, l. XV, cap. IX, p. 41, texte et trad. Nisard, éd. Dubochet).

Les documents historiques ne fournissent que des renseignements très-imparfaits relativement aux caractères anthropologiques propres aux Celtes, car, dans la plupart de ces documents, le nom de Celtes, principalement employé par les auteurs grecs, qui avaient d'abord connu les habitants de notre pays par les Phocéens de Marseille établis sur le territoire des Segobriges, *Segobrigii* (*voy.* Justin, l. XLIII, § III), est synonyme de Gaulois, c'est-à-dire d'habitants des Gaules, sans que par cette dénomination ils aient cherché à différencier les Celtes des Gaëls, qu'on a vus précédemment être généralement dépeints avec la chevelure blonde, les yeux bleus, la peau blanche, la haute stature, et les autres caractères de la race germanique. Cependant certains passages d'auteurs anciens permettent d'inférer que la plupart des habitants des Gaules et des îles Britanniques différaient d'une part des Ibères, d'autre part des Germains. En effet, Tacite (*Agric. vit.*, XI), en disant que la Grande-Bretagne était habitée par les Calédoniens dont l'origine germanique était reconnaissable à leur chevelure rouge et à leurs membres volumineux, par les Silures dont la descendance ibérienne était attestée par leur teint basané et leurs cheveux bouclés ; enfin par d'autres insulaires, voisins des Gaules, semblables aux habitants de notre pays, paraît différencier complétement

ces derniers des deux peuples précédents, au point de vue ethnologique.

Pareillement lorsque Suétone, dit qu'à la suite de sa prétendue campagne de Germanie, Caligula pour augmenter le nombre des prisonniers devant marcher près de son char de triomphe, choisit des Gaulois de la plus haute stature, et obligea quelques-uns de leurs chefs à teindre en rouge et à laisser croître leur chevelure, il nous amène à induire qu'en général les habitants de notre pays n'étaient pas si grands que les Germains, et n'avaient pas les cheveux aussi roux que les leurs. ... *Galliarum quoque procerissimum quemque, et ut ipse dicebat, ἀξιοθριάμβαλον, ac nonnullos ex principibus legit ac seposuit ad pompam : coegitque non tantum rutilare, et submittere comam...* (Suétone, *Caligula*, LXII, texte et trad. d'Ophellot de la Pause, t. III, p. 116).

Indépendamment des ces témoignages, qui semblent établir que les habitants des Gaules en général, voire même dans la région septentrionale voisine des îles Britanniques, c'est-à-dire dans la Gaule belgique, avaient les cheveux de couleur moins claire, moins blonde, que les immigrants de race germanique, Belges ou Gaëls, et les cheveux moins bouclés que ceux des Ibères.

Les passages suivants de Pline, de Diodore de Sicile, et ceux de bien d'autres anciens auteurs témoignant de l'usage qu'avaient certains habitants des Gaules, de rougir leurs cheveux, soit en les lavant avec de l'eau de chaux, soit en les graissant avec des savons ou onguents composés de suif, de cendre, etc., paraissent également impliquer que la couleur naturelle de ces cheveux était notablement foncée. Peut-être même ne devrait-on voir dans ce singulier usage que l'expression du désir éprouvé par certains habitants à cheveux bruns de ressembler autant que possible aux conquérants blonds immigrés de Germanie.

Galliarum hoc inventum rutilandis capillis; fit ex sebo et cinere (Pline, *Hist. nat.*, l. XXVIII, c. LI, p. 282, texte et trad. de Littré, éd. Dubochet, 1850).

Τιτάνου γὰρ αποπλύματι σμῶντες τὰς τρίχας συνεχῶς... (Diodore de Sicile, l. V, XXVIII, p. 270).

Quant aux habitants de la Grande-Bretagne, à ethnogénie si complexe, si Strabon, qui, n'en ayant vu que quelques-uns à Rome, les dépeint comme étant moins blonds, plus grands, et de constitution plus molle que ceux de notre pays (l. IV, c. V, § 2, p. 166, coll. Didot), Ossian, en mentionnant la chevelure brune ou noire, les yeux bleus ou de couleur claire des guerriers Fingal, Dermid, Classamor, Nathos, Fillan, des belles Bragella, Evirallina, Colmal, Minvane, Darthula, Strina-Dona, montre qu'au troisième siècle de notre ère, les habitants du nord de l'Irlande qui avaient envahi la partie occidentale de l'Écosse, n'étaient nullement blonds (Ossian *Poésies galliques*, rec. par Macpherson, trad. par Letourneur, t. I, p. 49, 75, 109, 150; t. II, p. 50, 51, 104, 138, 192 ; t. III, p. 9, 56, 78, 166 ; t. IV, p. 156, etc. Paris, an VI).

Or cette coloration foncée de la chevelure devait appartenir aux Celtes occupant vraisemblablement très-anciennement une grande partie du nord-ouest de l'Europe, mais par suite des immigrations germaniques, n'ayant laissé leur nom qu'à la Celtique ou partie centrale de notre pays, car, d'une part, quoique Diodore de Sicile liv. V, ch. XLIII et XXXII) n'assigne pas aux Celtes des caractères anthropologiques précis, il les distingue complétement des Gaëls Γαλάται, blonds, à yeux bleus, répandus sur le littoral septentrional de l'Europe ; et d'autre part Strabon (l. IV, c. I, § 1 et c. II, § 1) différencie complétement, au double point de vue ethnologique et linguistique, les habitants des pays situés au nord de la Garonne, des Aquitains de race ibérienne, habitant au sud de ce fleuve, de même que Tacite (*Agric.*

cit., XI) distingue les habitants du midi de la Grande-Bretagne de leurs voisins les Silures d'origine ibérienne.

Quant aux ossements humains recueillis dans les pays anciennement occupés par les Celtes, jusqu'à présent, ils n'ont guère fourni de renseignements bien précis sur la caractéristique ostéologique à assigner à la race celtique, car, à côté de dolichocéphales, on y a trouvé des brachycéphales de divers types ethniques; diversité de types qui d'ailleurs s'explique parfaitement par la coexistence de races diverses dès les temps reculés dans notre Occident, et aussi par les immigrations successives de différents peuples. Quoique cette multiplicité de types ethniques divers rende fort difficile de reconnaître quelle conformation ostéologique doit être attribuée aux Celtes, sans s'arrêter à certains types anthropologiques spéciaux et exceptionnels, peut-être pourrait-on espérer arriver à cette détermination en éliminant, parmi les types ethniques principaux, d'une part le type dolichocéphale, de haute stature, précédemment rapporté à la race germanique septentrionale, ayant successivement fourni les migrations des Gaëls, des Belges, des Cimbres, des Francks, etc.; d'autre part le type brachycéphale à crâne peu volumineux, à prédominance occipitale, précédemment rapporté à la race ibérienne, ayant fourni les Ibères à la péninsule hispanique, les Aquitains et les Ligures aux Gaules et à l'Italie, les Silures à la Grande-Bretagne. Après l'élimination de ce type dolichocéphale (δολιχὴ κεφαλή, longue tête), et de ce type brachycéphale (βραχεῖα, courte), restent encore de nombreux crânes, que, vu leurs conformations différentes, M. Broca a cru devoir désigner sous les dénominations de mésaticéphales (μεσάτη, moyenne), et d'eurycéphales (εὐρεῖα, large).

Les crânes mésaticéphales, plus ou moins équidistants de la dolichocéphalie et de la brachycéphalie présentant un indice céphalique de $\frac{77{,}7 \text{ à } 79{,}9}{100}$, très-nombreux dans les ossuaires, dans diverses sépultures anciennes ou modernes, entre autres parmi les crânes recueillis par M. Bourgeois dans le cimetière gallo-romain du mont Berny, près de Pierrefonds; parmi ceux de Paris, recueillis par M. Broca, peuvent être considérés comme des crânes de métis des deux principales races dolichocéphale et brachycéphale, ainsi que le remarque cet anthropologiste; toutefois, avant de rejeter prématurément l'existence possible d'une race particulière mésaticéphale, que M. Hamy paraît admettre, je crois, avec raison, comme élément constitutif de notre ethnogénie occidentale, il est bon de remarquer que la capacité crânienne de ces mésaticéphales, loin d'être intermédiaire, est notablement moindre que celle offerte par les crânes dolichocéphales, et par les crânes brachycéphales volumineux trouvés avec eux (Bourgeois, Broca, Hamy, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. IV, p. 75, 156, 291 ; t. II, p. 501-513, 645-647 ; t. III, p. 102-116 et p. 585 ; et 2ᵉ sér. t. III, p. 23).

Quant aux crânes eurycéphales des anciennes sépultures de Paris, volumineux, grands dans toutes leurs dimensions, présentant un diamètre antéro-postérieur considérable, mais un diamètre bilatéral proportionnellement aussi, sinon plus considérable, de telle sorte que leurs diamètres excèdent de beaucoup ceux des brachycéphales, quoique leur indice céphalique, c'est-à-dire le rapport de ces deux diamètres soit, comme celui de ces brachycéphales, supérieur à $\frac{80}{100}$, s'élève à $\frac{84}{100}$ sur l'un des crânes trouvés par M. Robert sous le dolmen de Meudon, à $\frac{90}{100}$ sur le volumineux crâne recueilli par M. Morris d'Ilverston dans un ancien puits de mine en Angleterre ; quant à ces crânes eurycéphales, M. Broca paraît les regarder comme ne se rapportant pas à une race primitivement distincte, mais comme ayant appartenu à des individualités ayant joui d'un grand développe-

ment intellectuel. Si l'eurycéphalie, cette brachycéphalie volumineuse, ne caractérise pas une race spéciale, ce que cependant on pourrait être porté à admettre puisque M. Morris retrouve chez les habitants actuels de Kyrkby cette même conformation céphalique, il est au moins utile de faire remarquer que dans notre Europe occidentale de nombreux brachycéphales diffèrent des brachycéphales de race ibérienne, précédemment décrits, au crâne peu volumineux, à prédominance occipitale, par leur crâne non-seulement plus grand, mais aussi plus développé dans la région frontale que dans la région occipitale. Aussi « parmi les crânes brachycéphales français, remarque M. Pruner-Bey, il en est de petits et de très-grands qui me paraissent provenir de souches différentes. » Les petits crânes brachycéphales proviendraient « probablement des Ibères », les grands paraîtraient être « d'origine germanique », mais d'origine germanique méridionale. Les mensurations crâniométriques de ce savant, celles de M. Bertillon, les remarques de M. de Jouvencel, les observations de divers anthropologistes, entre autres de Welcker cité par M. Thurnam, tendent en effet à montrer que la brachycéphalie est très-commune dans l'Allemagne du Sud. Mais néanmoins, à cette race germanique, à la race des Allemands occidentaux que Godron, en les comparant aux Lorrains au crâne arrondi, dit présenter une configuration céphalique quasi géométrique, configuration qu'en France le vulgaire désigne sous la dénomination caractéristique de tête carrée, il paraît difficile de rapporter tous les crânes grands et brachycéphales des îles Britanniques et des Gaules. On peut d'ailleurs faire remarquer que cette provenance germanique, ou plutôt cette dénomination germanique, impropre ou insuffisante dans sa compréhension n'écarterait pas forcément la possibilité d'une origine celtique, car si les Celtes paraissent avoir occupé anciennement une grande partie des pays du nord-ouest de l'Europe, vastes régions, où sur quelques points, en Écosse, en Irlande, dans le pays de Galles, en basse Bretagne, sont encore parlés des dialectes celtiques ; si longtemps les Celtes ont laissé leur nom à la Celtique, partie centrale des Gaules, selon plusieurs auteurs anciens entre autres Hérodote (l. II, c. XXIII), Dion Cassius (l. XXXIX, c. 49), ces mêmes Celtes paraissent aussi avoir anciennement habité une grande partie de la Germanie, particulièrement les contrées méridionales, situées à l'orient du Rhin, celles où le Danube prend sa source, vastes régions où Strabon (l. IV, cap. I, § 15) ; César (*De Bell. gall.*, l. VI, cap. XXIV), Tacite (*De mor. Germ.*, XXVIII), Tite-Live (l. V, c. XXXIV), et autres auteurs nous signalent aussi la présence de nombreux immigrants sortis des Gaules (*Bull. de la Soc. d'anthr.* : Broca, de Jouvencel, Pruner-Bey, t. II, p. 647-651 ; Robert, t. III, p. 521 ; Morris, 2e sér., t. II, p. 242 ; Welcker : 1re sér., t. V, p. 404 ; Bertillon, 2e sér., t. III, p. 517 ; et *Dict. enc. des sc. méd.* : BAVIÈRE. — Morris, *Journal of the Anthrop. Society*, p. CXXIII, vol. V, 1867. — Pruner-Bey, *Résultats de crâniométrie*, in *Mém. de la Soc. d'anthr.*, t. II, tabl. II. — Godron, *Étude ethnol. sur les origines des populations lorraines*, p. 36, etc., broch. Nancy, 1862).

Contrairement à l'opinion de beaucoup de savants, entre autres de Retzius et de M. Pruner-Bey, qui croient pouvoir décrire les Celtes comme des dolichocéphales, les crânes bretons armoricains brachycéphales recueillis à Châteaulin par M. Halléguen, et dans d'autres localités, considérés par M. Pruner-Bey comme appartenant à une race mongoloïde, touranienne, ibéro-ligure, opinion que semble partager M. Guibert de Saint-Brieuc, mais surtout les nombreux crânes d'Auvergnats, du centre de l'ancienne Celtique, récemment étudiés par M. Broca, par eur brachycéphalie, nullement mongoloïde, semblent témoigner que les Celtes

étaient brachycéphales, ou sous-brachycéphales, et non pas dolichocéphales. Néanmoins jusqu'à présent les études crâniométriques, à elles seules, ne paraissent pas permettre d'assigner positivement telle ou telle conformation céphalique à la race celtique (Pruner-Bey, *Sur type celtique : Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. II, p. 649, t. IV, p. 68, t. V, p. 657-680, t. VI, p. 458-468, 2e sér., t. II, p. 17, etc. ; *Sur des crânes de Bretons armoricains*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e sér., t. III, p. 296. — Guibert, *Ethnologie armoricaine*, br. Saint-Brieuc, 1868 ; — Broca, *communication orale*).

M. Roget de Belloguet, d'après quelques médailles portant les effigies de chefs de la Celtique, entre autres de Divitiac et de Dumnorix, personnages importants chez les Éduens, anciens habitants des environs d'Autun, admet qu'il existe dans notre pays un type à tête raccourcie ou ronde, chez lequel la hauteur de la face excède de peu la largeur au niveau des pommettes, et diffère peu du diamètre crânien antéro-postérieur (*Ethnogénie gauloise*, p. 105, 1861).

Quant à l'observation directe des populations parlant encore les langues celtiques, sauf dans quelques comtés des îles Britanniques où se trouveraient des dolicéphales, elle semblerait plutôt devoir faire regarder la race celtique comme brachycéphale ou sous-brachycéphale, ainsi que cela paraît résulter de l'ensemble des descriptions, qui, pour la plupart, s'accordent à donner à ces populations une tête plus ou moins sphérique, globuleuse, au front bombé, et au visage arrondi.

Les Celtes, suivant Desmoulins constituent « une race d'hommes à la barbe et aux cheveux épais, toujours bruns ou noirs, ainsi que les yeux ; à la peau d'un blanc terne, sans presque d'incarnat aux joues, au nez joint au front par une légère dépression, au visage plus arrondi qu'ovale ; aux membres et au corps si velus qu'un véritable pelage couvre souvent leur dos. Robustes et peu sensibles aux intempéries de l'air » (A. Desmoulins, *Hist. nat. des races humaines*. Paris, p. 136, § 1).

Selon Bory de Saint-Vincent, la race celtique, de taille moyenne, aurait les cheveux considérablement fournis, châtains foncés ou bruns assez fins, le front plus ou moins bombé sur les côtés, mais fuyant avec une certaine grâce vers les tempes; le nez non rectiligne, distingué du front par une dépression plus ou moins marquée entre les yeux, généralement noirs ou bruns, quelquefois gris; la barbe fournie, un peu rigide; la bouche moyenne; le corps et les membres bien proportionnés, robustes, très-velus; les mollets très-forts, le bas de la jambe fin, le pied proportionnellement petit (*l'Homme* ou *Essai zoologique sur le genre humain*, t. I, p. 120, Paris, 1827, in-12).

William Edwards qui, de même que M. Amédée Thierry, ne croit pas devoir différencier les Celtes des Gaëls, après avoir parcouru diverses provinces de la partie moyenne de la France, la Bourgogne, la Savoie, le Poitou faisant anciennement partie de la Gaule celtique, décrit ainsi le type des populations par lui observées : « La tête est arrondie de manière à se rapporter à la forme sphérique, le front est assez large, sans cependant l'être beaucoup ; les yeux sont grands et ouverts ; le nez, à partir de la dépression à sa naissance, est à peu près droit, c'est-à-dire qu'il n'a aucune courbure prononcée ; les cheveux sont de couleur obscure, bruns ou noirs, et la taille est petite, mais assez robuste (*Fragments d'un mémoire sur les Gaëls*, in *Mém. de la Soc. ethnologique*, Paris, Ire partie, t. II, p. 15-18, 1845).

Dans ses recherches sur la répartition des exemptions du service militaire pour défaut de taille, M. Broca, qui, après avoir d'abord employé indifféremment, comme les deux derniers auteurs, les noms de Gaëls et de Celtes pour désigner une seule et même race, croit actuellement devoir préférer celui de Celtes pour dénommer

cette race de taille moyenne, au front bombé, fuyant vers les tempes, au nez à peu près droit, terminé par un lobule arrondi, au menton rond, à la tête ronde, se sert des documents statistiques recueillis par MM. Devot et Boudin pour montrer, par des cartes départementales diversement ombrées, qu'en France ces exemptions sont relativement rares dans nos départements du Nord-Est envahis par les peuples de races germaniques, et au contraire sont relativement fréquentes dans les autres départements, en grande partie peuplés de descendants de Celtes. M. Boudin, dans ses recherches sur la répartition des recrues de haute stature, de 1m, 732, taille des cuirassiers, a montré également que tandis que les départements du Nord et de l'Est présentaient un assez grand nombre de ces recrues de haute taille, les autres départements n'en présentaient, en général, qu'une proportion fort minime. Ces derniers départements se feraient donc remarquer par le grand nombre d'hommes de moins de 1m, 56, et par le minime nombre d'hommes de 1m, 732, double remarque permettant d'inférer une taille moyenne peu élevée. Dans une carte analogue à celles dressées par M. Broca, j'ai, en outre, cherché à faire voir que nos départements du Centre et ceux de la Bretagne, correspondant à l'ancienne Celtique, par leur grande proportion d'exemptés pour défaut de taille, non-seulement se distinguaient complétement de ceux du Nord et de l'Est, mais aussi différaient un peu de ceux du Midi anciennement peuplés d'Aquitains et de Ligures de race ibérienne. La taille moyenne des habitants de l'ancienne Celtique semblerait donc moins élevée que la taille moyenne déjà peu élevée des populations ibériennes de nos départements méridionaux.

Dans des cartes cantonnales relatives, soit seulement au département des Côtes-du-Nord, soit à ce département, ainsi qu'aux départements du Finistère et du Morbihan, M. Guibert, de Saint-Brieuc, et M. Broca ont également mis en évidence que les cantons de l'intérieur de notre Basse-Bretagne, ceux où la population paraît s'être le moins mêlée; la proportion des exemptés pour défaut de taille est considérable, tandis que cette proportion est généralement beaucoup moindre dans les cantons du littoral occupés par de nombreux immigrants gaëls, belges du midi de la Grande-Bretagne, saxons, normands, etc. Des recherches de statistique anthropologique de M. Guibert, qui a fait porter ses études relatives à la population du département des Côtes-du-Nord, non-seulement sur la taille, mais aussi sur la conformation céphalique et sur la couleur des yeux et des cheveux, il semble résulter que la sous-brachycéphalie est assez générale dans ce département, car l'indice céphalique moyen sur le vivant serait environ de $\frac{83}{100}$, ce qui, d'après les relations ordinaires indiquées par M. Broca entre l'indice sur le vivant et celui sur le crâne, correspondrait approximativement à un indice d'un peu plus de $\frac{81}{100}$ pris sur le crâne. De ces recherches il résulterait encore que les cheveux, généralement de couleurs foncées, y sont bruns ou noirs dans la proportion de 85 à 89 pour 100 dans la partie bretonne de ce département, et que les yeux y sont pour environ $\frac{4}{10}$ de couleur brune et pour environ $\frac{3}{10}$ de couleur bleue, indépendamment de ceux de couleurs neutres ou intermédiaires (Broca, *Rech. sur l'ethnologie de la France, et Nouv. Rech. sur l'anthropologie de la France en général et de la Basse-Bretagne en particulier*, in *Mém. de la Soc. d'anthr.*, t. I, p. 1-56; t. III, p. 147-209, et in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. I, p. 6-15 et 2e série; t. I, p. 700-702; *Comparaison des indices céphaliques sur le vivant et sur le squelette*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e série, t. III, p. 25-52. — Boudin, *De l'accroissement de la taille en France*, in *Mém. de la Soc. d'anthr.*, t. II, p. 229, etc.; et *Études ethnologiques sur la taille*, in *Rec. de mém. de méd. et*

ch. militaires, 1863 et tir. à part, p. 40, etc. — Guibert, *Ethnologie armoricaine*, in *Mém. du Congrès celtique international*, 1867, tir. à part, 1868, Saint-Brieuc, et *Lecture sur l'anthropologie du département des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1864, extrait dans *Bull. de la Soc. d'Anthr.*, 2e série, t. II, p. 619-621. — G. Lagneau, *Mém. de l'Acad. de méd.*, t. XXIX, p. 510, carte 1re).

M. Beddoe (de Clifton), dont M. Guibert a suivi la méthode statistique relativement à la détermination des yeux et des cheveux de diverses teintes, a fait de nombreuses recherches sur les différents peuples celtiques, principalement des îles Britanniques. Ce savant médecin qui, indépendamment des recherches faites dans divers comtés, a étudié au point de vue anthropologique quatre mille quatre cents personnes de ces différents comtés, entrées à sa clinique de l'hôpital de Bristol, paraît penser que les habitants des pays celtiques, tout en ayant le crâne souvent, mais non toujours, dolichocéphale, présenteraient, en général, avec une largeur crânienne considérable au niveau des régions pariétales postérieures, avec une largeur faciale considérable au niveau des os malaires et des arcades zygomatiques, la conformation céphalique carénée, décrite par M. Wilson comme étant en forme de poire. Leurs cheveux, leurs sourcils et leurs cils seraient de couleur foncée, et ils auraient l'iris clair, bleu, bleuâtre ou gris cendré, ce que M. Barnard Davis appellerait l'œil celtique. Chez les habitants des pays de Galles, les yeux, ainsi que les cheveux seraient souvent de couleurs foncées. Peut-être devrait-on attribuer cette coloration oculaire à l'origine ibérienne des habitants de la partie méridionale de cette région anciennement occupée par les Silures (Tacite, *Agric. vit.*, XI). Chez les Irlandais d'origine celtique, comme la plupart de ceux du Nord et de l'Ouest, observés dans l'île d'Aranmore, à Sligotown, à Moytura dans le comté de Sligo, à Clifden dans celui de Galway, ainsi que chez les Highlanders de l'ouest de l'Écosse, la proportion des habitants aux cheveux bruns avec les yeux bleus, de couleur claire serait très-considérable, très-prédominante. Ces caractères se feraient également remarquer assez généralement dans divers autres comtés de l'ouest de l'Angleterre, dans le Cornishire ou Cornouaille anglaise, mais seraient déjà moins répandus dans les populations du Wiltshire et du Gloucestershire. Pareillement M. Mackintosh donne à la plupart des habitants de l'ouest de l'Angleterre, une chevelure brune, parfois même très-foncée, mais tandis que parmi ceux du nord du pays de Galles, où, d'ailleurs, les types ethniques seraient assez mêlés, généralement la stature serait élevée, le crâne allongé, la face longue, étroite au niveau du front, et des joues excavées, mais remarquablement large, au niveau des os malaires, immédiatement au-dessous des yeux, le nez long, étroit et saillant; parmi les habitants du sud-ouest de l'Angleterre, la stature serait peu élevée, le crâne long postérieurement, la face notablement prognathe, principalement au niveau du maxillaire supérieur, et le nez court et relevé. Les principaux caractères anthropologiques, assignés par M. Mac Lean aux Celtes brachycéphales d'Écosse, sont les suivants : tête large, profil droit, os malaires larges, menton souvent proéminent et pointu, nez généralement sinueux, mâchoire inférieure toujours plus étroite que la supérieure; front large, carré; face diminuant rapidement des os malaires au menton; main carrée, articulations digitales, saillantes, mollet volumineux, jambe courte, thorax carré, large, et peau basanée, cheveux brun-roux ou noir corbeau, yeux gris foncé, brun foncé ou noirs. La plupart des voyageurs ayant parcouru les pays celtiques signalent également les cheveux noirs, bruns, de couleur foncée, les yeux gris, bleus, limpides, rarement noirs et grands des habitants. Si, en outre, M. Alph. Esquiros indique, chez ceux de la Cornouaille, une tête peu volumineuse,

figure ovale aux traits allongés, un nez saillant, une bouche grande, des membres robustes et bien proportionnés, et chez ceux du pays de Galles une notable saillie des os maxillaires, une apparence grave et sombre, divers caractères qui seraient propres à la race celtique; M. Hartmann, au contraire, regarde le vrai type irlandais, dans le voisinage de la ville celtique d'Antrim, au nord-est de l'île, comme caractérisé par un visage aux contours arrondis (Beddoe (de Clifton) *Sur la couleur des yeux et des cheveux des Irlandais*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. II, p. 562-566; *the Headforms of the West of England; On the Evidence of Phenomena in the West of England to the Permanence of Anthropological Types*, in *Journal of the Anthropological Society*, Jan. 5, 1866, p. CXCIX, et Dec. 5, 1865, p. XVIII, avec le vol. IV; *Memoirs read before the Anthropological Society*, vol. II, p. 37 et 548, 1865-6, extrait dans *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2[e] série, t. II, p. 251 et 260; *tableau* adressé par Beddoe au *Congrès celtique international de Saint-Brieuc* et rapporté par M. Guibert, *Ethnologie armoricaine*, tabl. n° 5, Saint-Brieuc, 1868. — Daniel Wilson, *Inquiry into the Physcial Caracteristics of the Ancient and Modern Celt of Gauland Britain*, in *The Anthropological Review*, vol. III, 1865, p. 52-84. — Mackintosh, *Comparative Anthropology of England and Wales*, in *The Anthropological Review*, t. IV, janv. 1866, p. 1-21. — Hector Mac Lean, *An the Comparative Anthropology of Scotland*, in *The Anthropological Review*, t. IV, July, 1866, p. 220. — Alph. Esquiros, *L'Angleterre et la vie anglaise; la Cornouaille; le sud du pays de Galles*, in *Revue des Deux Mondes*, nov. 1863, p. 415; mars 1864, p. 18; février 1865, p. 818. — Hartmann, *Revue des Deux Mondes*, nov. 1871, p. 169).

Pareillement en parlant de l'Écosse, l'anthropologiste Prichard remarque que « dans presque toute la partie occidentale (celle occupée par les clans venus du nord de l'Irlande), les montagnards ont, en général des cheveux plats, d'un brun foncé, avec un teint assez brun, mais avec des yeux gris. Un homme à cheveux très-noirs et bouclés, avec des yeux noirs se remarque tout de suite comme faisant contraste avec la masse de la population. » Ce savant, qui paraît différencier si bien ce type celtique aux cheveux bruns et aux yeux gris, du type ibérien aux cheveux noirs et bouclés, et aux yeux noirs, n'en regarde pas moins les Celtes comme ayant été anciennement blonds, car, comme bien d'autres anthropologistes et historiens, il sait que la plupart des auteurs de l'antiquité mentionnent la blonde chevelure des anciens habitants de notre Occident, et lorsqu'il constate actuellement la couleur foncée de certaines populations occidentales, en particulier de celles parlant encore des dialectes celtiques, il est disposé à admettre qu'elles ont subi des modifications notables dans leurs caractères anthropologiques. Avant d'admettre cette mutabilité des caractères, peut-être devrait-on observer que les auteurs anciens, la plupart originaires de Grèce et d'Italie, dont les habitants ont en général une chevelure plus ou moins noire, et une stature moyennement élevée, durent remarquer davantage les peuples blonds, ou roux, de grande taille, de nos pays, occidentaux, que ceux à la chevelure foncée, et à la stature peu élevée. Peut-être aussi devrait-on observer que les peuples blonds, Gaëls, Cimbres et autres encore de race germanique, à l'humeur fort belliqueuse parraissent avoir pris la plus grande part aux migrations qui successivement mirent les peuples civilisés du midi de l'Europe en contact avec les conquérants sortis des Gaules et de la Germanie. Enfin on devrait surtout chercher à apprécier l'influence limitée des conditions dites de milieu, c'est-à-dire d'alimentations, de climats, de manière de vivre, etc., auxquelles on est généralement porté à attribuer les changements

qu'on croit être survenus dans les caractères ethniques de certaines populations.

Sans insister, avec M. N. Périer et M. J. Beddoe, sur le peu de valeur de la théorie du brunissement de la chevelure, attribué tour à tour à des modifications climatériques, à des changements d'habitude, selon Price, « à l'action du temps et de la civilisation, » par M. Michelet, « au déboisement des Gaules, » par M. Eusèbe de Salles, au séjour dans les villes et à maintes autres causes dont l'influence est aussi contestable ; il est bon de remarquer qu'en dehors des modification dues aux croisements de races diverses, pour les populations de nos pays occidentaux, où depuis les temps historiques les conditions climatériques semblent avoir peu varié, on doit accorder peu de créance à ces prétendues influences de milieu, quand, sous des climats les plus divers, dans des conditions d'alimentation les plus opposées, on voit coexister des races humaines brunes et blondes, grandes et petites. Au nord de l'Europe, à côté des Lapons petits, bruns, brachycéphales, habitent des Scandinaves grands, blonds, dolichocéphales. En Algérie, au milieu des Kabyles bruns se trouvent les Chaouia, les Neardie à la blonde chevelure (*voy.* art. Berbers dans le *Dict. Encycl. des sciences médic.* — Prichard, *Hist. nat. de l'homme*, trad. de Roulin, t. I, p. 264, etc. — J. N. Périer, *Fragments ethnologiques*, *l. c.* 1857. — J. Beddoe, *On the supposed Increasing Prevalence of Dark Hair in England*, in *The Anthropological Review*, v. I, p. 310 ; 1863. — T. Price, *An Essay on the Physiognomy and Physiology of the Present Inhabitants of Britain, with Reference to their Origin, as Goths and Celts*. London, 1829. — Michelet, *Hist. de France*, t. I, p. 485 ; 1835. — Eusèbe de Salles, *Hist. générale des races humaines*, p. 257. Paris, 1849).

D'ailleurs, relativement aux cheveux bruns et aux yeux gris des populations celtiques, habitant actuellement les montagnes de l'Écosse, dont en particulier parle Prichard, on a vu précédemment qu'au troisième siècle de notre ère, Ossian dépeignait également la plupart de ses compatriotes avec une chevelure brune et des yeux de couleur claire (Ossian, *Poésies galliques*, *l. c.*).

Donc, sans admettre cette mutabilité, nullement démontrée, des caractères ethniques des Celtes, l'ensemble des documents précédemment rapportés, la plupart recueillis sur des populations, ayant parlé ou parlant encore les langues celtiques, semble permettre de regarder la chevelure brune et les yeux gris comme vraisemblablement propres aux représentants les plus purs de la race celtique. D'ailleurs, selon M. Henri Martin, « le type physique des Celtes bruns diffère beaucoup de celui des Ibères ; les bruns aux yeux bleus ou gris d'Irlande, de Galles et de Bretagne, si fréquemment blonds dans l'enfance, puis châtains avant de devenir tout à fait bruns, différant entre eux (plus ou moins) de traits, sinon de couleur, ne ressemblent en rien, ni de couleur, ni de traits aux noirs d'Espagne » (*Les races brunes et les races blondes, ethnographie*, in *Revue nationale et étrangère*, 9e livraison, t. III, 10 mars, 1861, p. 121).

Ces Celtes à la chevelure brune, aux yeux gris, et généralement de petite taille, quoique cependant M. Brown-Séquard (*Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. I, p. 29, 30), d'après ses observations personnelles, et aussi d'après des documents statistiques recueillis par M. Forbes, soit porté à les regarder comme ayant une taille assez élevée au moins en certaines localités de l'Irlande et de l'Écosse, entre autres sur le littoral du golfe de Galway, les Celtes aux cheveux bruns se retrouvent non-seulement dans les pays celtiques précédemment mentionnés, mais aussi dans d'autres régions anciennement occupées par les Celtes, mais envahies par de nombreux et divers immigrants (Brown-Séquard).

Si à Granville, M. de Quatrefages croit retrouver une colonie de Basques de race ibérienne, que le teint brun des hommes, la physionomie vive et une certaine élégance des femmes peuvent tendre à faire accepter, la race celtique bretonne, aux cheveux de couleur foncée, aux yeux gris, semble s'y observer également, ainsi que l'a fait remarquer M. Broca. Cette race brune, forte, trapue, se retrouve aussi dans la région circonvoisine. M. Beddoe qui a poursuivi sur le continent les recherches statistiques commencées par lui dans les îles Britanniques, a noté d'assez fortes proportions d'individus à la chevelure foncée et aux yeux clairs dans les départements du Calvados, de la Marne, des Ardennes, voire même dans le pays Wallon, diverses régions, où malgré le mélange des Celtes, occupant antérieurement le pays, avec les immigrants plus ou moins nombreux Gaëls, Belges, Francks, Saxons ou Normands, la présence des premiers semble encore se manifester par un grand nombre de chevelures foncées, par un indice de nigrescence (pour se servir de la locution de M. Beddoe), variable, de $\frac{40}{100}$ à Bayeux, de $\frac{57}{100}$ à Épernay, de $\frac{63}{100}$ à Reims, de $\frac{58}{100}$ à Charleville et Givet, etc., etc. (De Quatrefages, Broca, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. II, p. 407, 415, 417. — Beddoe, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. VI, p. 507-511, et *tableau* n° 5 rapporté par Guibert, *Ethnol. armoric.*, *l. c.* St-Brieuc, 1868).

Pareillement, si dans des régions limitrophes de la Celtique et de la Belgique, dans les départements du Calvados, de la Seine-Inférieure, et surtout dans la partie méridionale du département de l'Aisne, principalement dans la vallée de la Marne, j'ai constaté, comme M. Beddoe, la présence, en grandes proportions d'habitants de cette race petite, aux cheveux bruns ou châtains, aux yeux souvent gris, à la tête globuleuse, au visage arrondi ; en Lorraine, MM. Godron et Ancelon (de Dieuze) ont décrit aussi leurs concitoyens comme offrant des cheveux châtains ou noirs, des yeux de couleur foncée, une taille petite ou moyenne, un crâne brachycéphale au front saillant, des os malaires assez développés; un thorax ample, etc.; caractères vraisemblablement peu différents de ceux qu'au centre, dans la Gaule celtique, dans les départements de la Creuse et de l'Aveyron, MM. Vincent et Durand de Gros, paraissent avoir observés sur la plupart des habitants, au crâne globuleux brachycéphale, au front saillant, aux cheveux noirs ou de couleur foncée; aux yeux souvent bruns (Godron, *Étude ethnologique sur les origines des populations Lorraines*. Nancy, 1862. — Ancelon, *Mém. sur l'origine des populations lorraines*, p. 22, br. — Vincent, *Études anthropologiques sur le département de la Creuse*, in *Bulletin de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*. p. 14, 20, etc., Gueret, 1865. — Durand de Gros, *Excursion anthropologique dans l'Aveyron*, in *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e série, t. III, p. 135-147 et t. IV, p. 193-218).

Un fabricant de postiches me disait que les cheveux sont non pas noirs, mais d'un châtain très-foncé chez les habitants des environs du Puy-en-Velay, ainsi que dans l'Auvergne ; qu'ils sont châtains, mais de nuances plus variées chez ceux de la Bretagne et de l'Anjou, où l'on voit aussi des cheveux blonds. M. P. Parfait, après avoir indiqué que les négociants en cheveux tirent environ chaque année 10,000 kilogrammes de cette singulière matière première de la Bretagne en y comprenant l'Anjou et le Haut-Poitou, 10,000 du Bourbonnais, de la Marche, du Limousin et du Périgord, et 4,000 de l'Auvergne et du haut Languedoc, remarque qu'en Bretagne il faut 10 chevelures pour fournir un kilogramme de cheveux, tandis qu'en Auvergne il n'en faut que 8, mais que les cheveux y sont moins beaux et plus gros (P. Parfait, in *le Siècle*, 30 mai 1866).

M. Léon Gros a fait remarquer à M. Broca, et M. Regnard a montré par des tracés sphygmographiques que le pouls des jeunes mobiles bretons était remarquablement lent (*Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e série, t. VI, 18 avril 1872).

M. Giraldès a remarqué qu'au lieu d'être coniques comme chez les nourrices des départements du Nord, les seins de celles de la basse Bourgogne étaient plats, arrondis, à base large, mais cette conformation qui semblerait devoir être rapportée à la race celtique, ne constituerait pas, suivant ce savant, un caractère anthropologique (*Bull. de la Soc. d'anthr.*, 2e série, t. I, p. 638).

D'après les documents statistiques recueillis à Paris par MM. Marc d'Espine, Ménière, Brierre de Boismont, Raciborski, Paul Dubois et de Soyre ; à Lyon, par MM. Pétrequin et Bouchacourt, l'âge moyen des jeunes filles, lors de la première menstruation, semblerait pouvoir être fixé approximativement à 15 ans dans la race celtique. Pour le sexe masculin, M. H. Larrey a également fait remarquer que dans certains départements du centre de la France, comme ceux de la Corrèze et de la Haute-Vienne, la croissance se fait lentement et « n'est quelquefois tout à fait achevée qu'à l'âge de 25 ans. » M. Champouillon a même été amené par ses observations à penser que « la race celtique grandit jusqu'à 27 et 28 ans » (Marc d'Espine, *Rech. sur quelques-unes des causes qui hâtent ou retardent la puberté*, in *Archives générales de médecine*, XIe série, t. IX, p. 5 et 305, Paris, 1835. — Brierre de Boismont, *De la menstruation*, in *Mém. de l'Acad. de méd.*, t. IX, p. 104, etc., Paris, 1841. — Raciborski, *De la puberté et de l'âge critique chez la femme et de la ponte périodique*, Paris, 1844. — P. Dubois, *Traité complet de l'art des accouchements*, t. I, p. 324, Paris, 1849. — Desoyre, *Gazette des hôpitaux*, 22 septembre 1863. — Pétrequin, *Recherches sur la menstruation*, thèse, Paris, n° 311, 1835. — Bouchacourt, in *Dictionnaire de médecine* en 30 vol., art. MENSTRUATION de Desormeaux et P. Dubois, p. 443-4. — Larrey, *Bull. de l'Acad. de méd.*, 30 avril 1872, p. 661. — Champouillon, *Étude sur le développement de la taille*, in *Rev. de mém. de méd. chir. et pharm., militaires*, 3e série, t. XXII, p. 249, 1869).

Par leurs études comparatives, MM. Sistach, Boudin et Bertillon ont mis à même de reconnaître que les habitants des départements de la Bretagne différaient de ceux de la Normandie par leur petite taille, par une mortalité beaucoup plus considérable, par une moindre proportion d'exemptés pour myopie, pour hernies et pour mauvaises dentures. Moi-même, me servant des documents statistiques recueillis par ces auteurs, j'ai cherché à faire voir que ces différences ne se manifestaient pas seulement entre les populations de ces deux provinces peuplées, la première principalement de Celtes, la seconde en partie de Celtes, en partie d'immigrants saxons, normands, etc., mais se montraient d'une manière plus générale, quoique moins prononcée, entre les populations de l'ancienne Celtique formant au centre de la France, ainsi qu'au Nord-Ouest, en Bretagne, des groupes de départements différant en général des départements du Nord-Est et voire même du Midi par une plus forte proportion d'exemptés du service militaire pour défaut de taille, et par de moindres proportions d'exemptés pour infirmités en général, pour myopie, mauvaise denture, hernies, varices, varicocèles en particulier (Boudin, Sistach, Bertillon, *résultats ethnologiques du recrutement dans l'armée française*, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. II, p. 657-666. — G. Lagneau, *quelques remarques ethnologiques sur la répartition géographique de certaines infirmités en France*, in *Mém. de l'Acad. de médecine*, t. XXIX, 1871).

Selon MM. Martin et Foley, les soldats originaires de la zone centrale de la

France, c'est-à-dire de l'ancienne Celtique, seraient ceux qui, dans l'armée d'Afrique, fourniraient proportionnellement à l'effectif, le moins de malades, mais qui une fois atteints par les maladies, présenteraient la plus forte mortalité proportionnelle (*Hist. statistique de la colonisation algérienne au point de vue du peuplement et de l'hygiène*, p. 205-252, etc., 1851, Paris-Alger).

De l'ensemble des documents fort incomplets, quoique déjà nombreux, précédemment rappelés, malgré de notables différences dans les caractères des diverses populations celtiques observées, différences vraisemblablement attribuables à l'immixtion d'éléments ethniques multiples, encore mal déterminés, on peut chercher à déduire d'une manière approximative la caractéristique anthropologique suivante de la race celtique : crâne sous-brachycéphale ou mésaticéphale, à région antérieure large et saillante, tandis que le crâne ibère présente une prédominance occipitale, et que le crâne germanique septentrional est dolichocéphale, allongé d'arrière en avant; — cheveux lisses, plats, non bouclés, blonds ou châtain clair dans l'enfance, bruns ou d'un châtain plus ou moins foncé dans l'âge adulte, tandis que les cheveux de race ibère sont généralement plus ou moins raides, frisés et bouclés, de couleur foncée dès l'enfance, noirs à l'âge adulte, et que les cheveux de la race germanique lisses, non bouclés sont presque blancs dans l'enfance, et blonds ou rouges à l'âge adulte; — dépression naso-frontale considérable; — yeux à iris gris clair, tandis que dans la race ibère les yeux grands, vifs ont l'iris d'un brun foncé, et que dans la race germanique il est d'un bleu clair; — face large, à menton arrondi, tandis qu'il est ordinairement petit et étroit dans la race ibère, et que la face allongée se termine inférieurement par un menton assez long dans la race germanique septentrionale; — teint frais et coloré, mais non pas basané comme dans la race ibérienne, ni d'une blancheur éclatante comme dans la race germanique; — cou assez court, épaules larges et horizontalement placées, poitrine large et développée, courbes rachidiennes cervicale, dorsale et lombaire peu prononcées; tandis que, dans la race ibérienne, le cou est assez allongé, le thorax est bombé à sa partie antéro-supérieure, les épaules sont légèrement déclives, et les incurvations rachidiennes très-prononcées donnent de la souplesse, de l'élégance à la démarche; tandis que, dans la race germanique, le cou est long, les épaules larges, le thorax développé surtout verticalement, aplati antérieurement, et les incurvations rachidiennes peu prononcées donnent à l'attitude une certaine roideur non dépourvue de noblesse; — membres bien musclés, formes du tronc et des membres un peu courtes et trapues; tandis que dans la race ibère, avec un certain développement musculaire, les formes sont sveltes, et les extrémités fines; et tandis que dans la race germanique, l'ossature est grande et massive, les membres sont volumineux, le tronc est long et élancé, les extrémités sont fortes et grosses; — taille petite, plus petite que la taille moyenne des populations de race ibérienne, mais surtout beaucoup plus petite que la taille très-élevée des populations de race germanique, etc., etc.

Arrivé à la fin de ce trop long travail sur les Celtes, travail qui, malgré son étendue, offre encore de bien nombreuses lacunes, et laisse subsister de bien grandes incertitudes sur notre ethnogénie si complexe, voire même sur les principales caractéristiques anthropologiques de nos races humaines occidentales, bornons-nous pour les résumer, à remarquer qu'il milite en faveur de la coexistence dans l'ouest de l'Europe de trois races principales : les races ibérienne, celtique et germanique.

Aux Ibères, Aquitains, Ligures, Silures, Sicanes, aux cheveux noirs et aux yeux bruns, de race ibérienne, se rattacheraient la plupart de nos populations du sud-

ouest de l'Europe, au midi de la Garonne, voire même de régions plus septentrionales anciennement occupées ou colonisées par quelques-uns de ces peuples, qui actuellement encore paraîtraient avoir des descendants jusque dans les îles Britanniques. Ces peuples auraient vraisemblablement parlé des langues voisines de l'euskuara, encore actuellement en usage parmi les Basques des Pyrénées.

Les Celtes, sous-brachycéphales, de petite taille, aux cheveux châtains et aux yeux gris clair, auraient anciennement habité le centre, le nord et l'ouest de l'Europe ; auraient chassé les Ligures de certaines régions du nord-ouest ; auraient à leur tour été vraisemblablement conquis, puis en partie refoulés par les immigrants de race germanique principalement dans les régions occidentales des îles Britanniques, ainsi que dans le Nord-Ouest et dans le Centre de notre pays, longtemps appelé la Celtique ; se seraient aussi portés au sud des Alpes et des Pyrénées, où, mêlés aux Ibères, ils auraient formé les nations des Celtiques et des Celtibères. Des Celtes descendraient la plupart des habitants du nord-ouest de l'Europe, et quelques-uns de ceux du Sud-Ouest. De leur langue, de la langue celtique, anciennement parlée dans les divers pays qu'ils occupaient, resteraient encore différents dialectes en usage dans les montagnes d'Écosse, dans le pays de Galles, en Irlande et dans notre Bretagne.

Enfin les Gaëls, Gallois, Wallons, Welches, Belges, Cimbres, dolichocéphales, de grande stature, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, de race germanique septentrionale, auraient successivement occupé les pays maritimes baignés par la Baltique, la mer du Nord, et la Manche ; auraient envahi en diverses migrations les îles Britanniques, ainsi que notre pays ; enfin, toujours poussés par leur humeur belliqueuse, auraient pénétré dans le nord-ouest de la péninsule hispanique, dans le nord de l'Italie, dans la vallée du Danube, en Grèce, jusqu'en Asie Mineure. De ces peuples de race germanique descendraient les populations blondes, de haute stature, assez nombreuses dans les contrées septentrionales de l'Europe, dans le nord-est de la France, disséminées en proportions relativement minimes dans la plupart des autres pays où ils pénétrèrent. Gustave LAGNEAU.

BIBLIOGRAPHIE. — GILLES (Nic.). *Annales des Gaules.* Paris, 1520, in-fol. — LE MAIRE. *Les illustrations des Gaules.* Paris, 1531. — CASTELNAU (Michel de). *Façons et coutumes des Gaulois.* Paris, 1559. — LE BAILLIF (Roc.). *Traité de l'antiquité de Bretaigne-Armorique.* Rennes, 1577, in-4°. — HUMPHR. LHOYD'S *History of Cambria.* London, 1584, in-4°. — PERRY (H.). *Egluryn Phraethineb, a Welsh Grammar.* London, 1595, in-4°. — *Chersonesi cimbricæ Annales ex bibliopolio* Freboniano, 1606. — AYMAR DU PERIER. *État des Gaules.* Lyon, 1610. — LESTANG. *Histoire des Gaules et conquêtes des Gaulois.* Bourdeaux, 1618. — O'CLERY (Mich). *Lexicon hibernicum.* Lovanii, 1643, in-8°. — MALLAY (Fr.). *Grammatica latino-hibernica,* Romæ, 1677, in-12°. — O'FLAHERTY (Roderic). *Ogygia, sive verum hibernicarum chronologia.* Londini, 1685, in-4°. — PEZRON (Paul). *De l'antiquité de la nation et de la langue des Celtes,* 1703, in-8°. — LHUYDS (Edw.). *Archeologia britannica.* Oxford, 1707, in-fol. — DOM GUY ALEXIS LOBINEAU. *Histoire de Bretagne.* Paris (Rennes), 1707, 2 vol. in-fol. — DE VERTOT. *Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules.* Paris, 1720, 2 vol., in-12°. — DOM MARTIN. *La religion des Gaules.* Paris, 1727, 2 vol., in-4°. — DU MÊME. *Éclaircissements sur les origines celtiques et gauloises.* Paris, 1744, in-12°. — PELLOUTIER (Simon). *Histoire des Celtes et particulièrement des Gaulois et des Germains, depuis les temps fabuleux jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois,* 1740-1750, 2 vol., in-4°, 2° édit. 1770, revue par CHINIAC, 2 vol. in-4°. — FRICKIUS (J.-G.). *Commentatio de Druidis.* Ulmæ, 1744. — LE PELLETIER. *Dictionnaire de la langue bretonne.* Paris, 1752, in-fol. — RICHARDS (Th.). *Antiquæ linguæ britannicæ thesaurus.* Bristol, 1753, in-8°. — SCHŒPFLIN, *Vindiciæ celticæ,* 1754. — BULLET (J. B.). *Mémoires sur la langue celtique.* Besançon, 1754-1770, 3 vol. in-fol. — MA-GEOGHEGAN. *Histoire de l'Irlande ancienne et moderne.* Paris, 1758, 3 vol. — FRERET (Nicolas). *Mémoires sur les Cimmériens et sur les colonies celtiques d'Italie,* t. IV, p. 201 et 274 *de ses Œuvres complètes,* publiées par de SEPTCHENES. Paris, an, IV, 1796. — EXPILLY. *Dictionnaire géographique des Gaules.* Paris, 1762-70. — BOURDON.

Esprit militaire des Gaulois. Paris, 1774. — SMITH (John). *Gallic Antiquities consisting on History of the Druids*. Edinburgh, 1780, in-4°. — VALLENCEY (Ch.). *An Essay on the Antiquity of the Irish Language*. London, 1778, in-8°. — DU MÊME. *Grammar of the Iberno-Celtic or Irish Language*. Dublin, 1782, in-8°. — PRYCE (Will.). *Archeologia Cornu-Britannica*. Sherbone, 1790, in-4°. — OWEN (W.). *Dictionnaire of the Welsh Language*. London, 1793-1794, 2 vol. *The Mivyrian Archaiology of Wales*. London, 1801-1807, collected by WILL OWEN, 3 vol. in-8°. *Celtische Alterthümer zur Erläuterung der ältesten Geschichten und Verfassung Helvetiens*, 1783, in-8°. — LA TOUR D'AUVERGNE CORRET. *Origines gauloises*. Paris, an V, 1796, et Paris-Hambourg, 1801. — HULLMANN. *Historisch-ethnologischer Versuch über den keltisch-germanischen Volksstämmen*. Berlin, 1798, in-8°. — DUMOULIN (Alain). *Grammatica latino-celtica*. Pragæ, 1800, in-8°. — DAVIES (Ed.). *Celtic Researches*. London, 1804, in-8° et *The Celtic Mythology of Druids*. London, 1809, in-8°. — CHALMER (Georg). *Caledonia*. London, 1805-1824, 3 vol. in-4°. — CAMBRY (Jacq.). *Monuments celtiques ou recherches sur le culte des pierres, précédées d'une notice sur les Celtes et les Druides, et suivies d'étymologies celtiques*. Paris, 1805, in-8°, fig. — JANNESSON. *Etymological Dictionary of the Scotish Language*. Edinburgh, 1806-1824, 4 vol. in-4°. — PICOT (J.). *Histoire des Gaulois*. Genève, 1804, 3 vol. in-8°. — LE GONIDEC (J.-F.). *Grammaire celto-bretonne*. Paris, 1807 et 1838; *Dictionnaire celto-breton*. Angoulême, 1821; *Dictionnaire français-breton*, 1847 et *Grammaire et Dictionnaire breton-français*, 1850, *avec essai de l'histoire de la langue bretonne et additions des mots gaëls et gallois*, par Théod. HERZART DE LA VILLE-MARQUÉE. — O'CONNOR. *Rerum hibernicarum scriptores veteres*. Buckinghamiæ, 1814, 4 vol. — JOHNSTONE (J.). *Antiquitates celto-scandicæ sive series rerum gestarum inter nationes Britannicarum insularum et gentes septentrionales*, ed. nov. Havniæ, 1815, in-4°; *Antiquitates celto-normanicæ*, n. éd. Copenhague, 1815, in-4°. — DE BAST (J.). *Recherches historiques et littéraires sur la langue celtique, gauloise et tudesque*. 1815-16, 2 part. in-4°. — LE DEIST DE BOTIDOUX. *Des Celtes antérieurement aux temps historiques*. Paris, 1817. HUGHES (John). *Horæ Britannicæ or Studies in Ancient British History*. London, 1819. — *Mémoires de l'Académie celtique*, 5 vol. in-8°; 1807 à 1812, et 26 vol. in-8°; 1817-1863. — DON L. MIOREC DE KERDANET. *Histoire de la langue gauloise et par suite de celle des Bretons*. Rennes, 1821, in-8°. — RADLOF (J.-G.). *Neue Untersuchungen des Keltenthums*. Bonn, 1822, in-8°. — BERLIER (Théophile). *Précis historique sur l'ancienne Gaule*. Paris, 1822. — RAEPSAET (J. J.). *Analyse historique et critique de l'origine et des progrès des droits civils, politiques et religieux des Belges et des Gaulois*. Gand, 1824, 2 vol. in-8. — ARMSTRONG (A.). *A Gaelic Dictionary*. London, 1825, in-8°. — RUDHART (G. Th.). *Ueber der Unterschied zwischen Kelten und Germanen*. Erlangen, 1826, in-8°. — BARTH (C.-K.). *Ueber die Druiden der Kelten und die Priester der alten Teutschen*. Erlangen, 1826. — PUGH (Edw.). *Cambria depicta*. London, 1826, in-4°. — LOW (Alex.). *The History of Scotland from the Earliest Period*. Edinburgh, 1826, in-8°. — RITSON (J.). *Memoirs of the Celts of Gauls*. London, 1827, in-8°; *Annals of the Caledonians, Picts and Scots*. Edinburgh, 1828, 2 vol., in-8°. — HIGGINS. *The Celtic Druids*. London, 1829, in-4°. — PRICE (T.). *An Essay on the Physiognomy and Physiology of the Present Inhabitants of Britain with Reference to their Origin, as Goths and Celts*. London, 1829. — THIERRY (Amédée). *Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*, 1re éd., 1828; 2e éd., 1835; 4e éd., 1857, 1862. — PRICHARD (J.-C.). *The Eastern Origin of the Celtic Nations proved by a Comparison of their Dialects with the Sanscrit, Greek, Latin and Teutonic Languages*. London, 1831, in-8°. — FREMINVILLE (le chevalier de). *Antiquités de la Bretagne*. Brest, 1832-37, in-8°. — BETHAM (W.). *The Gael and Cymbry or an Inquiry into the Origin and History of the Irish, Scots, Britons and Gauls, and of the Caledonians, Picts, Welsh, Cornish and Bretons*. Dublin, 1834, in-8°. — SCHAYES (J.-B.). *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*. Bruxelles, 1837, 2 vol. — DE GÉNÉVÉS DES ROCHES (E.-E.). *Hist. des chefs de tribus dans les Gaules*, 1838, in-8°. — WALCKENAER. *Géographie des Gaules*, 1839, 2 vol. — MAC GREGOR. *The Genuine Remains of Ossian, literally translated*. London, 1841, in-8°. — DIEFENBACH (D. Lor.). *Celtica I et II*. Stuttgart, 1839-40, in-8°. — BOPP. *Keltische Sprachen*, 1839. — PASSY (P.-D.-A.). *Gross-Britaniens Urzeit*. Landshut, 1841, in-8°. — EDWARDS (W.-F.). *Recherches sur les langues celtiques*, Paris, 1844, in-8°; *Fragments d'un mémoire sur les Gaëls*. In *Mémoires de la Société ethnologique*. Paris, 1845, in-8°, 1re partie du t. II, p. 13 et suiv. — JOHN. *Die Celten keine Germanen*. Nordhausen, 1845, in-4°. — LEO (H). *Die Malbergische Glosse, ein Rest altkeltischer Sprache und Rechtsauffassung*. Halle, 1842-45, 2 Hefte, in-8°; *Ferienschriften, Vermischte Abhandlungen zur Geschichte der Deutschen und Keltischen Sprachen*. Halle, 1847, 2 Hefte, in-8°. — STEININGER (J.). *Geschichte der Trevirer unter der Herrschaft der Römer*, mit 2 Kart. Trier, 1845, in-8°. — WARE (d'Édimbourg). *Sur les titres des Gaëls et des Kymris à être considérés comme les premiers occupants des îles Britanniques*. In *Nouvelles Annales des Voyages* 1846, t. VII, p. 121, etc. — KEFERSTEIN (Chr.). *Ansichten über die Keltischen Alterthümer*.

die Kelten überhaupt und besonders in Deutschland. Bd. I-III, 1846. — Vivien de St-Martin. *Origine des Kymris et Gaëls*. In *Bulletin de la Société ethnologique*, p. 76 etc.; 1846. — Aurélien de Courson. *Histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les îles Britanniques*. Paris, 1846. — Du même. *Cartulaire de Redon*, 1863. — Giles (J.-A.). *History of the Ancient Bretons from the Earliest Period to the Invasion of the Saxons*. London, 1847, 2 vol., in-8°. — Boucher de Crèvecœur de Perthes. *Antiquités celtiques et antédiluviennes*. Paris, t. I, 1847, et t. II, 1857. — Meyer (Charles). *Of the Importance of the Study of the Celtic Language as exhibited by the Modern Celtic Dialects still existent*. In *The Report of the British Association for the Advancement of Science for* 1847 *Seventeenth Meeting*. — Pichat (Amédée). *L'Irlande et le Pays de Galles*. Paris, 1850, 2 vol. — Woodward. *History of Wales from the Earliest Time*. London, 1850, gr. in-8°. — Bouché (J.-B.). *Druides et Celtes*. Paris, 1848, in-8°. — Gérard (P.-A.-F.). *Histoire des Races humaines d'Europe, depuis leur formation jusqu'à leur rencontre dans la Gaule*. Bruxelles, 1849. in-8°. — Kœrner (F.). *Keltische Studien*. Halle, 1849 in-4°. — Stephens (Th.). *The Litterature of the Kymry, being a Critical Essay on the History of the Language and Litterature of Wales*. Llandovery, 1849, in-8°. — Pictet (Ad. de Genève). *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*. Paris, 1837. — Du même. *Le mystère des Bardes de l'île de Bretagne*. Paris, 1856. — Du même. *Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise*. Genève-Paris, 1859. — Du même. *Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs. Essai de Paléontologie linguistique*, Paris-Genève, 1859-1863, 2 vol. gr. in-8°. — Grimm (Jacob) und Pictet. *Ueber die Marcellinischen Formeln, Marcellus Burdigalensis*. In *Abhandlungen der Berliner Akademie*. 1855. — Brosi (J.-B.). *Die Kelten und Althelvetier*. Solothurn, 1851, in-8°. — Mone (F.-S.). *Die Gallische Sprache und ihre Brauchbarkeit für die Geschichte*. Carlsruhe, 1851, in-8°. — Mérimée (Prosper). *Des monuments dits celtiques et druidiques*. In *Athénæum français*, n° 11. 1852, p. 169, etc. — Du même. *Antiquités celtiques, extrait d'une lettre de J. J. A. Worsaaë*. In *Athénæum français*, n° 17, p. 394, t. II; 1853. — Wright (Th.). *The Celt, the Britian and the Saxon. A History of the Early Inhabitans of Britain, with a Map and Woodcuts*. London, 1852, in-8°. — Zeuss (J.-Kasp.). *Grammatica celtica*. Lipsiæ, 1852-53, 2 vol. gr. in-8°. — Maury (L.-F.-A.). *Druidisme*. In *Encyclopédie moderne*, t. XIII, p. 95; 1848. — Du même. *Questions relatives à l'ethnologie ancienne de la France*. Paris, 1853, in-12°. — Du même. *Essai historique sur la religion des Aryas pour servir à éclaircir les origines des religions hellenique, latine, gauloise et slave*. Paris, 1853. — Du même. *Les études celtiques en Allemagne*. In *Revue germanique*, t. VIII, 31 octobre 1859. — Obermayr (J.-N.). *Teuton oder die gemeinsame Abstammung der germanischen, gallischen und gothischen Völker von dem Urstamme Scandinaviens*. Passau, 1855. in-8°. — Holtzmann (A.). *Kelten und Germanen*. Stuttgart, 1855, in-4°. — Moke (G.). *La Belgique ancienne et ses origines gauloises, germaniques et franques*. Paris, 1855. — Renard (le général). *Trois lettres sur l'identité des Gaulois et des Germains*. In *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XXIII, 2me partie, p. 81, 230 et 360, rapport de M. Arendt, 1856. — Moreau de Jonnès. *La France avant ses premiers habitants*. Paris, 1856. — Barnard Davis et Thurnam (John). *Crania Britannica*, in-fol. London, 1856-1865. — Latham. *The Eastern Origin of the Celtic Nations*. London, 1857, in-8°. — Halléguen (S.). *Les Celtes, les Armoricains, les Bretons. Nouvelles recherches de Géographie et d'histoire sur l'Armorique bretonne*. Paris, 1859. — Périer (J.-N.). *Fragments ethnologiques sur les Gaëls et les Cymris*. In *Bulletins de la Société de géographie*, 1857, publié séparément. Paris, 1857. — Du même. *Les vrais Celtes sont les vrais Gaulois*. In *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 21 juillet 1864, t. V, p. 590-624. — Brandes (H.-B.-Chr.) *Das ethnographische Verhältniss der Kelten und Germanen*. Leipzig, 1857, in-8°. — Carro. *Voyage chez les Celtes*. Paris, 1857, in-8°, 24 pl. — D'Omalius d'Halloy. *Note supplémentaire sur les caractères naturels des anciens Celtes*. Bruxelles. 1859, in-8°. — Broca (Paul). *Recherches sur l'ethnologie de la France*, 21 juillet 1859. *Nouvelles Recherches sur l'anthropologie de la France en général et de la Basse-Bretagne en particulier*, 29 déc. 1868. In *Mémoires de la Société d'anthropologie*, t. I, p. 1 à 56; 1860 et t. III, p. 147-209; 1869. — Du même. *Qu'est-ce que les Celtes?* In *Bulletins de la Société d'anthropologie*, t, V, p. 457-464, 2 juin 1864. — Lagneau (G.). *Des Gaëls et des Celtes*. In *Mém. de la Société d'anthr.*, t. I, p. 236-249; 1860. — Poste (Beale). *Celtic Inscriptions on Gaulish and British Coins*. London, 1861, in-8°. — Martin (Henri). *Les races brunes et les races blondes*. In *Revue nationale et étrangère*, 9me livr., t. III, 10 mars 1861. — Du même. *Sur la première émigration des Cimmériens*. In *Bull. de Soc. d'anthropologie*, 15 juin 1865, p. 373. — Du même. *Origines des monuments celtiques*. In *Revue des cours scientifiques*, t. IV, 1867. — Du même. *Étude d'archéologie celtique*, in-8°, 1872. — Sullivan (William-K.). *Celtic Studies from the German of Dr* Hermann Ebel. London, 1863, in-8°. — Roussillon (le duc du). *Mém. sur l'origine scytho-cimmérienne de la langue romane*. London, 1863. — Crawfurd (John). *The Celtic Language in Reference to the Question of Race. Extrait*. In *The Anthrop. Review*, vol. I, p. 447; 1863. — Roget (Baron de Belloguet). *Ethnogénie gauloise, ou mé-*

moires critiques sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes. Paris, 1861. — Du même. *Glossaire gaulois.* Paris, 1858. — Du même. *Le Génie gaulois.* Paris, 1868. — Beddoe (John). *Sur la couleur des yeux et des cheveux des Irlandais.* In *Bull. de la Soc. d'anthr.*, t. II, p. 562 ; 7 nov. 1861. — Du même. *On the Testimony of Local Phenomena in the West of England to the Permanence of Anthropological Types; On the Head Forms of the West of England ; On the Stature and Bulk of Man in the British Isles; on the Physical Characteristics of the Inhabitants of Bretagne.* In *Mémoires read before the Anthropological Society of London*, 1865-66, vol. II, p, 37-45 et p. 348-357, et 1867-69, vol. III, p. 359 et 384; London 1870. — Rialle (Girard de). *De la race celtique.* In *Bull. de la Société d'Anthr.*, t. V, p. 550 ; 1864. — Bonté. *Sur les Celtes.* In *Bull. de la Soc. d'Anthr.*, t. V, p. 624 ; 1864. — Wilson (Daniel). *Inquiry into the Physical Characteristics of the Ancient and Modern Celt of Gaul and Britain.* In *The Anthropological Review*, vol. III, p. 52-84 ; 1865. — Bertrand (Alexandre). *Monuments primitifs de la Gaule ; Monuments dits celtiques, dolmens et tumulus.* In *Revue archéologique*, nouv. série, t. IV, p. 217, broch., gr. in-8° ; avril 1863. — Du même. *Distribution des dolmens sur la surface de la France.* In *Revue archéol.*, 1864, tir. à part. — Du même. *De la race qui a élevé les dolmens.* In *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, t. V, p. 373 ; 1864. — Thurnam (John). *Les deux principales formes des anciens crânes bretons et gaulois ; On the two Principal Forms of Ancient British and Gaulish Skulls ; Further Researches and Observations on the wo Principal Forms of Ancient British Skulls.* In *Bull. de la Soc. d'anthr.* t. V, p. 395-405, 5 mai 1864 ; et *Memoirs read before the Anthropological Society of London*, vol. I et vol. III, p. 41, 1867-69. London, 1870. — Smith (Valentin). *L'origine des peuples de la Gaule transalpine et de leurs institutions politiques avant la domination romaine.* In *Mém. lu à la réunion des délégués des Sociétés savantes des départements*, en 1864. — D'Halloy (d'Omalius). Pruner-Bey, Bertrand (Al.), Liétard... *Discussion sur les origines indo-européennes et les éléments ethniques de l'Europe.* In *Bull. de la Soc. d'anthr.* 1864, t. V, p. 187, 220, 223, 242, 269, 334, 367 etc. ; 1865, t. VI, p. 237, 2e série, t. I, p. 168, etc. — Guibert. *Sur l'anthropologie du dép. des Côtes-du-Nord.* St.-Brieuc, 1864. — Du même. *Ethnogénie armoricaine.* St-Brieuc, 1868. *Aperçu de numismatique gauloise.* In *Introduction du Dictionnaire archéologique* (*époque celtique*), publié par la *Commission de la topographie des Gaules.* Paris, 1866. — Herzog. *Galliæ narbonensis Provinciæ romanæ historia*, in-8° ; 1866. — Herzart de la Ville-Marquée. *Barzaz-Breiz.* 1839. — Du même. *La légende celtique, en Irlande, en Cambrie et en Bretagne, suivie de textes originaux...* St-Brieuc, 1859, in-12°. — Du même. *Les Bretons d'Angleterre et les Bretons de France.* In *Revue des cours scientifiques.* t. IV ; 1867. — Du même. *Les pierres et les textes celtiques.* In *Revue archéol.*, p. 164 ; févr. 1868. — Bertrand (A.), Worsaaë, Martin (Henri). *Discussion sur les monuments mégalithiques.* In *Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques de Paris*, 1867. Paris, 1868. — Schuermanns. *De l'origine des dolmens et autres monuments de pierres brutes.* Bruxelles, 1868. *Mémoires du Congrès celtique international, tenu à St-Brieuc en octobre* 1867. St-Brieuc, 1868. — Vauderkindere (L). *Recherches sur l'ethnologie de la Belgique.* Bruxelles, 1872, br. gr. in-8°. L. G.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.